BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE - VAL D'ORBEY

N° 32 - 2013

Nouveau SIEGE SOCIAL 27, rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie – Val d'Orbey est inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg, Volume 5, Folio n° 40.

Elle est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.

Siège: 27 Rue Charles de Gaulle 68370 ORBEY

Le présent Bulletin n° 32 - 2013 a été tiré à 300 exemplaires.

Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er juillet 1992) interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art L 122-5) Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Reçus fiscaux : La Société d'Histoire entre dans les dispositions des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et peut délivrer des reçus fiscaux pour les dons reçus. Elle est confirmée être «un organisme d'intérêt général ayant un caractère philanthropique, éducatif [...] culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique [...] ou à la diffusion de la culture française ».

(Rescrit de décembre 2010)

Dépôt légal : 4ème trimestre 2013

N° ISSN 0753-8413

SOMMAIRE

| PAGE | TITRE | AUTEUR | | |
|------|---|---------------------------------------|--|--|
| 2 | Sommaire | | | |
| 3 | Éditorial | SIMON Armand | | |
| 4 | Assemblée générale du 28 avril 2013 à Labaroche | LAURENT Chantal SIMON Armand | | |
| 8 | Membres de la Société d'Histoire en 2012 | DUPONT Rose-Blanche | | |
| 10 | Congrès de la Fédération à Lapoutroie le 29 septembre 2013 | SIMON Armand | | |
| 12 | Les notables de fonction dans le Val d'Orbey au XVIII° s. | BARADEL Yvette | | |
| 14 | L'élevage dans le Val d'Orbey aux XVII° et XVIII° siècles | CLAUDEPIERRE Roger | | |
| 33 | Mariages, baptêmes et décès à Lapoutroie de 1650 à 1792 | MULLER Claude | | |
| 37 | François Demangeat, maître de forges, 1759-1827 | DEMANGEAT Jacques | | |
| 44 | Épisodes de la vie communale à Orbey en l'an XIII | DODIN Raymond SIMON Armand | | |
| 47 | Eugène Thomas (1841-1918), un musicien alsacien | WIRRMAN Benoît | | |
| 56 | L'odyssée de la famille Jean-Baptiste Masson de Pairis pendant la Grande Guerre | MASSON Jean-Claude MICHEL Gilbert | | |
| 58 | Le Carnet noir. Journal de René Prud'homme (14 juin -6 août 1940) | ROMINGER-PRUD'HOMI Suzanne | | |
| 74 | Sœur Anne-Casimir (1922-2012). Hommage aux Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé ayant œuvré à Lapoutroie | MULLER Irène | | |
| 76 | L'École du Lac Noir (1940 – 1968) | MULLER Germain | | |
| 86 | En mémoire du Père André Perrin (1931-2013) | MILLION Jean-François SIMON Armand | | |
| 88 | En mémoire de Jean Mathieu (1923-2013) | MICHEL Gilbert SIMON Armand | | |
| 90 | Petite étude lexicale de mots patois (5) | MICHEL Gilbert | | |
| 97 | Les tables de patois 2013 – L'enquête sur la pratique du patois | SIMON Armand | | |
| 98 | Lo martchi d'Orbèy – Le marché d'Orbey | HERMANN Maurice | | |
| 99 | Prako i pauw patwè - Parlons un peu patois Dictons de table en patois | HERMANN Maurice | | |
| 100 | Les événements dans le canton de Lapoutroie en 1913 | JEHIN Philippe | | |
| 104 | Nos membres ont publié | SIMON Armand | | |
| 106 | Nos publications : Les Cahiers du Généalogiste | SIMON Armand | | |
| 107 | Publications des société amies : Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. Rencontres Transvosgiennes | SIMON Armand | | |
| 108 | Bon de commande et d'adhésion | | | |
| 109 | Fonds d'aide à la protection et la restauration du patrimoine rural | | | |

ÉDITORIAL

Lorsque je mets en forme le Bulletin, je suis toujours émerveillé par la fécondité de nos auteurs. Au fil des années, ils ouvrent de nouvelles recherches, creusent un sujet, débusquent une anecdote intéressante.

Ce Bulletin 2013 en est une nouvelle illustration. Yvette Baradel et Philippe Jéhin réalisent des synthèses essentielles sur des aspects de l'Ancien Régime. Roger Claudepierre complète l'étude démographique du canton sous l'ancien régime.

Le XIX° siècle intéresse Raymond Dodin et Jacques Demangeat. Les souvenirs de la famille Masson révèlent les difficultés des familles situées sur la ligne de front 14-18.

Benoît Wirrmann nous fait découvrir Eugène Thomas, un important musicien alsacien, peu connu dans son canton natal.

Irène et Germain Muller apportent leur contribution à l'histoire de l'enseignement.

La part du patois est particulièrement riche. Les obsèques du Père André Perrin et de Jean Mathieu ont donné lieu à d'émouvants hommages en patois, par Jean-François Million et Gilbert Michel. Celui-ci continue ses études lexicales, analysant l'origine de nos mots patois. Maurice Hermann nous régale une fois de plus avec son « Prako i pauw patwè ».

Je fais une place spéciale au « Carnet noir » de René Prud'homme. Sa fille Suzanne Rominger-Prud'homme nous a confié ce témoignage émouvant de la débâcle de 1940. L'odyssée de cette famille, où la mère part avec ses jeunes enfants rejoindre son mari à Dole, se trouve emportée par l'exode de juin 40, pendant que son mari subit la fuite puis les terribles déplacements des prisonniers, nous serre souvent le cœur. Suzanne Rominger continue ainsi son précieux travail de mémoire, dans un écrin de belle écriture, sur sa famille et son cher Labaroche. ¹

J'espère que vous trouverez grand plaisir à lire ce Bulletin et que cela vous donnera l'envie de rejoindre l'équipe des auteurs !

Pour le Comité, le Président Armand SIMON

ILLUSTRATIONS DE COUVERTURE

Page 1 de couverture.

Peinture de Michel Hertrich, XIXº siècle.

Cabinet des estampes de la Bibliothèque de la ville de Colmar.

Page 4 de couverture.

- Jean Mathieu à l'inauguration de la Tour du Faudé. 15 août 2002. Photo Gérard Dupont.
- François Demangeat, portrait au physionotrace.
- L'école du Lac Noir dans les années 50. Collection particulière.
- Les sœurs de Lapoutroie en 1954. Collection I. Muller
- Père André Perrin en novembre 1995. Photo Gérard Dupont.
- · Eugène Thomas, BNU Strasbourg.
- Mme Claerr-Stamm et Armand Simon, Congrès des Historiens, Lapoutroie, 2013. Photo M. Claerr.
- Détail d'une lettre du maire d'Orbey Quirin Ancel, Archives Départementales du Haut Rhin, 2 O 1489

¹ Voir en page 104 l'évocation du dernier livre de Suzanne Rominger-Prud'homme : *Les femmes et les enfants d'alors.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 AVRIL 2013 À LABAROCHE

Chantal LAURENT et Armand SIMON

Le président Armand SIMON accueille les membres de la Société puis donne la parole à M. Brun, adjoint au maire de Labaroche.

Le président excuse quelques membres et transmet leurs salutations à l'assemblée.

L'assemblée observe une minute de silence à la mémoire des membres et sympathisants disparus :

- M Maurice VOINSON d'Orbey
- M Jean-Louis CROSSET de Pairis
- le Père André PERRIN de Labaroche
- M Jacques PETITDEMANGE de Lapoutroie, domicilié à Marcq-en-Barœul
- M Jean MATHIEU de Lapoutroie
- M Louis MARCHAND de Le Pecq, originaire d'Orbey.

À mentionner également le décès de deux doyens : M Aloyse PETITDEMANGE du Bonhomme (102 ans) père de notre secrétaire Chantal Laurent, et Mme Marie-Madeleine GUIDAT (102 ans) d'Orbey.

- 1. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 29 avril 2012 à Fréland¹ est lu par la secrétaire Chantal LAURENT. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.
 - 2. Compte rendu d'activités 2012.
 - 2.1. Réunions du comité.

En 2012, réunion les 3 mars, 16 juin, 22 septembre.

2.2. Tables de patois en 2012-2013

| Thèmes | Samedis à 14h00 | Localité | | |
|---|-----------------|--|--|--|
| Lè Djènas: naissance et petite enfance | 28 janvier 2012 | Lapoutroie Hôtel-Restaurant du Faudé | | |
| <i>Lo Mèryèdj</i> : le mariage | 25 février 2012 | Fréland Maison du Pays welche | | |
| Lé-z-èterma: les enterrements | 31 mars 2012 | Orbey Restaurant Aux Bruyères | | |
| Sé dépyèsi : Se déplacer | 12 janvier 2013 | Lapoutroie Hôtel-Restaurant du Faudé | | |
| <i>Lé pelnètch</i> : Les pèlerinages | 9 février 2013 | Labaroche Hôtel-Restaurant du Tilleul | | |
| Lè bzagn è lè fabrik: Le travail en usine | 9 mars 2013 | Fréland Salle des Fêtes | | |

La participation est très satisfaisante entre 70 et 90 personnes. La formule est blen rodée : dialogue sur le thème choisi, petits exercices, chanson et collation. Nous nous efforçons de respecter la rotation entre communes.

Grand merci à Jean-François Million, Gilbert Michel, Joseph Didierjean et Claude Jacques.

2.3. Les publications.

2.3.1. **Le Bulletin annuel n° 31-2012** a été bien accueilli, particulièrement grâce aux articles de Germain Muller et de Benoît Wirrmann

2.3.2. Les Cahiers du Généalogiste ont vu trois parutions :

| N° 12 | 1903-1912 | Bertrand Munier | 4° trimestre 2012 | 11,00 € |
|--------------------|--------------------------------|-------------------|--------------------|---------|
| N° 13 | 1913-1922 | Jean-Marie Munier | 1er trimestre 2013 | 07,00 € |
| Hors-Série N° 3 | Bureau des Huttes 1903-1937 | Jean-Marie Munier | 2° trimestre 2012 | 07,00 € |

Merci une nouvelle fois au trio Jean Claudepierre, Bertrand et Jean-Marie Munier. La collaboration avec le CDHF est excellente

2.3.3. Le livre de M. Germain Muller sur l'Église Sainte-Odile de Lapoutroie a été présenté lors des festivités organisées pour le centenaire de cette église.

2.4. Présence de la Société

Nous étions présents au Salon du livre de Colmar en novembre 2012: M. Germain Muller dédicaçait son ouvrage sur l'église Sainte-Odile de Lapoutroie.

Election du nouveau comité.

Le président invite les nouveaux candidats Bertrand Munier, Marcel Batôt et Vincent Grimm à se présenter à l'assemblée.

M Batôt souligne son intérêt pour l'histoire, les livres anciens et sa bonne connaissance du patois. M Munier, déjà très actif dans les cahiers du généalogiste, concrétise son engagement en acceptant d'entrer au comité. M Grimm présente ses recherches sur la Grande Guerre et la fréquentation des Archives de Vincennes par son ami Denis Haas.

M Michel Masson du Bonhomme, expert dans les recherches sur le Bonhomme et la généalogie, indique qu'il est trop pris par son travail à l'école et préfère attendre encore pour présenter sa candidature.

Le président indique que Mme Baumann, M. Pierre Bedez ne se représentent plus. Il remercie Mme Baumann et M Bedez pour leur longue action au sein du comité et rappelle que les colonnes du Bulletin sont toujours ouvertes à leurs articles.

L'assemblée vote à l'unanimité le comité suivant pour les trois prochaines années :

| No | NOM Prénom |
|----|---------------------|
| 1 | BATÔT Marcel |
| 2 | DUPONT Gérard |
| 3 | DUPONT Rose-Blanche |
| 4 | FREBOURG Odile |
| 5 | GRIMM Vincent |
| 6 | HERMANN Maurice |
| 7 | JEHIN Philippe |
| 8 | LAURENT Chantal |
| 9 | MULLER Irène |
| 10 | MUNIER Bertrand |
| 11 | SIMON Armand |

4. Rapport financier.

4.1. La trésorière Rose-Blanche DUPONT présente le compte d'exploitation et la situation financière de 2012. Les comptes présentent un déficit de 2000 € environ dû à la publication du Bulletin et du Livre sur l'église Sainte-Odile. Mais des recettes importantes de ventes de livres sont attendues prochainement Les détails ont été donnés dans la dernière feuille de liaison.

4.2. Réviseurs aux comptes et renouvellement :

Mme Marguerite WETTERER et M Philippe GIRARDIN, réviseurs aux comptes, certifient la fidélité et la sincérité des comptes. Ils donnent quitus à la trésorière. Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Mme Marguerite WETTERER et M Philippe GIRARDIN sont réélus réviseurs aux comptes à l'unanimité moins 2 abstentions.

4.3. Cotisations : Le président propose le maintien du niveau actuel des cotisations et du prix du bulletin. C'est adopté à l'unanimité.

¹ Voir le compte rendu intégral dans le Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutrole Val d'Orbey n° 31-2012, page 4 et suivantes.

5. Rapport moral du président.

5.1. Les publications.

- 5.1.1. Le Bulletin 2013 présentera une riche variété d'articles.
- 5.1.2. **Les Cahiers du Généalogiste** sont presque arrivés à leur terme. Bertrand et Jean-Marie Munier préparent le N° 14 (1923-1937) pour 2014.
- 5.1.3. Benoît Wirrmann a bouclé un beau livre sur les orgues de la Vallée de Kaysersberg. Des devis seront demandés pour une prochaine parution.
- **5.1.4.** La Société porte le projet de panneaux sur l'abbaye de Pairis. Ces panneaux reprendront le beau travail de M. Jecker réalisé en 1995 et seront exposés à Pairis à la période estivale. La commune et le Conseil de Fabrique participent financièrement au projet.

5.2. Le patois.

- 5.2.1. Les tables de patois se poursuivront en 2014. Le groupe de préparation s'est déjà réuni
- 5.2.2. L'enquête sur la pratique du patois : lancée à l'initiative de Gilbert Michel elle a été faite surtout lors des trois tables de patois. Diffusée pour l'instant dans les bulletins municipaux d'Orbey et du Bonhomme, elle paraîtra aussi dans les autres communes. Il reste à faire la synthèse et en tirer des enseignements et des pistes d'action.
- 5.2.3. Le soutien à la pétition « Pour une Charte linguistique pour l'Alsace »
 Gilbert Michel a fait connaître la démarche de «l'Initiative Citoyenne Alsacienne » (ICA) menée par Pierre Klein, pour que la France reconnaisse les langues régionales. Une pétition est proposée à la signature, par écrit ou en ligne : http://www.ica2010.fr/conseil/appel-charte-linguistique-alsace. Gilbert Michel a œuvré pour que la charte mentionne les parlers welches.

D'où la formulation proposée **par l'ICA dans l'Article 7**: « L'allemand, dialectal et standard, n'est pas l'unique langue régionale historique d'Alsace. Il en existe d'autres, qu'elles soient territoriales ou non territoriales, notamment le Yiddish, le roman lorrain aussi appelé welche, et le roman franc-comtois. Il va de soi qu'une charte linguistique régionale se doit de conférer, également, une reconnaissance officielle à ces pratiques linguistiques et de les promouvoir, comme elle doit promouvoir les cultures qui s'y rattachent. La Région, les Départements et les Communes sont invités à œuvrer dans ce sens, tout comme l'Éducation Nationale et les médias publics. »

L'Article 15 détaille en plus: « La langue régionale prend le caractère de langue enseignée et d'enseignement à tous les niveaux de scolarité préélémentaire, élémentaire et secondaire dans le cadre d'une immersion au moins paritaire. Une troisième langue est introduite dès le CM1. Par ailleurs, un enseignement de l'histoire et de la culture d'Alsace est généralisé et un enseignement optionnel des langues minoritaires présentes en Alsace est proposé. Une attention particulière sera accordée par l'Éducation Nationale au roman lorrain. Elle devra notamment proposer, dans les zones concernées, une sensibilisation progressive à l'école maternelle et à l'école élémentaire, et un approfondissement dans les collèges et les lycées dans le cadre d'un enseignement optionnel, d'une part linguistique et culturel d'autre part. Dans ce dernier cas, l'option Langue et culture régionales existante devrait pour le moins dans les établissements des vallées concernées s'ouvrir particulièrement à l'histoire et à la culture des pays welches. » Peut-on rêver soutien plus vif à l'action des patoisants ?

5.3. Organisation du Congrès des Historiens à Lapoutroie le dimanche 29 septembre 2013 par la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

- 5.3.1. Le président a rencontré la présidente Mme Claerr-Stamm et son mari ce mardi 23 avril 2013. Après le repas au Restaurant du Faudé (contact pour le menu), nous avons visité la salle des loisirs de Lapoutroie puis fait un circuit des lieux suggérés pour les visites de l'après-midi du congrès.
- 5.3.2. Proposition de conférences:
 - bref apercu du Val d'Orbey en introduction : A. Simon ou P. Jéhin ?
 - le parler welche : Gilbert Michel et J.F. Million ?

- le Val d'Orbey à la veille de la Grande Guerre : Vincent Grimm et Denis Haas
- 5.3.3. Le prochain Comité de la Fédération validera les circuits de visite et le menu du repas.
- **5.4. Le site Internet** reste en instance.

5.5. Le Centenaire de la Première Guerre mondiale.

Des projets se forment à la commune de Lapoutroie (Tête des Faux) et au mémorial du Linge. La Société d'Histoire n'a pas encore de projet. Le comité y réfléchira.

5.6. Utilisation du Fonds d'aide à la protection du patrimoine.

Le comité envisage la restauration de la tombe des abbés Deschamps àOrbey.

6. Conférence de M. Gilles TRIBALLIER, président des Compagnons du château du Hohnack.



Gilles Triballier, habitant de Labaroche, a récemment pris la présidence de l'Association.

Il nous présente d'abord un rapide historique du château, en présentant un certain nombre de documents

Puis il indique les projets : entretien des remparts et des environs du château ; consolidation de certains murs sous l'autorité de la commune. Une fouille de l'emplacement de l'ancienne citerne à filtration est prévue sous la responsabilité de M. Kill, éminent spécialiste du sujet.

Pour se financer, les Compagnons organisent un grand loto, tiennent un stand de restauration lors du rallye d'Alsace. Ils participent activement aux manifestations barochoises et aux activités scolaires. Lors des Journées du patrimoine, ils animent des ateliers au château. (Photo ci-contre)

Et à chacune de ces occasions, ils revêtent leurs plus beaux atours médiévaux : robes de gentes dames, cottes de robustes chevaliers. Les enfants sont ravis et participent avec enthousiasme.



Vue d'ensemble de la citerne à filtration dégagée en septembre 2013 par les Compagnons et étudiée par M. Kill.



Le conférencier est chaleureusement félicité par l'assemblée et le président qui déclare l'A.G. 20123 close à 12h30.

Un excellent repas attend les convives à l'Hôtel-Restaurant du Tilleul, où les conversations vont bon train entre les convives.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Rose Blanche DUPONT

MEMBRES BIENFAITEURS 2012

| 1 | ANCEAU Marie-Louise 59510 Hem | 12 | FLORENCE André 68370 Orbey |
|----|---|----|--|
| 2 | BALDINGER Jean-Marie 68370 Orbey | 13 | GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges |
| 3 | BARLIER-PIERRE 68230 Soultzbach les Bains | 14 | JACQUEY Guy 68370 Orbey |
| 4 | BATOT Marguerite 38370 Orbey | 15 | JENNES Michel 13821 Le Penne/Huveaune |
| 5 | CHIODETTI Suzy 68370 ORBEY | 16 | MAIRE Marcel 68370 Orbey |
| 6 | CLAUDEPIERRE Roger 68920 Wintzenheim | | MARTISCHANG Mireille 68370 Orbey |
| 7 | DELAROQUE Christophe 68000 Colmar | 18 | PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche |
| 8 | DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland | 19 | PETITDEMANGE Francine 68650 Le Bonhomme |
| 9 | DEPARIS Fernand 68370 Orbey | 20 | PETITDEMANGE Jacques 59700 Marcq-en-Barœul |
| 10 | DIENY Jean-Pierre 91400 Orsay | 21 | RAFFNER Jean-Noël 68650 Hachimette |
| 11 | DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey | 22 | ZANN Suzanne 68370 ORBEY |

MEMBRES ACTIFS 2012

| 23 | ANCEL Bernard 01280 Prévessin | 54 | DELACOTE Évelyne 68370 Orbey | |
|----|---------------------------------------|----|---|--|
| 24 | BALDINGER Thierry 68650 Lapoutroie | 55 | DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey | |
| 25 | BALTHAZARD Annie 68370 Orbey | 56 | DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey | |
| 26 | BALTHAZARD Christelle 68370 Orbey | 57 | DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie | |
| 27 | BANNWARTH Jean-Paul 68650 Le Bonhomme | 58 | DUPONT Alice 68370 Orbey | |
| 28 | BARADEL Yvette 68240 Fréland | 59 | DUPONT Gérard 68370 Orbey | |
| 29 | BATOT Annie 68370 Orbey | 60 | DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg | |
| 30 | BATOT Marcel 68000 Orbey | 61 | FOESSEL Georges 67000 Strasbourg | |
| 31 | BATOT Roger 68370 Orbey | 62 | FREBOURG Odile 68910 Labaroche | |
| 32 | BAUMANN Gaby 68370 Orbey | 63 | GANDER Pierre 68370 Orbey | |
| 33 | | | | |
| 34 | BEDEZ Jacques 68650 Lapoutroie | 65 | GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson | |
| 35 | BEDEZ Pierre 68370 Orbey | 66 | GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie | |
| 36 | BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey | 67 | GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie | |
| 37 | BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim | 68 | GRIMM Bernard 68370 Orbey | |
| 38 | | | GRIMM Vincent 68370 Orbey | |
| 39 | BLAISE Odile 68370 Orbey | 70 | GRUNENWALD Jean-Michel 67370 Reitwiller | |
| 40 | BONIFACI Anne-Marie 68650 Lapoutroie | 71 | GSELL Fernand 68370 Orbey | |
| 41 | BOPP Jean-Paul 68370 Orbey | 72 | GUERIN Noël 68240 Fréland | |
| 42 | BOULEAU Aurélie 68370 Orbey | 73 | GUIDAT François 68370 Orbey | |
| 43 | BRAUN Annette 68240 Kaysersberg | 74 | GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey | |
| 44 | BRICHLER Benoît 92160 Antony | 75 | GUILLEMAIN Jean-Luc 13500 Martigues | |
| 45 | BRUNI Michel 51470 Saint-Memmie | 76 | HAAS Denis 67150 Erstein | |
| 46 | BUCKEL Danielle 68000 Colmar | 77 | HAMRAOUI Erice 91300 Massy | |
| 47 | BUSSER Christian 67210 Niedernai | 78 | HAXAIRE Jacques 68650 Lapoutroie | |
| 48 | CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey | 79 | HELDERLE Daniel 68370 Orbey | |
| 49 | COPPÉ Bernard 68370 Orbey | 80 | HELDERLE Francis 68370 Orbey | |
| 50 | COUZINET Françoise 68650 Le Bonhomme | 81 | HENRY Christine 68370 Orbey | |
| 51 | CRENNER Pierre 68370 Orbey | 82 | HERMANN Joseph 68370 Orbey | |
| 52 | DANIEL François 68370 Orbey | 83 | HERMANN Maurice 68370 Orbey | |
| 53 | DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie | 84 | HERQUE Raymond 68370 Orbey | |

| 85 | HUSSON Christopher Pittsford USA | 122 | MINOUX Jean 68650 Hachimette |
|-----|--|-----|---------------------------------------|
| 86 | JACKY Marcel 68240 Fréland | _ | MULLER Germain 67540 Ostwald |
| 87 | JACKY- MARION Claude 68650 Lapoutroie | | MULLER Irène 68650 Lapoutroie |
| 88 | JACQUES Claude 68240 Fréland | 125 | |
| 89 | JAEGER J. Henri 68650 Lapoutroie | 126 | |
| 90 | JAEGLER Bernard 67220 Triembach au Val | 127 | |
| 91 | JAGER Jeanne 68910 Labaroche | 128 | |
| 92 | JECKER Lucien 68370 Orbey | 129 | PARMENTIER Michel 68370 ORBEY |
| 93 | JEHIN Guy 68920 Wintzenheim | | PECORELLI Joseph 68370 Orbey |
| 94 | JEHIN Irène 68000 Colmar | 131 | |
| 95 | JEHIN Marie-Alix 68000 Colmar | 132 | PERRIN Monique 68650 Lapoutroie |
| 96 | JEHIN Philippe 68000 Colmar | | PIROLA Jeanne 68370 Orbey |
| 97 | JENNES FLORENCE Germaine 67 Strasbourg | 134 | |
| 98 | JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt | 135 | PRUD'HOMME André 68370 Orbey |
| 99 | JUCHS Bernard 68370 Orbey | 136 | |
| 100 | KELLER Geneviève 68040 Ingersheim | 137 | SCHMITT Christian 68910 Labaroche |
| 101 | KILLY Yvette 68000 Colmar | 138 | SCHUSTER Jean 68370 Orbey |
| 102 | LAMOUCHE Patrick 68650 Lapoutroie | 139 | SCHUSTER Suzy 68370 Orbey |
| 103 | LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey | 140 | SIMON Armand 68370 Orbey |
| 104 | LASBLEIZ Maryvonne 83100 Toulon | 141 | SIMON Georges 67330 Dossenheim/Zinsel |
| 105 | LIDY Cécile 68370 Orbey | 142 | SIMON Maria 68370 Orbey |
| 106 | MAIRE Raymond 68370 Orbey | 143 | STELLY Michel 91190 Gif-sur-Yvette |
| 107 | MARCHAL Jean-Marie 68500 Issenheim | 144 | STOFLIQUE Roger 68150 Aubure |
| 108 | MARCHAL Marcel 68650 Lapoutroie | 145 | TEMPÉ S.A. 68650 Le Bonhomme |
| 109 | MARCHAND Cécile 68040 Ingersheim | 146 | THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie |
| 110 | MARCHAND Guillaume 68290 Dolleren | 147 | THOMANN Jean-Bertin 88100 Saint-Dié |
| 111 | MARCHAND Louis 78230 Le Pecq | 148 | TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey |
| 112 | MASSON Michel 68650 Le Bonhomme | 149 | TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme |
| 113 | MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie | 150 | ULMER Marie-Louise 68000 Colmar |
| 114 | MATTERN Stéphane 68240 Fréland | 151 | VOINSON Etienne 68370 Orbey |
| 115 | MEYER Dominique 68770 Ammerschwihr | 152 | VOINSON Maurice 68370 Orbey |
| 116 | MICHALOWSKI André 68370 Orbey | 153 | VONFLIE Gilles 67200 Strasbourg |
| 117 | MICHEL Gilbert 68230 Walbach | 154 | WALTER Odile 68370 Orbey |
| 118 | MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline | 155 | WETTERER Marguerite 68370 Orbey |
| 119 | MICLO Raymond 68370 Orbey | 156 | WITT Pierre 67000 Strasbourg |
| 120 | MILLION Gérard 68370 Orbey | 157 | ZANN Philippe 68370 Orbey |
| 121 | MILLION Roland 68160 Ste Marie/Mines | 158 | |

Cette liste est établie et éditée avec le plus de soin possible. Si malgré tout, nous avons oublié un membre, cette année ou l'année précédente, nous vous prions d'accepter nos excuses les plus sincères.

Le président

| | PRÉSIDENTE HONORAIS | RE: YVETTE BARADEL |
|--|--|---|
| | MEMBRES DU COMIT | É DEPUIS MAI 2013 |
| Ві | ureau | Assesseurs |
| Président Vice-président Secrétaire Secrétaire adjoint Trésorière Trésorière adjointe | Armand SIMON Philippe JÉHIN Chantal LAURENT Vincent GRIMM Rose-Blanche DUPONT Odile FREBOURG | Maurice HERMANN Marcel BATÔT Gérard DUPONT Bertrand MUNIER Irène MULLER |

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ALSACE Lapoutroie, dimanche 29 septembre 2013

Armand SIMON

Depuis quelques années, notre Société postulait pour accueillir le Congrès annuel de la Fédération. Notre vœu fut exaucé en 2013. Dès le mois d'avril, M et Mme Claerr parcourut le canton, en compagnie du président, pour repérer les lieux de visite, la salle, le restaurant. Les membres de notre Société s'attelèrent avec ardeur à la préparation logistique, pendant que les conférenciers retenus peaufinaient leur intervention.

Et le 29 septembre, les historiens d'Alsace convergèrent vers Lapoutroie pour le 29ème Congrès de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace. Plus de cent personnes étaient accueillies dans la belle salle des loisirs, mise gracieusement à notre disposition par la commune et aménagée avec soin. Mme Gabrielle Claerr-Stamm, présidente de la Fédération, souhaita la bienvenue au public attentif et aux élus, présenta les dernières publications et activités fédérales, avant de passer la parole au premier conférencier.





Armand Simon, président de la Société d'Histoire dit son plaisir de voir une assistance aussi nombreuse et présenta rapidement la Société. Fondée en 1979, à l'instigation de M et Mme Raymond Maire, elle fut présidée par Sœur Beatrix, puis Mme Yvette Baradel. Elle a pour objectifs majeurs l'étude de l'histoire de ces vallées et la défense et promotion de son patrimoine, en particulier le parler welche. Armand Simon enchaîna en développant les caractéristiques de ce pays bien original : pays rural qui a vu l'industrie éclore avec le textile, pays situé dans l'aire politique germanique au Moyen âge tout en parlant une langue romane, zone frontière qui connaîtra les combats et destructions des deux guerres mon-

diales. Enfin un pays fier de son patrimoine qu'il présente et valorise dans pas moins de sept musées !

Gilbert Michel, auteur de trois ouvrages sur le pays welche et sa langue, prit le relai par un mot de bienvenue, en patois bien sûr. Il présenta l'origine et les caractéristiques de cette langue, rattachée aux parlers français du Nord-Est. Une langue dotée d'une grammaire rigoureuse étudiée dès les années 1900 par l'abbé Simon. Ce patois, combattu dans les cours d'école bien souvent, a été mis à l'honneur par les Pals de Lours organisés par Sœur Beatrix dans les années 80, par des messes patoises célébrées par le père Perrin, par des publications. Depuis dix ans, les tables de patois regroupent de nombreuses personnes. Gilbert Michel lança un vibrant appel à la promotion de ce parler, avec l'aide active de l'OLCA, par la signature de l'Appel en faveur d'une Charte linguistique pour l'Alsace. Il souhaita une vraie prise en compte de ce parler welche par l'Éducation Nationale.





Le pays welche pendant la première Guerre mondiale a été le thème de la troisième intervention, menée brillamment par Vincent Grimm et Denis Haas. Ils ont présenté les différentes phases du conflit dans le secteur, par des cartes, des vues aériennes, des photos de tranchées. La vie des soldats et des civils durant ces dures années fut évoquée par de nombreuses photos, surtout d'origine allemande car la majeure par-

tie du canton resta sous contrôle germanique. Le stationnement de soldats bavarois, d'origine paysanne et catholique, facilita souvent les contacts avec les civils, par exemple à l'époque des récoltes où les soldats donnaient un coup de main.



Jean-Marie Muller, maire de Lapoutroie, remercia tous les intervenants et invita tout le monde au pot de l'amitié offert par la commune. Guy Jacquey, vice-président du Conseil général présenta aussi les actions menées par le département et les communes pour valoriser le patrimoine.





Armand Simon offrit, au nom de l'assistance, un arrangement floral à Mme Claerr-Stamm, en remerciement pour son travail et son dynamisme à la tête de la Fédération.

Après un excellent repas pris au Restaurant du Faudé de la famille Baldinger, les congressistes se divisèrent en trois groupes de visites. Un groupe partit vers le Musée du Bois de Labaroche, un autre vers le mémorial du Linge. Le troisième visita les églises de Lapoutroie et d'Orbey avant de découvrir le site de l'abbaye de Pairis.



M. Pierré actionne une des nombreuses machines du Musée du Bois de Labaroche



M. Jacquere pilote les congressistes dans les lignes fortifiées du Linge



M. G. Muller fait découvrir l'église Sainte-Odile de Lapoutroie.

LES NOTABLES DE FONCTION DANS LE VAL D'ORBEY AU XVIIIème SIÈCLE

Yvette BARADEL

Dans les registres paroissiaux du XVIII° siècle du Val d'Orbey, on accorde des titres à certaines personnalités : messire pour le curé, maître, monsieur, sieur pour les officiers seigneuriaux : le tabellion, le procureur fiscal, les prévôts et parfois les sergents.

Cela signifie qu'on leur reconnaît une fonction officielle et qu'on ne les mêle pas à l'ensemble de la population.

Qui sont ces notables de fonction ? Quelle est leur position sociale dans le Val ?

LES CURÉS

1. Les nominations

Le Val d'Orbey appartenait au chapitre rural Ultra Colles Ottonis du diocèse de Bâle. Les curés étaient présentés à l'évêque de Bâle par un patron ou collateur. Le seigneur de Ribeaupierre présentait le curé de Fréland, l'abbé de Pairis ceux du Bonhomme, de Lapoutroie et d'Orbey, l'abbé général de l'ordre des Antonites celui de Labaroche.

Comme les habitants du Val d'Orbey étaient de **langue romane**, on faisait appel habituellement à des prêtres lorrains qui pratiquaient la même langue.

En 1664, au lendemain de la paix apportée par les traités de Westphalie (1648) et la paix des Pyrénées (1659), les curés du Val étaient des Lorrains. À Fréland, Jean Chapoulle était natif de Dieuze, à Lapoutroie, François Rothiot était de Charmes et à Orbey, Claude Scheleur de Metz. Le Bonhomme était encore un vicariat dépendant de Lapoutroie dont le vicaire Jean de Noiseux venait du Luxembourg. En 1707, un curé fut installé au Bonhomme. Quant à la cure de Labaroche, elle avait été tenue vers 1650 par Pierre Dulys, chanoine de la collégiale de Saint-Dié, qui avait entrepris de rétablir la chapelle du pèlerinage des Trois-Épis et de construire un prieuré pour accueillir les pèlerins. En 1660, il donna le prieuré et la cure aux Pères Antonites d'Issenheim. ¹

On continua à faire appel à des prêtres de langue romane.

Au début du siècle, trois frères originaires d'Orbey y exerçaient leur ministère : Jean Balthazar, curé d'Orbey de 1696 à 1724 aidé de son frère Nicolas Balthazar, vicaire à Orbey de 1714 à 1722 et Noël Guillaume Balthazar, curé au Bonhomme de 1707 à 1730. Tous les trois étaient fils d'un meunier des Basses-Huttes à Orbey, Mougeon Baltzer, probablement venu du Luxembourg vers 1650. Au même moment, entre 1710 et 1725, François Joseph Simon, fils de Joseph Simon, cultivateur au Bonhomme et prévôt du Val, était curé à Fréland. Il faut attendre 1779 pour voir à nouveau un enfant du Val, Louis Petitdemange, fils de Jean Petitdemange, cultivateur à Lapoutroie, installé comme curé à Labaroche.

On voit aussi des Lorrains : à Fréland, de 1678 à 1709, Jean Draon de Bousemont près de Dompaire dans les Vosges, à Lapoutroie de 1674 à 1723, Jean de Martimprey de Corcieux suivi de Joseph Chaxel de Saint-Dié de 1723 à 1733.

Ajoutons deux prêtres de langue romane qui ne sont pas lorrains : à Orbey le prédécesseur de Jean Balthazar, Jean de Frédelle, de Langres, de 1679 à 1696 et au Bonhomme, Jean George Flottat de Froidefontaine près de Belfort, de 1731 à 1768.

Mais ce recrutement va changer. En 1698, s'était installé à Colmar le Conseil Souverain d'Alsace, qui représentait la justice royale. On vit alors arriver dans le Val des curés apparentés ou liés à des familles qui travaillaient au Conseil Souverain. Au milieu du siècle, ils occupaient toutes les cures sauf celle du Bonhomme où se maintenait Jean George Flottat. ²

En 1724 à Orbey fut nommé Philippe Tribout, fils d'un procureur au Conseil Souverain dont le frère Mathieu Toussaint Tribout fut élu abbé de Pairis en 1736. En 1756, son successeur fut Jean Baptiste Delort, fils lui aussi d'un procureur au Conseil Souverain et frère de Paul Jules Antoine Delort, abbé de Pairis en 1786.

En 1726, Claude François Priqueler remplaça François Joseph Simon à Fréland. Son frère était avocat au Conseil Souverain et sa mère était une Queffemme, famille appartenant au Conseil Souverain. À sa mort en 1747, François Antoine Chauffour, d'une famille d'avocats au Conseil Souverain, lui succéda.

A Lapoutroie en 1733, Jean Baptiste Coudre, fils d'un appariteur au Conseil Souverain et dont un neveu était procureur à ce même conseil, remplaça Joseph Chaxel. En 1760, son successeur fut Pierre Xavier Chauffour, le frère de François Antoine.

Enfin au Bonhomme, Eusèbe Joseph Burger, installé comme curé en 1768, était le frère d'un procureur au Conseil Souverain. ³

L'installation des curés donnait lieu à une cérémonie que Jean Baptiste Coudre a relatée, dans le registre des sépultures de Lapoutroie, à l'occasion de la mort de son prédécesseur Joseph Chaxel : «Ce jourd'huy 19 may 1733 je soussigné après avoir été nommé curé par Mr Triboulet abbé de Pairis collateur d'icelle le 4 may 1733, après avoir reçu mon admission de Monsr Haus grand vicaire de l'évêché de Basle pour cette paroisse, j'étais mis en possession de la cure de La Poutroye ce 19 may par Mr Ernst doyen rural et curé de Turckheim » . ⁴

Le curé, comme représentant de l'église catholique, avait une vie officielle mais il avait aussi une vie privée.

2. La vie officielle

Le Val d'Orbey était catholique. Aucun protestant n'étant admis. À moins d'abjurer, tous les habitants d'une communauté étaient donc les paroissiens du curé.

Le curé, pour assurer ses fonctions, était entouré d'une **équipe** : un vicaire, le maître d'école, le marguillier qui était parfois le maître d'école, le conseil de fabrique dont la cheville ouvrière était le fabricien chargé des comptes. Cette équipe était peu fournie et il fallait souvent faire appel à des paroissiens soit pour sonner les cloches, soit pour entreprendre diverses démarches.

Le curé présidait les principales cérémonies religieuses, messes, processions, pèlerinages, administrait les sacrements. Il enregistrait baptêmes, mariages et sépultures dans des registres paroissiaux qui étaient les registres officiels d'État Civil de l'époque. Il suivait de près la vie de ses paroissiens, veillant à leur moralité. A une jeune femme sur le point de mourir après avoir mis au monde un enfant illégitime, le curé Frédelle d'Orbey refusait le Saint Viatique pour donner ... aux filles de se mieux comporter qu'elle. Il n'hésitait pas à ajouter sur un acte de baptême «l'enfant est précocement né à six mois six jours du mariage ». ⁵

En dehors du salut des âmes, le curé s'occupait de **biens matériels** : la dîme, les biens fonciers de l'église gérés avec le conseil de fabrique et le casuel, honoraires donnés par les fidèles qui consistaient en rétribution de messes de fondation, de bénédictions diverses, de participation à des processions.

 $^{^1}$ Benoît JORDAN, Les édifices religieux dans le Val d'Orbey de la guerre de Trente Ans à la Révolution, $\it BSHCLVO\,n^\circ$ 15 (1996) p. 39-51

² Claude MULLER, Langue et religion. Le recrutement du clergé séculier œuvrant dans le Val d'Orbey au XVIII° siècle, *BSHCLVO* n° 25 (2006) p. 12-15

³ RP Lapoutroie

⁴ RP Orbey, sépulture 1/3/1689 et baptême 19/2/1687

⁵ Charles SCHILLINGER, Recueil généalogique de la commune de Fréland, T I p. 47

La dîme était partagée entre le collateur et le curé et sa levée donnait souvent lieu à des difficultés en particulier la dîme de la pomme de terre nouvellement instaurée. En juin 1709, la communauté de Fréland était condamnée à la payer ⁶. En 1724, Noël Guillaume Balthazar, curé du Bonhomme, était en butte à de si nombreuses critiques de ses paroissiens que le doyen du chapitre Philippe Ignace Ernst et le curé de Lapoutroie Joseph Chaxel furent chargés d'enquêter sur sa gestion. Pour se défendre, le curé déclarait : «Ils se vengent de l'action qu'il a attenté à la communauté en 1709 à l'occasion de la dîme de la pomme de terre ». ⁷

À partir de 1660, **une période de reconstruction** débuta dans le Val comme dans le reste de L'Alsace. L'Église catholique donna l'exemple. Dans le Val, deux chantiers importants s'ouvrirent : l'un aux Trois-Épis, à côté de Labaroche, pour rétablir un pèlerinage ancien, l'autre à l'abbaye de Pairis à Orbey. Le premier, entrepris dès 1650, était terminé en 1660. Le second fut plus tardif. En 1735, on remarquait que «la sacristie et toute la maison...étaient bâtie entièrement à neuf avec toute la régularité, propreté et bienséance convenable ». ⁸ et en 1736, on entreprenait la construction d'une nouvelle église terminée en 1741.

Les curés suivirent. À Fréland, Jean Draon passa marché avec des maçons italiens en 1687, pour construire la maison curiale (8) et en 1697, pour agrandir la nef de l'église et construire un nouveau chœur. ⁹

A Lapoutroie, Joseph Chaxel lança la construction de l'église en 1730 : «L'an 1730 a été faite l'adjudication définitive de l'église à bâtir à Lapoutroie après avoir obtenu la permission de Mgr l'évêque de Messala grand vicaire de l'évêché de Basle d'y employer les revenus de la fabrique, à charge néanmoins à la communauté de fournir les ornements nécessaires à ladite église à l'avenir, ladite adjudication faite pour la somme de 2 570 livres pour la taille et maçonnerie et pour la charpente 385 livres et de fournir aux entrepreneurs tous matériaux nécessaires sur place ... et le 12 aoust 1730 a été posée et bénie la première pierre de l'église par moy curé après en avoir obtenu la permission du Grand vicaire. Fait à La Poutroye le 3 septembre 1730 Chaxel curé de La Poutroye ». 10

Un peu plus tard, en août 1735, Philippe Tribout mit aux enchères les travaux du choeur de l'église d'Orbey, profitant probablement du chantier de l'église de l'abbaye de Pairis dirigée par l'abbé Mathieu Tribout, son frère. ¹¹

Malheureusement, en 1750 un incendie ravagea l'église et une partie du village de Lapoutroie. Le successeur de Joseph Chaxel, Jean Baptiste Coudre, dut reconstruire l'église. Trois ans plus tard, ce fut au tour de l'église de Pairis d'être détruite par un incendie. Elle fut aussi reconstruite.

En juin 1760, l'évêque de Bâle vint consacrer les églises de Lapoutroie, d'Orbey et de Pairis. Cela donna lieu à une grande cérémonie qui réunit toutes les églises du Val. L'évêque fut reçu le premier jour à Lapoutroie par les deux frères Chauffour, l'un curé de Lapoutroie, l'autre de Fréland. «Son Altesse précédée par la croix, les bannières et le clergé est entrée sous le dais dans l'église au son des cloches ; vers les sept heures ce prince a consacré l'église paroissiale ; cette cérémonie après avoir duré jusqu'à neuf heures il a dit la messe sur le maître autel dédié en l'honneur de Sainte Odile ». 12

Il administra ensuite le sacrement de confirmation et, à cette occasion, le curé du Bonhomme, Jean George Flottat était venu avec ses paroissiens. Le lendemain l'évêque consacra l'église d'Orbey et le surlendemain celle de Pairis.

A l'occasion de ce voyage, l'évêque résida à l'abbaye de Pairis. Le premier jour, les frères Chauffour furent invités à l'abbaye et le lendemain, l'évêque déjeuna à Orbey, chez le curé Jean Baptiste Delort. Notons que ces trois curés appartenaient à des familles du Conseil Souverain. Ces relations avec des membres du Conseil Souverain mettaient les curés du Val au courant des ordonnances royales et des nouveautés administratives. On organisait alors la **mise en nourrice** d'enfants des villes afin d'apporter aux paysans un supplément de ressources. Cette nouveauté fut introduite dans le Val probablement à l'initiative des curés.

Les curés jouaient en effet un rôle important. Les nourrices devaient présenter un certificat du curé de leur paroisse attestant de leur état-civil, de leur religion et de leurs bonnes mœurs de même que les meneurs qui recherchaient les nourrices et transportaient les enfants. De leur côté, les nourrices remettaient au curé un certificat de renvoi sur lequel étaient mentionnés tous les renseignements nécessaires sur la nourrice et l'enfant. Ce certificat permettait au curé, en cas de décès de l'enfant, de rédiger l'acte.

C'est en parcourant les registres paroissiaux de sépultures que nous avons pris connaissance de ces mises en nourrice. Le premier acte a été enregistré à Lapoutroie en 1739, à Orbey en 1770, à Labaroche en 1777, à Fréland en 1785, aucun au Bonhomme. L'élan paraît avoir été donné par Jean Baptiste Coudre, curé à Lapoutroie, suivi par Jean Baptiste Delort curé à Orbey.

80% des enfants arrivaient de Colmar. Un tiers était des enfants illégitimes dont le parent déclaré était la mère. Le reste se partageait entre enfants d'artisans : cordonniers, tailleurs, perruquiers, coiffeurs, bouchers, boulangers, charpentiers, soit 29% et à égalité trois groupes représentant chacun 11% de l'ensemble : enfants de cultivateurs, vignerons, fermiers, jardiniers, enfants de marchands et enfants de gens de justice, huissiers, avocats, procureurs. Ajoutons en plus les enfants d'un domestique, d'un maître d'école, de trois soldats et d'un officier que nous avons comptés à part.

Cette pratique de mise en nourrice s'ancra dans le Val et se développa au XIX° siècle.

En dehors de ces activités officielles, les curés avaient une vie privée.

3. La vie privée

Au début de notre période, de 1670 à 1730 environ, **les curés vivaient en famille**. En 1693, Jean Draon à Fréland hébergeait sa sœur, sa nièce, son neveu, un valet et deux servantes. (Schillinger p. 69)

En effet, il y avait toujours une sœur ou une nièce pour tenir le ménage. Au Bonhomme se succédèrent auprès de Jean George Flottat ses deux nièces : Jeanne Marie puis Marie Jeanne, à Fréland, Agnès puis Anne Marie, sœur s de Jean Draon, à Lapoutroie, Anne de Martimprey qui resta 48 ans à côté de son frère Jean de Martimprey, à Orbey, Françoise du Puget Frédelle, nièce de Jean de Frédelle et chez son successeur Jean Balthazar, sa sœur Catherine puis sa nièce Françoise Lalbanois.

Certaines de ces sœurs ou de ces nièces se marièrent dans le Val. A Fréland, Agnès Draon épousa Jean Gorius devenu prévôt de Fréland, à Orbey, Catherine Balthazar, Nicolas Husson fils d'un ancien prévôt et Françoise Lalbanois, Jean Anselm. Au Bonhomme, Jeanne Marie Flottat épousa François Didierjean qui tenait une des fermes de l'abbaye de Pairis et sa sœur Marie Jeanne, Jean George Demangeat qui tenait l'auberge la plus importante du village.

La présence de la famille favorisait les contacts avec les paroissiens. On s'en aperçoit en relevant les parrainages acceptés par le curé et ses proches. Le meilleur exemple est celui donné par Jean de Martimprey qui resta cinquante ans à Lapoutroie. En dehors de sa sœur Anne qui était à demeure, il recevait son frère Jean François et son autre sœur Jeanne Marguerite qui tous acceptaient d'être parrain ou marraine. Le curé a été huit fois parrain et sa famille quinze fois. Nous avons ainsi un panorama des paroissiens qu'ils fréquentaient. C'était des officiers seigneuriaux : des prévôts Nicolas Ancel et Nicolas Blaise, le procureur fiscal Claude Finance, le notaire royal Jean Claude Louis ou de simples paroissiens : des tanneurs : Anthoine Anthoine et Joseph Grivel, le maître d'école qui est un assistant du curé et un chirurgien qui avait probablement soigné des membres de la famille.

Mais à partir du milieu du XVIII° siècle, les curés ne vécurent plus en famille. Cela coïncide avec l'arrivée dans les cures de prêtres originaires de Colmar. On ne voit, pendant cette période, que trois fêtes de famille : les trois mariages célébrés à Lapoutroie par le curé Coudre. Il maria en 1743 son frère François Joseph Coudre, Stettmeister au magistrat d'Ammerschwihr avec Marianne

⁶ Claude MULLER, Anges et angélisme dans le Val d'Orbey au XVIII° siècle. Les tracas du curé Balthazar en 1724, *BSHCLVO* n° 23 (2004) p. 26-31

⁷ Benoît JORDAN, L'abbaye de Pairis de 1585 à 1753, un destin tourmenté, *BSHCLVO* n° 14 (1995) p. 34

⁸ Ch. SCHILLINGER, Fréland..., p. 68-69

⁹ ADHR 3B Orbey 478, Marché et convention 29/9/1697

¹⁰ RP Lapoutroie, Baptême 4/1/1746

¹¹ ADHR 3B Orbey 481, Enchère au rabais du choeur de l'église d'Orbey, 3/8/1735

¹² RP Lapoutroie p. XIV

Simonis d'Ammerschwihr, en 1754, sa nièce Marie Ève Hamberger d'Ammerschwihr avec Jean François Gorius prévôt de la communauté de Fréland et, en 1756, son neveu Joseph Henri Coudre procureur au Conseil Souverain avec Marie Rosine Dreux de Colmar.

Désormais les curés employaient des servantes et des valets. Jean Baptiste Coudre, dans son testament, faisait un legs à sa ménagère demoiselle Marie Anne Ortsheit ... « personne honnête et si longues années intéressée si bien pour moi et qui pour me soulager a refusé plusieurs fois des parties favorables et avantageux pour le mariage ». Il ajoutait un legs à une petite servante. ¹³

LES OFFICIERS SEIGNEURIAUX

À son entrée dans le royaume de France en 1648, le Val d'Orbey était un des baillages de la maison de Ribeaupierre installée à Ribeauvillé. Le seigneur nommait un prévôt du Val qui rendait la justice en son nom et un greffier tabellion. Les appels allaient au bailli à Ribeauvillé.

Dès 1648, les deux derniers représentants de la famille, George Frédéric et Jean Jacques de Ribeaupierre acceptèrent la souveraineté du roi de France et reçurent le titre de comte. A la mort de Jean Jacques de Ribeaupierre en 1673, le roi imposa comme successeur un de ses gendres, Christian II comte palatin du Rhin et de Birkenfeld.

En 1655, un intendant représentant le pouvoir royal s'installa à Ensisheim puis à Brisach, enfin à Strasbourg en 1681. En 1658, une chambre royale de justice, le Conseil souverain d'Alsace, se réunit à Ensisheim puis à Brisach enfin à Colmar en 1698. Jusqu'à la Révolution, les administrations seigneuriales furent réorganisées et surveillées par ces deux pouvoirs.

Dans le Val d'Orbey l'administration fut transformée. Le bailli remplaça le prévôt du Val et présida désormais les plaids. Il était aidé par un procureur fiscal et des sergents. Au tabellionné s'ajouta vers 1685 une charge de notaire royal. Chaque communauté reçut un prévôt nommé par le seigneur. Ainsi, à partir de 1690, on comptait dans le Val comme officiers seigneuriaux un procureur fiscal, trois sergents, un tabellion-notaire royal et cinq prévôts, soit une dizaine d'officiers, pour une population qui passa de 3 000 à 9 000 habitants au cours du XVIII° siècle. ¹⁴

1. L'exercice des offices

Ces officiers, qui étaient nommés par le seigneur recevaient des lettres de provision. Ils pouvaient être révoqués ou démissionner ou garder leur office jusqu'à leur mort. Seul le notaire était reçu par le Conseil Souverain.

Les officiers de justice, notaire, procureur fiscal, et sergents achetaient leur charge. En 1749, Jean Nicolas Greney donnait 600 livres pour acquérir la charge de sergent. ¹⁵ En 1713, le tabellion Nicolas Lamouche vendait son office à Joseph Marco pour 2 000 livres. ¹⁶

La situation des prévôts auxquels on donnait pourtant le titre d'officier de justice et police était différente. Ils n'achetaient pas leur charge. Ils étaient choisis dans la communauté en fonction de leur niveau de fortune, de leur réputation, des soutiens qu'ils pouvaient avoir. Joseph Thiébault, nommé prévôt de Fréland en 1771, avait « du bien, une maison qui lui est propre à Fréland ... Le président de Salomon s'intéresse pour lui ». ¹⁷

À cet office étaient liés certaines immunités et des honoraires qui apparaissent dans les comptes communaux.

¹³ ADHR 4E Val d'Orbey 26, Inventaire de J.B. Coudre, curé de Lapoutroie 23/4/1760

Parmi ces officiers, le tabellion-notaire royal qui était aussi receveur des deniers seigneuriaux jouissait d'une place prééminente. Sa situation était stable et il ne se heurtait pas à un mécontentement populaire.

Il en était de même pour le procureur fiscal.

Ce n'était pas le cas des sergents et des prévôts.

Les premiers, qui étaient chargés de mettre à exécution les décisions de justice, se heurtaient souvent au mauvais vouloir des condamnés dont certains employaient la force pour se défendre. Le sergent Valentin Maire dut utiliser son fusil pour se défendre d'un certain Miclo «contre lequel il avait fait quelques poursuites » qui s'attaquait à sa maison. La balle qu'il tira entraîna malheureusement la mort dudit Miclo. Valentin Maire obtint une lettre de rémission et de pardon du Conseil Souverain. ¹⁸

Les seconds se trouvaient en butte à l'hostilité de leur communauté car ils représentaient le seigneur contre lequel les habitants du Val menèrent une guérilla pendant tout le siècle.

Cela débuta par la **rébellion des maîtres bourgeois**, qui dura de 1674 à 1690. Les maîtres bourgeois qui avaient choisi comme représentant un habitant de Lapoutroie, Nicolas Finance, refusaient de payer les impôts seigneuriaux car le château du Hohnack avait été démoli et ne protégeait plus le Val. Le seigneur fut défendu par le gouvernement royal et le prévôt Nicolas Husson fut pris dans la tourmente. ¹⁹

Nicolas Husson, qui faisait partie d'une famille connue d'Orbey, avait été nommé, en 1674, prévôt d'Orbey et de Labaroche. En 1678, profitant de la vacance de la prévôté de Lapoutroie et de Fréland, la seigneurie l'y installa et le considéra désormais comme le prévôt du Val. Mais en 1681 il fut suspendu de ses fonctions «jusqu'à ce que le procès dudit Husson pour les accusations des habitants dudit Val soit vidé ». Bien qu'il fût rétabli officiellement dans ses fonctions en 1683, il ne put les reprendre.

Nicolas Husson s'était montré un fidèle sujet du roi et du seigneur. Il avait été soutenu par le Conseil Souverain. Un conseiller, Jean Paul Duvallié, avait accepté à deux reprises, en 1677 et 1679, d'être parrain d'un de ses enfants, ce qui ne pouvait qu'augmenter l'hostilité des communautés. Nicolas Husson fut assassiné en 1688. Il n'y eut pas de procès. L'affaire fut étouffée.

Les communautés continuèrent à déposer des plaintes contre leur prévôt sur lesquelles la seigneurie demandait au notaire de donner son opinion. En 1735, Jean Marin Ducray, prévôt d'Orbey, se retrouva à Colmar devant le subdélégué de l'intendant pour se justifier des accusations portées contre lui et perdit sa prévôté. ²⁰

Quirin Husson, plus coriace, réussit à garder la prévôté du Bonhomme pendant trente ans (1757-1790) malgré des plaintes incessantes. Il avait trente ans lors de sa nomination. On rappelait sa jeunesse agitée «En 1750 ou environs il fut arrêté et détenu prisonnier es prisons de la conciergerie du Palais de Colmar sur les informations de procédure faites par la maréchaussée au sujet des différents carillons nocturnes, querelles et autres malversations ». On l'accusait aussi d'avoir «en 1749 assassiné avec ses complices sur le grand chemin le nommé Sébastien Simon en lui ayant porté quatre coups d'épée ». Comme prévôt «toutes les assemblées et mutineries defendues par les ordonnances ... se passent ordinairement dans sa maison ». De telles plaintes se renouvellent en 1772, 1781, 1782, 1783. Mais Quirin Husson était défendu par le notaire qui estimait que «les plaintes manquent de précisions ». ²¹

Malgré toutes ces difficultés, les charges furent toujours pourvues.

¹⁴ À compléter par : Yvette BARADEL, Rendre la justice dans le Val d'Orbey au XVIII ° siècle, BSHCLVO n° 23 (2004) p. 38-46 Yvette BARADEL, L'administration des communautés du Val d'Orbey au XVIII° siècle, BSHCLVO n° 24 (2005) p. 24-32

¹⁵ ADHR E 1488 3/11/1749

¹⁶ ADHR E 1505 25/11/1713

¹⁷ ADHR E 1486 15/5/1771

¹⁸ ADHR 1B 944 p. 382

 $^{^{19}}$ À compléter par : Yvette BARADEL, Les administrations seigneuriale et royale dans le Val d'Orbey à la fin du XVII $^{\circ}$ siècle, BSHCLVO $^{\circ}$ 22 (2003) p. 24-29

²⁰ ADHR E 1487 19/9/1735

²¹ ADHR E 1486 s.d. 1757 ?

2. Les officiers de justice

Nous séparerons les notaires, procureurs fiscaux et sergents, qui faisaient des études de droit, des prévôts qui n'avaient pas cette formation.

Notaires, procureurs fiscaux, sergents.

Ces officiers apprenaient leur métier comme clerc chez d'autres officiers. Ils se recrutaient dans des familles assez aisées pour payer leurs études et acheter les charges. Dans son testament, le procureur fiscal Claude Finance rappelait ce qu'avaient coûté les études de ses fils. Il donnait 40 florins à son fils Jean «attendu qu'il n'a rien dépensé ni coûté pour les écoles comme ses autres frères ».

Le notaire Nicolas Lamouche, né à Orbey en 1684, fils d'un marchand, fit d'abord des études de philosophie, entra en 1706 comme clerc au Conseil Souverain d'Alsace, acquit en 1707 le tabellionné seigneurial de Sainte-Marie puis en 1711 celui du Val d'Orbey.

Le procureur fiscal Joseph Gorius, né à Fréland en 1699, fils du prévôt Jean Gorius, fut envoyé à 13 ans au collège jésuite de Colmar, puis à celui d'Ensisheim. On ne sait où il étudia le droit. On le retrouve vers 1730 comme sergent seigneurial dans le Val puis, vers 1745, comme procureur fiscal.

Quelques familles monopolisèrent ces charges.

Demenge Paulus de Lapoutroie était tabellion en 1650. Le seigneur le choisit comme prévôt du Val d'Orbey vers 1665 et donna la charge de tabellion à son fils Jean. Celui-ci la garda jusqu'à sa mort vers 1675.

Au Bonhomme, le cultivateur Joseph Simon obtint la prévôté du Val en 1687 et la garda jusqu'à sa mort en 1740. Un de ses fils, Jean Louis, fut procureur fiscal de 1712 à 1728 et le fils de ce dernier, Joseph Antoine, prévôt d'Orbey de 1756 à 1786. Sa fille Marie Louise épousa, en 1736, Nicolas Didier prévôt du Bonhomme.

La famille Adam d'Orbey s'intéressa aux charges de sergent et de procureur fiscal. Le père Claude Didier Adam était marchand drapier. Deux de ses fils furent sergents seigneuriaux, Joseph de 1697 à 1717 dans le Val et Michel qui partit et que l'on trouve à Ribeauvillé et à Kientzheim. Un troisième fils, Claude, fut procureur fiscal de 1693 à 1699. Joseph laissa sa charge de sergent à un de ses fils Joseph qui l'exerça de 1720 à 1767. Un autre fils, Dominique, fut procureur fiscal de 1729 à 1744 puis quitta le Val.

À Fréland, ce fut la famille Gorius. Un Jean Gorius fut prévôt du Val d'Orbey entre 1619 et 1639 auquel succéda son fils Nicolas. Un autre Jean Gorius était prévôt de Fréland, entre 1693 et 1709. Mort en 1709 à 54 ans, il serait né vers 1650 et pourrait être le fils de Nicolas. Il y aurait donc une tradition administrative dans la famille. Son fils Joseph que nous connaissons fut sergent puis procureur fiscal. Le fils de Joseph, Jean-François, fut prévôt de Fréland de 1750 à 1771.

La famille Marco de Lapoutroie garda le tabellionné et le notariat de 1713 à 1789. Joseph Marco, né à Sainte-Marguerite près de Saint-Dié, était prévôt de Sainte-Marie-aux-Mines lorsqu'il acquit la charge de tabellion du Val en 1713 puis celle de notaire royal en 1714. Il mourut en 1747 laissant le tabellionné et le notariat à son fils Léopold qui, à cause d'une mauvaise gestion, dut abandonner ses charges à la veille de la Révolution.

Quel était le genre de vie de ces officiers ?

Le procureur fiscal Claude Adam mourut brutalement, surpris d'une maladie de fièvre chaude, en février 1699. ²³ Il avait environ trente ans et peu de biens-fonds : une maison et trois meix (jardins). Il louait des terres et les faisait cultiver par des habitants du village. Il se faisait livrer des chariots de bois, de foin. David Miclo d'Orbey déclarait : « une demi-journée qu'il a été de charrue avec

son attelée de quatre bœufs et un cheval dans un champ que ledit défunt avait loué Cinq journées qu'il a prêté son cheval au défunt pour aller quérir Mlle la fiscal qui était à Plombières. Mougeon George avait charroyé un chariot de froment en gerbe et un chariot de regain. Demange Parmentier de Labaroche avait battu du grain de même que Laurent Maire d'Orbey. »

Nous nous trouvons devant un officier de justice qui vit à la campagne mais ne cultive pas.

Par contre **le procureur fiscal Jean Louis Simon** était à la fois officier et cultivateur. ²⁴ Il était propriétaire terrien : deux maisons, une grange, deux enclos, entretenait un troupeau de quatorze vaches et de quatorze brebis. Il avait un cadre de vie cossu : de l'argenterie, cuillères, fourchettes, chandeliers, des meubles, sept armoires dont l'une bois de noyer au-devant et le reste sapin, un buffet de marquetage, des tables, des chaises, un fauteuil, des coffres. Un jeu de trictrac lui permettait de se distraire avec des amis.

Le sergent seigneurial Pierre Petitdemange, qui mourut à Fréland en novembre 1775, n'était pas du même milieu social que les deux officiers précédents. ²⁵ Son père était charron et son oncle maréchal-ferrant. Il avait une fortune foncière : une maison au village et des terrains éparpillés sur le ban, sept jardins, deux prés, six champs, le tout évalué à 3 750 livres. Cela lui permettait d'entretenir trois vaches, une génisse, sept poules et un porc.

Il présente l'intérêt d'être un des rares habitants du Val, en dehors des curés, à posséder une bibliothèque. On compte une trentaine de titres. Les uns ont trait à la profession : Les arrêts notables du Conseil Souverain d'Alsace ou Le style général des huissiers et sergents. D'autres sont des livres de géométrie et d'arithmétique. Il s'y ajoute des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie complétés par une Histoire des plantes de l'Europe. Trois livres d'Histoire complètent cet ensemble : Histoire d'Alsace, Histoire des rois de France et des reines, Histoire de la Sainte Bible.

On relève, outre la bibliothèque, des instruments d'arpentage : 29 outils propres à l'arpentage, le tout dans une boîte avec deux autres pièces de mesure avec la chaîne qui ne sont pas dans la dite boîte le tout avec la boussole.

Pierre Petitdemange est un exemple intéressant de la démocratisation du recrutement des officiers seigneuriaux.

Parmi ces officiers, **le tabellion-notaire Joseph Marco** fait figure de financier. Installé à Lapoutroie en 1713, il y mourut en 1747 et laissait une fortune évaluée à 127 336 livres, qui est unique dans le Val. ²⁶

Il avait des biens-fonds: maisons, prés, vignes, de l'argenterie, du mobilier mais surtout des créances qui s'élevaient à près de la moitié de cette fortune: 51 860 livres soit 41 %. Il apparaît comme le principal créancier des habitants du Val. Pour arriver à ce résultat, il s'était constitué un solide réseau de relations aidé par sa femme, Barbe Françoise Guggenberger et son beau-frère, François Joseph Guggenberger, arrivé à Lapoutroie vers 1716 comme sergent seigneurial. Tous les trois acceptèrent de nombreux parrainages qui nous font connaître ces relations.

Dès 1714, Joseph Marco se rapprochait de deux notables de Lapoutroie, le prévôt Joseph Valentin et l'aubergiste Jean Claude qui, tous les deux, étaient des Lorrains originaire de Saint-Dié comme lui. On le voit ensuite fréquenter le procureur fiscal Jean Louis Simon, le chasseur seigneurial Nicolas Hanzo et le fils de celui-ci aussi chasseur seigneurial, deux cultivateurs aisés, Urbain Jacque et Jean Marco de Ribeaugoutte. En 1728, Joseph Valentin démissionna de la prévôté et Jean Claude lui succéda. Après la mort de Jean Louis Simon, en 1729, François Joseph Guggenberger remplit la charge de procureur fiscal. Le réseau se consolidait. Il se renforça grâce à certains prêts accordés par Joseph Marcot. En 1739, il avança 1 100 livres à Joseph Maire d'Hachimette pour acquérir la charge de sergent seigneurial. Celui-ci devint plus tard prévôt de Lapoutroie. Joseph Marco, fils du cultivateur Jean

²² ADHR 4 E Val d'Orbey 81, Testament du 5/12/1682

²³ ADHR 4 E Val d'Orbey 31, Inventaire du 13/2/1699

²⁴ ADHR 4E Val d'Orbey 33, Inventaire du 2/3/1730

²⁵ ADHR 4E Val d'Orbey 11, Inventaire du 5/12/1775

Francis LICHTLÉ, Les Marco notaires et receveurs seigneuriaux dans le Val d'Orbey au XVIII° siècle, BSHCLVO n° 17 (1998) p. 19-23

Claude MULLER, Encore sur terre et déjà au ciel. Le testament de Joseph Marco 1787, BSHCLVO n° 24 (2005) p. 20-23

Marco, apparaît comme changeur pour le Roi vers 1740. Il avait reçu un prêt de 1 200 livres du notaire, probablement pour acheter son office.

En décembre 1746, Barbe Françoise Guggenberger mourut, en mars 1747 Joseph Marco et en mars 1749 l'aubergiste et prévôt Jean Claude. François Joseph Guggenberger n'exerçait plus ses fonctions de procureur fiscal. Le réseau de relations créé par Joseph Marco disparut.

Les prévôts.

Choisir un prévôt n'était pas chose aisée.

Au lendemain des guerres, le pays était ruiné et la population peu nombreuse. Plusieurs prévôtés furent données à une même personnalité. Claude Finance de Lapoutroie fut prévôt de Lapoutroie et Fréland vers 1675, Nicolas Husson d'Orbey, déjà prévôt d'Orbey et de Labaroche, lui succéda dans cette charge. Par contre, on trouve parfois deux prévôts pour le même village. C'est le cas à Lapoutroie, entre 1670 et 1698, où Nicolas Blaise et Nicolas Ancel exercent ensemble la charge. Ensuite l'institution se normalisa. À partir du début du siècle chaque village eut son prévôt.

Le choix d'un prévôt ne pouvait se faire que dans une minorité assez aisée que nous pouvons connaître car on évaluait les feux en tenant compte de leur valeur fiscale et en les répartissant en bons, médiocres et mauvais. En 1766, c'était une dizaine de feux qui faisaient partie des bons au Bonhomme, à Fréland, à Labaroche et à Lapoutroie. À Orbey, qui était le village le plus peuplé, on en relevait 50.

Jusqu'au milieu du XVIIIº siècle, les prévôts étaient tous des cultivateurs.

Nicolas Blaise, prévôt de Lapoutroie, mort en 1698, avait une maison à Altenbach entourée de cinq jours de terre tant en nature de meix, jardins fruitiers et champs, une grange avec un enclos de trente jours, trois prés et trois champs, soit un total de 45 jours de terre (22 hectares environ). Il livrait du foin à Ribeauvillé pour les chevaux du seigneur. ²⁷

Jean Gorius prévôt de Fréland, mort en 1709, avait une maison entourée de deux fauchées tant en nature de pré, meix et jardin ... une grange avec l'enclos joignant contenant environ vingt jours de terre tant en nature de champ que de pré. Jean Gorius avait en plus de l'argent : 1 000 florins en monnaie d'Alsace et 3 387 florins placés en obligations surtout à Fréland mais aussi à Lapoutroie et dans la plaine à Sigolsheim et Kientzheim. ²⁸

Sébastien Guidat, prévôt d'Orbey, mort en 1733, ajoutait à sa maison d'Orbey, son enclos de Vermanprey, sa chaume du Surcenord, ses prés et champs, enfin un moulin situé à Remomont.²⁹

Mais certains cultivateurs joignaient à leur exploitation une autre activité. C'était le cas de Jean Didier au Bonhomme et de Jean Claude à Lapoutroie.

Le premier était péager. Il levait les droits de passage qui existaient entre l'Alsace et la Lorraine. En dehors de son exploitation agricole, il possédait un groupe de maisons au Bonhomme dont un moulin, une forge et un entrepôt de sel. ³⁰

Le second avait une exploitation agricole d'une soixantaine de journaux (30 ha environ), une vingtaine de vaches qu'il envoyait sur les chaumes. Il y ajoutait une auberge florissante et un commerce de vins. ³¹

À partir de 1750, le choix de l'administration seigneuriale se porta sur des sergents : trois à Lapoutroie, Joseph Maire en 1750, Claude Clément Périolat en 1768 et Nicolas Manière en 1773, un à Orbey en 1756 Joseph Antoine Simon.

Ensuite apparaissent des régents d'école : Dominique Blaise à Labaroche en 1762 et Joseph Dielaine à Fréland en 1785. Certains d'entre eux ainsi que leur épouse étaient des étrangers au Val. Claude Clément Périolat était de Rambervillers et Nicolas Manière de Chatenois.

Ces nouvelles recrues n'étaient plus des cultivateurs et avaient peu de biens fonciers.

Joseph Antoine Simon, adjoint au prévôt d'Orbey en 1748, fut nommé prévôt en 1756. Il était le fils du procureur fiscal Jean Louis Simon et avait été sergent royal. Contrairement à son père, il n'était pas un propriétaire terrien. Il se bornait à avoir une maison entourée d'un jardin potager, d'un pré et d'un champ et entretenait une vache. Il n'avait pas de fortune. Par contre sa maison était bien meublée. On relève une commode de bois de noyer, trois armoires, trois horloges dont une de cuivre. Il utilisait à la fois de la vaisselle d'étain et de faïence. 32

Le recrutement des notables de fonction évolua au cours du siècle. Le Conseil Souverain d'Alsace représentant le Roi s'intéressa de plus en plus à leur nomination.

Ce fut le cas pour les curés mais aussi pour les officiers de justice qui en dépendaient. Nous avons vu que Joseph Thiébault, futur prévôt de Fréland, était soutenu par le président de Salomon. Plus généralement, l'arrivée de sergents à la prévôté était probablement voulue par le Conseil.

Ainsi dans le Val, à la veille de la Révolution, le pouvoir royal avait définitivement écarté le pouvoir seigneurial.

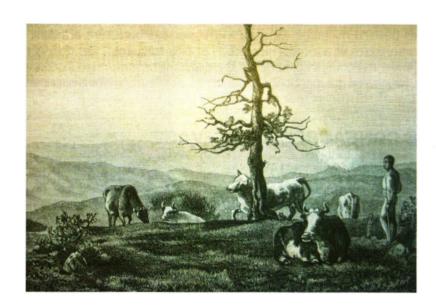
NOTES:

ADHR : Archives Départementales du Haut-Rhin

BSHCLVO : Bulletin de la Société d'histoire du Canton de Lapoutroie, Val d'Orbey

RP : Registres paroissiaux, Fédération Généalogique de Haute-Alsace,

Cahiers Sairepa: n° 46: Lapoutroie; n° 35: Orbey



²⁷ ADHR 4E Val d'Orbey 21, Inventaire du 29/7/1698

²⁸ ADHR 4E Val d'Orbey 7, Inventaire du 14/5/1709

²⁹ ADHR 4E Val d'Orbey 33, Inventaires du 16/7/1729 et du 20/4/1733

³⁰ ADHR 4E Val d'Orbey 2, Inventaire du 7/3/1731

³¹ ADHR 4E Val d'Orbey 24, Inventaire du 14/8/1741

³² ADHR 4E Val d'Orbey 37, Inventaire du 5/2/1760

L'ÉLEVAGE DANS LE VAL D'ORBEY

Aux XVIIème et XVIIIème siècles

Philippe JÉHIN



¹ Dans la déclaration des terres labourables établie en 1716, le rédacteur précise que, pour Orbey, « *les troupeaux sont ce que les habitants ont le plus avantageux* »². Cette remarque peut être étendue à l'ensemble des communautés du Val d'Orbey, au moins du XVI^e au XVIII^e siècle, tant la pratique de l'élevage semblait vitale pour les habitants de la haute vallée de la Weiss.

Pourtant, en dépit de l'abondante documentation disponible, aucune étude approfondie sur l'élevage dans le Val d'Orbey sous l'Ancien Régime n'a été entreprise pour tenter de quantifier les trou-

peaux et d'en révéler les particularités. Certes, dès 1983, Odile Kammerer a ouvert la voie par la présentation du cheptel bovin dans le Val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans, dans un plaidoyer en faveur d'une histoire de l'environnement³. Francis Lichtlé quant à lui a travaillé sur l'élevage au XIX^e siècle⁴ tandis que son étude sur les métairies de la seigneurie des Ribeaupierre dans la vallée de la Weiss porte davantage sur les bâtiments que sur les troupeaux⁵.

Pourtant, les archives seigneuriales recèlent de nombreux documents mentionnant l'élevage. La seigneurie de Ribeaupierre loue les chaumes et perçoit des redevances fixées par tête de bétail depuis le XVI^e siècle. Au XVII^e siècle, les autorités recensent le bétail et la main d'œuvre en vue d'éventuelles réquisitions pour les besoins militaires. Puis, au XVIII^e siècle débute l'ère pré-statistique avec des recensements démographiques et agricoles plus précis et plus fréquents. Ces données chiffrées peuvent être complétées par les inventaires après décès qui délivrent des informations souvent plus détaillées ou par les archives judiciaires qui mentionnent des délits de pâturage des troupeaux.

UNE VALLÉE CONSACRÉE À L'ÉLEVAGE

Une supplique des habitants du Bonhomme au prince de Birkenfeld à la fin du fin XVII^e siècle rappelle que les conditions naturelles ne permettent pas les cultures et que les habitants se consacrent principalement à l'élevage pour leur subsistance : « *le village étant situé dans des montagnes où l'on ne peut labourer aucun grain, que toute la meilleure substance que les suppliants peuvent avoir c'est d'entretenir quelques bestiaux* »⁶.

Déjà, avant la Guerre de Trente ans, le Val d'Orbey se caractérisait par son activité pastorale. Ainsi, en 1629, 234 vaches des Basses Huttes et des Hautes Huttes sont envoyées sur les chaumes. En 1631, 281 bovins de Fréland font de même. L'année suivante, on compte 1641 vaches d'Orbey et 613 de Labaroche sur les crêtes. Ce sont donc 2749 bovins que ces communautés villageoises élèvent sans compter les troupeaux de Lapoutroie et du Bonhomme que les documents ont omis.

Et Odile Kammerer de conclure : « A la veille de la Guerre de Trente ans, il n'est pas impossible que le cheptel bovin du Val d'Orbey ait atteint 5000 à 6000 bêtes » 7. Le Val d'Orbey est durement éprouvé par la Guerre de Trente ans et les guerres suivantes. En 1648, la vallée a perdu les deux tiers de sa population, les maisons sont en ruines, les champs et les pâturages sont envahis par les broussailles 8. Les importants troupeaux du début du siècle ont disparu dans la tourmente.

Un premier recensement à des fins militaires est organisé en novembre 1686. Il mentionne les attelages de bœufs, les chevaux et les manouvriers qui pourraient être réquisitionnés dans chaque village⁹.

État des attelages, chevaux et manouvriers en 1686

| | Paires de bœufs | Chevaux | Manouvriers |
|-------------|-----------------|---------|-------------|
| Lapoutroie | 41 | 20 | 46 |
| Le Bonhomme | 2 | 25 | 20 |
| Orbey | 38 | 31 | 92 |
| Huttes | 6 | 9 | 18 |
| Labaroche | 30 | 4 | 22 |
| Fréland | 32 | 4 | 45 |

La situation varie considérablement d'un village à l'autre. Labaroche et Fréland disposent de bœufs mais de très peu de chevaux. Au contraire, Le Bonhomme semble mieux pourvu en chevaux mais ne possède guère de bœufs. Il est vrai que les labours y sont fort rares et que les paysans n'ont donc pas besoin d'entretenir des bœufs pour tirer les charrues. Le nombre de chevaux relativement élevé pour un village peu peuplé et pauvre surprend.

Quelques décennies plus tard, un nouveau dénombrement du bétail est réalisé dans la première moitié du XVIIIe siècle10. Il démontre un net renouveau démographique et surtout une nette reprise de l'élevage qui retrouve progressivement les effectifs de la veille de la Guerre de Trente ans.

Dénombrement du bétail dans la première moitié du XVIIIe siècle

| | Nombre de foyers | Chevaux | Bœufs et taureaux | Vaches | Génisses | Porcs | Chèvres |
|-------------|------------------|---------|-------------------|--------|----------|-------|---------|
| Lapoutroie | 160 | 24 | 116 | 332 | 79 | 45 | 258 |
| Le Bonhomme | 52 | 38 | 6 | 242 | 45 | 36 | 113 |
| Orbey | 235 | 39 | 173 | 761 | 216 | 151 | 299 |
| Labaroche | 86 | 1 | 60 | 111 | 69 | 4 | 73 |
| Fréland | 107 | 8 | 87 | 227 | 46 | 42 | 114 |
| TOTAL | 640 | 110 | 442 | 1673 | 455 | 278 | 857 |

Le nombre de chevaux a peu évolué, il reste faible pour Labaroche et Fréland et élevé pour Le Bonhomme compte tenu de sa population. Le dénombrement détaille les bovins : on prend soin de distinguer les mâles des vaches et des génisses. Pour Le Bonhomme, il est précisé qu'il s'agit de six bœufs à engraisser, ce qui, a contrario, prouve bien la vocation laitière de l'élevage bovin dans le Val d'Orbey. Le document indique aussi pour la première fois le nombre de porcs et de chèvres. Si l'élevage bovin reste nettement prépondérant, l'élevage caprin semble néanmoins important.

¹ Détail de peintures de Michel HERTRICH, XIXème siècle, Cabinet des estampes de la Bibliothèque de la ville de Colmar

² A.D.H.R. E 1507

³ Odile KAMMERER. « Le cheptel bovin dans le val d'Orbey avant la Guerre de Trente ans : pour une histoire écologique », *Histoire de l'Alsace rurale*, Strasbourg, Istra, 1983, p. 149-160.

⁴ Francis LICHTLE. « Contribution à l'histoire agricole du canton par quelques statistiques de 1794 à 1938 », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 1997, n° 16, p. 69-72.

⁵ Francis LICHTLE. « Les métairies de la seigneurie des Ribeaupierre dans la vallée de la Weiss », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 1989, n° 8, p. 34-39.

⁶ A.D.H.R. 3 B 477 n° 2 s.d. [fin XVII^e siècle]

⁷ Odile KAMMERER. *Op. cit.* p. 152.

⁸ Yvette BARADEL. Histoire du pays welche. Société d'histoire du canton de Lapoutroie, 2003, p. 65.

A.D.H.R. E 1491 État des bourgeois, habitants des villages qui ont des attelages et des manouvriers, 1686.

¹⁰ A.D.H.R. E 1491 s.d. [vraisemblablement vers 1720-1730]

En 1776, un nouveau dénombrement des habitants et du bétail est effectué11. Bien entendu, en dépit de la précision indiquée sur le document original, les données doivent être considérées comme indicatives. Ainsi, les chiffres arrondis pour le village du Bonhomme paraissent approximatifs et l'absence de porcs paraît bien étrange alors qu'on en comptait 36 spécimens quelques décennies plus tôt. Le nombre de chevaux a régressé tout comme celui des bœufs et des taureaux. En revanche, les effectifs des animaux productifs tels que le porc, la vache et la chèvre, ont fortement augmenté. Le document précise en outre onze brebis à Orbey « non compris celles de Pairis ». Cet élevage ovin reste néanmoins très marginal dans le Val d'Orbey largement consacré aux bovins.

Dénombrement du bétail en 1776

| | Nombre d'habitants | Chevaux | Bœufs et taureaux | Vaches et génisses | Porcs | Chèvres |
|-------------|--------------------|---------|-------------------|-----------------------|-------|---------|
| Lapoutroie | 1490 | 23 | 74 | 789 | 91 | 268 |
| Le Bonhomme | 821 | 20 | 0 | 500 | 0 | 100 |
| Orbey | 2928 | 17 | 66 | 1275 | 322 | 649 |
| Labaroche | 880 | 4 | 96 | 312 | 32 | 120 |
| Fréland | 1197 | 5 | 53 | 572 | 82 | 280 |
| TOTAL | 7316 | 69 | 289 | 3448 | 527 | 1417 |

À la fin du XVIII^e siècle, de nouveaux recensements du bétail sont effectués après les premiers troubles révolutionnaires. En 1794, on dénombre dans le Val d'Orbey 3846 bovins dont 131 bœufs et 62 chevaux¹². Trois ans plus tard, l'administration procède à un dénombrement plus précis¹³. Il confirme la tendance séculaire. Le nombre de chevaux stagne, les effectifs des bovins ne progressent guère, comme si les éleveurs de la vallée avaient atteint les limites de la capacité de la production de fourrage. En revanche, des espèces moins exigeantes telles que les ovins et surtout les caprins voient leurs effectifs croître. L'augmentation continuelle du nombre de chèvres pourrait signifier une paupérisation de la population, trop nombreuse pour élever davantage de bovins faute de surfaces enherbées suffisantes.

Dénombrement du bétail dans le Val d'Orbey en 1797

| | Chevaux | Poulains | Bœufs | Vaches | Génisses | Veaux | Brebis | Chèvres |
|-------------|---------|----------|-------|--------|----------|-------|--------|---------|
| Labaroche | 4 | 0 | 36 | 309 | 103 | 80 | 19 | 299 |
| Orbey | 19 | 2 | 34 | 1980 | 205 | 80 | 42 | 925 |
| Lapoutroie | 24 | 4 | 51 | 659 | 234 | 97 | 15 | 363 |
| Fréland | 4 | 0 | 14 | 468 | 191 | 0 | 0 | 183 |
| Le Bonhomme | 23 | 5 | 5 | 463 | 99 | 59 | 23 | 145 |
| TOTAL | 74 | 11 | 140 | 3879 | 832 | 316 | 99 | 1915 |

Plusieurs espèces paraissent totalement **absentes** du Val d'Orbey du XVIII^e au XVIII^e siècle. Les inventaires ne mentionnent ni âne, ni mulet.

Les **basses-cours** semblent particulièrement calmes avec quelques poules et parfois un coq, rarement des oies, et jamais de dinde, canard ou lapin. En 1699, Valentin Thiriat du Bonhomme possède huit poules¹⁴. L'inventaire après décès de Jean Didier en 1731 indique neuf poules et un coq¹⁵ et celui de Jeanne Chaxel mentionne en 1737 neuf poules, un coq et cinq oies¹⁶. Mais ces personnes appartiennent à la catégorie la plus aisée du village. Pour les plus démunis, aucun inventaire après décès

n'est rédigé. Les autres habitants n'élèvent pas toujours de la volaille. Le cheptel déclaré pour Barbe Ancel en 1733 la situe plutôt dans la moyenne avec une vache, un cochon et quatre poules¹⁷.

Quelques rares particuliers aisés possèdent aussi des **ruches** comme Valentin Thiriat qui a « *trois ruches à miel* » ¹⁸ ou Nicolas Parmentier qui détient « *deux ruches de mouches à miel* » ¹⁹.

Le **porc** est l'animal le mieux adapté à l'économie rurale. Si les celliers contiennent souvent du lard, les porcs n'apparaissent pas très fréquemment dans les inventaires après décès. Jean-Michel Boehler attire l'attention sur le fait que ces « *inventaires doivent être maniés avec précaution compte tenu de la variabilité du nombre de têtes au courant de l'année, le maximum se situant au dernier trimestre de l'année, à la veille de l'abattage hivernal »²⁰. L'élevage du porc est destiné à l'autoconsommation. L'inventaire après décès de Demange Le Maire précise « <i>deux cochons pour l'entretien du ménage de la veuve* »²¹. Généralement, quand il est mentionné dans les textes, il ne se trouve qu'en un seul exemplaire. Seuls les paysans les plus aisés en possèdent deux ou trois. En 1735, un cochon est estimé à 12 livres²². Les historiens du monde rural soulignent que l'élevage porcin est étroitement dépendant de l'élevage bovin, les porcs étant notamment nourris de petit lait²³. Or, le Val d'Orbey apparaît comme une région d'élevage bovin avec une abondante production de fromage mais aussi de pommes de terre²⁴. Aussi n'est-il pas surprenant que Jeanne Chaxel possédant à son décès dix-neuf vaches ait pu élever trois porcs gras²⁵.

UNE SPÉCIALISATION DANS L'ÉLEVAGE LAITIER

L'élevage des bovins est prépondérant dans le Val d'Orbey sous l'Ancien Régime. Le nombre exact de bêtes reste difficile à cerner du fait de l'imprécision des dénombrements qui ne distinguent pas toujours vaches, génisses et veaux, ainsi que taureaux et bœufs²⁶. Bien que tous les foyers n'élèvent pas de bovins, une moyenne d'animaux par foyer ne peut être considérée que comme indicative. Les villages d'Orbey, de Lapoutroie et surtout du Bonhomme semblent davantage spécialisés dans l'élevage bovin que Fréland et Labaroche, certainement par la proximité des Hautes Chaumes où sont envoyés les troupeaux durant la période d'estive. Tous les paysans ne disposent pas d'un cheptel aussi fourni que Jacques Nicolas et Colatte Barbier qui possèdent en 1718 de cinq vaches, d'une génisse de deux ans, d'une âgée d'un an, d'une génisse de l'année et d'un veau de lait²⁷.

Effectifs des vaches et génisses au cours du XVIIIe siècle

| | première moitié du XVIII ^e siècle | | | 1776 | | |
|-------------|--|-----------------------|----------------------------------|---------------------|-----------------------|----------------------------------|
| | nombre de foyers | vaches et génisses | nombre d'animaux par foyer | nombre de foyers | vaches et génisses | nombre d'animaux par foyer |
| Lapoutroie | 160 | 411 | 2,7 | 222 | 789 | 3,6 |
| Le Bonhomme | 52 | 287 | 5,5 | 145 | 500 | 3,5 |
| Orbey | 235 | 977 | 3,8 | 477 | 1275 | 2,7 |
| Labaroche | 86 | 180 | 2 | 172 | 312 | 1,8 |
| Fréland | 107 | 273 | 2,6 | 198 | 572 | 2,9 |

¹¹ A.D.H.R. E 1491 nº 9 Dénombrement de 1776

¹² Francis LICHTLE. « Contribution à l'histoire agricole du canton par quelques statistiques de 1794 à 1938 », Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie, 1997, n° 16, p. 69-72.

¹³ A.D.H.R. L 1000 Dénombrement de 1797

¹⁴ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Valentin Thiriat en 1699

¹⁵ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Jean Didier en 1731

¹⁶ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Jeanne Chaxel en 1737

¹⁷ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Barbe Ancel en 1733

¹⁸ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Valentin Thiriat en 1699

¹⁹ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaire de Nicolas Parmentier en 1722

²⁰ Jean-Michel BOEHLER. *La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789)*, Strasbourg, Presses Universitaires, 1994, p. 954.

²¹ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Demange Le Maire en 1691

²² A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaires de 1735

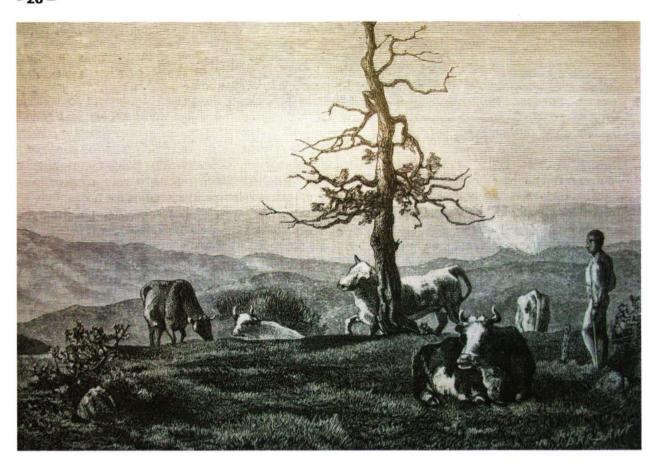
²³ Jean-Michel BOEHLER. Op. Cit. p. 954.

²⁴ Philippe JEHIN. « L'alimentation dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, 2012, n° 2, p. 63-75.

²⁵ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Jeanne Chaxel en 1737

²⁶ A.D.H.R. E 1491

²⁷ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 31 Orbey, inventaire de Jacques Nicolas et Colatte Barbier en 1718



Gravure extraite de l'ouvrage de Charles GRAD, Pays d'Alsace

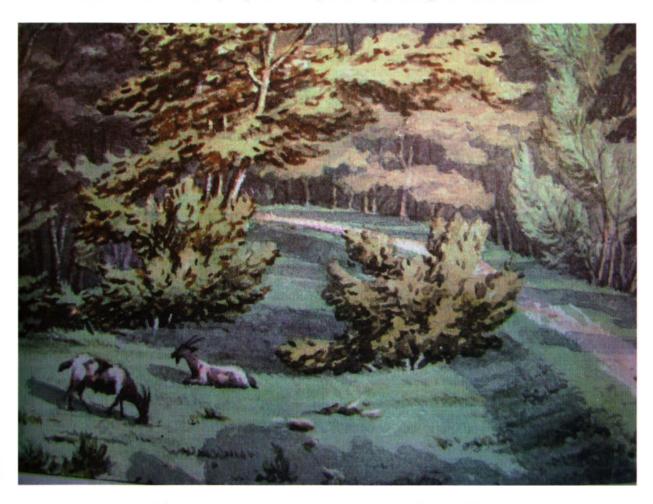
Dans chaque village, on élève quelques **taureaux**. Leur absence dans le dénombrement de 1776 au Bonhomme paraît surprenante. Dans une région consacrée à l'élevage bovin, les modalités de leur détention diffèrent logiquement des terroirs de labours. En plaine d'Alsace, on dénombre souvent un seul taureau à la charge du village²⁸. Dans les villes, les quelques taureaux reproducteurs sont parfois entretenus par des communautés religieuses ou hospitalières²⁹. Dans le Val d'Orbey, quelques particuliers élèvent un taureau comme Bastienne Colin au Bonhomme en 1664 avec ses six vaches, trois génisses de deux ans, un petit taureau et un cheval³⁰. Exceptionnellement, un paysan possède deux taureaux comme Jean Million en 1725 à Labaroche³¹.

Le nombre de **bœufs** est plus important. Symbole de puissance et de patience, le bœuf est adapté aux labours en montagne³². Comme les champs sont très peu étendus sur le finage du Bonhomme, il n'est donc pas surprenant d'y trouver peu de bœufs hormis quelques individus destinés à la boucherie. La propriété d'une paire, voire deux paires de bœufs comme Marie Dechristé en 1725, révèle l'aisance de son possesseur³³. Une paire de bœufs est évaluée entre 100 et 140 livres au début du XVIII^e siècle, une vache vaut 25 livres et un taureau entre 20 et 30 livres³⁴.

Dans certains cas, le **cheval** peut remplacer les bœufs pour tracter une charrette sur les chemins ou une charrue dans les champs. Selon Jean-Michel Boehler, un cheval revient cher tant à l'achat car il coûte l'équivalent d'une paire de bœufs qu'à l'entretien car il consomme en partie des grains. Le cheval est avant tout synonyme de richesse et de pouvoir. Le cheval reflète un statut social élevé dans la hiérarchie villageoise³⁵. Un cheval hongre âgé de cinq ans est estimé à 50 florins en

1705³⁶. Une riche veuve comme Marie Louis possède en 1696 une cavale (jument) et deux poulains de deux ans, mais aussi onze vaches laitières, sept taureaux, quatre génisses, quatre chèvres, trois cabris et deux porcs³⁷.

Au contraire, la **chèvre** fait figure de « *vache du pauvre* ». Son prix est peu élevé et son entretien très peu coûteux. En 1725, une chèvre est estimée à trois livres³⁸. La chèvre est explicitement mentionnée dans les coutumes du val d'Orbey. L'article 32 de la version de 1564 précise que l'élevage caprin est réservé aux indigents qui ne peuvent pas entretenir des vaches : « *item touchant les chèvres que le commun peuple voudrait faire aller à la commune pasturer comme a été par devant, sy ordonnons et voulons que celuy qui ne soutient point de vaches peut et doit avoir deux ou trois chèvres seulement et non plus, pour nourrir ses enfants, et les doit aussy pasturer aux lieux ordonnez par la justice » ³⁹. Son nombre est limité à trois par foyer car la chèvre est vorace, elle menace les cultures et même le couvert forestier, au point d'être prohibée par les règlements forestiers⁴⁰.*



Détail de peintures de Michel HERTRICH, XIXème siècle, Cabinet des estampes de la Bibliothèque de la ville de Colmar.

²⁸ Jean-Michel BOEHLER. Op. cit. p. 943.

²⁹ Michel ROGEZ. « Taureaux et verrats de l'hôpital de Colmar au XIX^e siècle », *Annuaire de la société d'histoire de Colmar*, 2001-2002, n° 44, p. 59-79.

³⁰ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Bastienne Colin en 1664

³¹ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaire de Jean Million en 1725

³² Jean-Michel BOEHLER. *Op. cit.* p. 940

³³ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaire de Marie Dechristé en 1725

³⁴ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaires de Jean Million en 1725 et de Marc Girardin en 1735

³⁵ Jean-Michel BOEHLER. Op. cit. p. 940-941.

³⁶ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Sébastienne Cottel en 1705

³⁷ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Marie Louis en 1696

³⁸ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 13 Labaroche, inventaire de Jean Million en 1725

³⁹ Édouard BONVALOT. Les Coutumes du Val d'Orbey, Paris, Durand, 1864, p. 15-16.

⁴⁰ Philippe JEHIN. *Les hommes contre la forêt.* Strasbourg, Nuée Bleue, 1993, p. 89-92.

Effectifs des caprins au cours du XVIIIe siècle

| | 1 ^{ère} moitié du XVIII ^e siècle | | 1776 | | 1797 |
|-------------|--|----------------------------------|----------------------|----------------------------------|----------------------|
| | nombre de chèvres | nombre d'animaux par foyer | nombre de chèvres | nombre d'animaux par foyer | nombre de chèvres |
| Lapoutroie | 258 | 1,6 | 268 | 1,2 | 363 |
| Le Bonhomme | 113 | 2,1 | 100 | 0,7 | 145 |
| Orbey | 299 | 1,2 | 649 | 1,4 | 925 |
| Labaroche | 73 | 0,8 | 120 | 0,7 | 299 |
| Fréland | 114 | 1 | 280 | 1,4 | 183 |

LES CARACTÉRISTIQUES DU BÉTAIL

Les documents disponibles nous permettent-ils de mieux décrire le bétail ? Pour quelques espèces, les informations demeurent très sommaires avec des indications sur le pelage, le sexe ou l'âge. Le pelage des **chèvres** est exceptionnellement précisé : noir, blanc ou gris. Les inventaires mentionnent quelques boucs, chevreaux ou cabris à côté d'une majorité de chèvres. Urbain Olry possède en 1690 « un cabri sous poil noir »⁴¹.

Les mêmes caractéristiques sont données pour les **chevaux**. On trouve ainsi des chevaux entiers, des châtrés ou hongres, des cavales ou juments, des pouliches et des poulains. Leur pelage et leur âge sont parfois précisés. Au Bonhomme, à la fin du XVII^e siècle, Balthasar Miclo élève « *une cavale brune de sept ans et un poulain de huit mois* »⁴² et Jean Michel, « *deux chevaux hongres, un gris et un noir* »⁴³. A Orbey, le sergent seigneurial Joseph Adam possède « *une jument sous poil isabelle et un poulain* »⁴⁴. On connaît très rarement l'âge des chevaux, en revanche beaucoup sont déclarés borgnes ou aveugles. Ainsi Barbe Finance et Jean Jacques Chaxel élèvent un cheval brun et un cheval noir borgne⁴⁵. Marie Gauché laisse à ses héritiers « *un cheval gris, un cheval brun borgne d'un œil et une petite cavale brune* »⁴⁶. Jean Didier, officier et commis au bureau des domaines du Bonhomme, possède « *un cheval rouge, un cheval noir et un cheval aveugle* »⁴⁷. En Alsace, les chevaux sont de petite taille, 10 à 15 % des chevaux sont aveugles, ce qui dispense leurs propriétaires de les livrer à l'armée en cas de réquisition⁴⁸. Pour l'élevage chevalin, le Val d'Orbey semble donc conforme au reste de la province.

Les informations apparaissent beaucoup complètes pour **l'élevage bovin** sur lequel repose toute l'économie agricole du Val d'Orbey. Certes, les documents ne précisent pas la taille des bêtes aumailles, mais on peut estimer qu'elles s'approchent des valeurs avancées par Jean-Michel Boehler, soit entre 200 et 350 kg pour une vache, exceptionnellement 500 kg⁴⁹.

Deux caractéristiques originales figurent en revanche dans les inventaires après décès.

La première concerne le nom qui est attribué aux vaches, parfois aux génisses, exceptionnellement aux bœufs comme Voissemann ou Foué⁵⁰, mais jamais aux chevaux. Ces noms se distinguent par leur éventuelle signification, leur désinence et leur origine.

On peut remarquer tout d'abord des noms qui qualifient l'animal par son aspect physique ou son caractère. Une vache « rouge », c'est-à-dire fauve, est appelée Rouge, une autre Fauvatte ou Rougeatte, une brune Brunatte, une noire Schwartz. Plus rarement, elles s'appellent Plaisante, Furie, Jolie ou Stoltz (fière).

La majorité des vaches porte un nom avec une désinence en « atte » comme Bechatte, Fatticatte, Faunatte, Filatte, Fisosatte, Fréchatte, Grebatte, Grittatte, Hennchatte, Jeancatte, Movatte, Moyatte, Poissatte, Quepatte ou Stronatte. La majorité des vaches a un nom à consonance française comme Picrelle, Chaumière (terme assez fréquent), Rose, Rally, Pignon, Mortaine, Piedrouge ou Fillatterouge. Quelques-unes cependant sont désignées sous un nom germanique : Stoltz, Schwartz, Schwitz ou Viscopf⁵¹ (plusieurs occurrences), ce dernier nom est notamment donné en 1690 à une vache noire à tête blanche, « Weisskopf » en allemand⁵². Ces noms laissent supposer que quelques vaches proviendraient des régions germanophones voisines comme la vallée de Munster ou l'entrée de la vallée de la Weiss.

Parmi le bétail élevé par le couple aisé Jesper Bertrand et Barbe Thiriat en 1689, on note « deux vaches sous poille noir et blanche devant la teste, une vache soub poille noire et blanche dessus le dos ». Cette description que l'on retrouve dans d'autres documents laisse supposer que ces vaches appartiennent à la race vosgienne. Dans la même étable, d'autres vaches portent d'autres pelages : « une vache nommée Filatte sous poille rouge et blanche, une génisse de deux ans sous poille rouge et blanche nommée Grebatte, une génisse sous poille rouge et blanche devant la teste, une génisse sous poille rouge... » ⁵³. Les descriptions de vaches laissent entrevoir une grande variété de races difficilement identifiables. Un éleveur du Bonhomme possède trois génisses : deux de poil noir et blanc et une « rouge » ⁵⁴. Dans le même village, un autre élève des bovins de type race vosgienne : « deux vaches noires dont une à la tête blanche, deux génisses de deux ans à poil noir et blanc », mais aussi des bovins différents : « deux autres vaches sous poil gris et la tête blanche » ⁵⁵. Un siècle plus tard, la même disparité subsiste dans le même village. Un couple de paysans aisés possède treize vaches et génisses dont quatre « rouges », une brune, une noire (sans corne), trois rouges et blanches, une brune et tête blanche, une rouge et brune, une brune et noire, et une seule noire et blanche blanche.

DE FORTES INÉGALITÉS PARMI LES ÉLEVEURS

Les inventaires après décès et les dénombrements du XVIII^e siècle permettent de cerner l'identité des éleveurs et surtout l'importance de leur cheptel. Les propriétaires très modestes n'apparaissent pas dans les inventaires où l'on ne rencontre que les paysans de rang moyen ou élevé. Ainsi, avec deux vaches, une chèvre, un porc et deux poules, Élisabeth Grandjean et Dominique Humbert apparaissent peu aisés⁵⁷. Au contraire, Laurent Jean Claude paraît beaucoup plus riche avec sept vaches, quatre génisses, un taureau, un veau, deux cochons, quatre chèvres, deux boucs, un chevreau, quatre poules, un cheval et deux jeunes bœufs⁵⁸.

Le dénombrement réalisé dans le Val d'Orbey dans la première moitié du XVIII^e siècle paraît à cet égard fort instructif car il recense le bétail de tous les paysans⁵⁹. Dans chaque village, quelques « gros paysans » peuvent être identifiés.

À Fréland, les deux plus importants éleveurs sont Jacques Riette avec six bœufs, sept vaches, quatre génisses et deux porcs ainsi que Valentin Bertrand avec deux chevaux, deux bœufs, quatorze vaches, trois génisses, trois porcs et sept chèvres.

À Labaroche, il s'agit de Pierre Million avec quatre bœufs, trois vaches, deux génisses, deux porcs et deux chèvres.

Au Bonhomme, les troupeaux les plus nombreux sont aux mains de Jean Simon (deux chevaux, quinze vaches, deux porcs, deux chèvres) et Adam Maire (un cheval, dix-huit vaches, deux génisses, trois porcs).

⁴¹ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 31 Orbey, inventaire d'Urbain Olry en 1690

⁴² A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de 1691

⁴³ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de 1697

⁴⁴ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 32 Orbey, inventaire de Joseph Adam en 1717

⁴⁵ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Barbe Finance et Jean Jacques Chaxel en 1739

⁴⁶ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Marie Gauché en 1690

⁴⁷ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Jean Didier en 1731

⁴⁸ Jean-Michel BOEHLER. *Op. cit.* p. 931.

⁴⁹ ibidem

⁵⁰ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 31 Orbey, inventaire d'Urbain Olry en 1690

⁵¹ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 6 Le Bonhomme, inventaire de Marie Barbe Valentin en 1780

⁵² A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 31 Orbey, inventaire d'Urbain Olry en 1690

⁵³ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Jesper Bertrand et Barbe Thiriat en 1689

⁵⁴ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Demange Conreaux en 1691

⁵⁵ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 1 Le Bonhomme, inventaire de Balthasar Miclo en 1691

⁵⁶ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 6 Le Bonhomme, inventaire de Marie Barbe Valentin en 1780

⁵⁷ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 6 Le Bonhomme, inventaire d'Élisabeth Grandjean et Dominique Humbert en 1774

⁵⁸ A.D.H.R. 4 E Val d'Orbey n° 2 Le Bonhomme, inventaire de Laurent Jean Claude en 1738

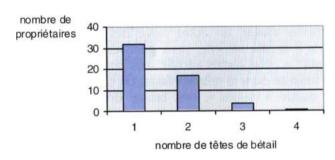
⁵⁹ A.D.H.R. E 1491 s.d.

À Lapoutroie, les plus riches éleveurs se distinguent par le nombre important de chèvres : Joseph Grandidier possède un cheval, un poulain, huit vaches, quatre génisses, deux porcs et seize chèvres, tout comme Dominique Grandidier avec deux bœufs, huit vaches, deux génisses, deux porcs et guinze chèvres.

Orbey comprend certainement les paysans les plus fortunés comme Urbain Masson (un cheval, un porc, quinze vaches, douze génisses, douze chèvres) et surtout Noël Besson, certainement l'un des plus riches habitants du bailliage, avec un cheval, quatre porcs, quarante-deux vaches, un génisse, un bœuf, mais aussi quatre maisons!

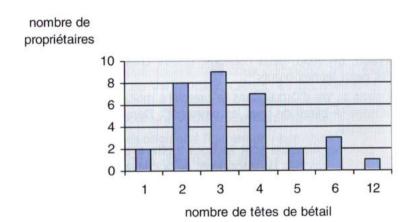
De grandes disparités existent pour les troupeaux de chèvres. Cependant, au XVIII^e siècle, les moyennes oscillent entre un et deux caprins par foyer, ce qui semble conforme aux limites imposées par les coutumes. À Fréland, sur 55 propriétaires, seuls six en élèvent plus de trois.

Nombre de caprins par éleveur à Labaroche



À Labaroche, sur 45 propriétaires de chèvres, 40 en possèdent une ou deux.

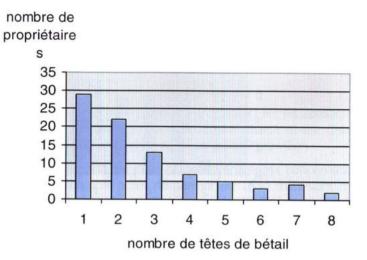
Nombre de caprins par éleveur au Bonhomme



Au Bonhomme, un village plus axé sur l'élevage, la moyenne est la plus élevée du bailliage avec 2,1 chèvres par foyer. On remarque plusieurs paysans qui ont des troupeaux assez fournis avec quatre à six chèvres, voire douze pour le plus important.

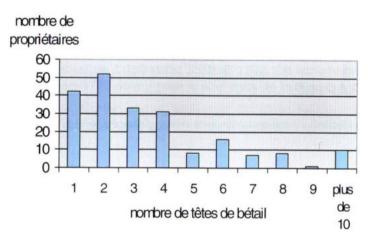
Pour les bovins, on constate que Labaroche, Fréland et Lapoutroie ont une moyenne de 2 à 2,7 vaches par foyer. Les étables n'abritent que quelques vaches. À Labaroche, 46 cultivateurs sur 60 ne possèdent qu'une ou deux vaches, le plus riche en a cinq. À Fréland, la grande majorité des éleveurs n'a qu'une ou deux vaches.

Nombre de vaches par éleveur à Fréland



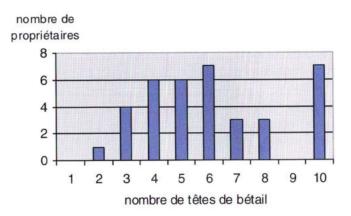
Orbey et Le Bonhomme semblent les deux villages abritant les éleveurs les plus importants de la vallée, peut-être parce qu'ils se situent au pied des hautes chaumes. À Orbey, on trouve beaucoup de paysans élevant une à quatre vaches, mais il existe aussi de plusieurs gros éleveurs possédant chacun plus de cinq vaches.

Nombre de vaches par éleveur à Orbey



Le Bonhomme abrite une population bien inférieure à celle d'Orbey. La moyenne se situe à 5,5 vaches par foyer parce qu'il existe très peu de petits éleveurs, mais plutôt des paysans propriétaires de troupeaux assez importants de plus de cinq vaches.

Nombre de vaches par éleveur au Bonhomme



Cette étude montre l'importance de l'élevage aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le Val d'Orbey. Si la basse-cour semble peu fournie et les chevaux peu abondants, les bovins paraissent toujours nombreux. L'élevage caprin progresse dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et les ovins font leur apparition à la fin du siècle.

On ne peut donc pas rejoindre Jean-Michel Boehler quand il écrit que « *même en montagne, l'élevage est le parent pauvre de l'économie agraire* »⁶⁰, du moins pour le Val d'Orbey. Certes, l'histoire de l'élevage en Alsace et dans le massif vosgien reste à faire.

Dans le Val d'Orbey, l'élevage constitue une activité essentielle tant par les effectifs des troupeaux que par son poids économique pour la production des fromages⁶¹.

Pour nourrir ces milliers de bovins et de caprins, les pâturages représentent donc un enjeu fondamental et se trouvent bien souvent au cœur de conflits entre les communautés rurales⁶².

BIBLIOGRAPHIE

 BOEHLER Jean-Michel, La paysannerie de la plaine d'Alsace (1648-1789), Strasbourg, Presses Universitaires, 1994, 2429 p.

JÉHIN Philippe,

- « L'alimentation dans le Val d'Orbey au XVIIIe siècle », *Rencontres transvosgiennes*, 2012, n° 2, pages 63-75.
- « L'agriculture dans le Val d'Orbey au début du XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 1992, n° 11, pages 45-53.

• LICHTLE Francis,

- « Contribution à l'histoire du fromage de Munster dans la vallée de la Weiss et à Colmar », Rencontres transvosgiennes, 2012, n° 2, p. 31-36.
- « La population du haut de la vallée de la Weiss et ses réserves céréalières en 1693 », *Bulletin de la Société* d'histoire du canton de Lapoutroie, 1996, n° 15, p. 35-38.
- « Les métairies de la seigneurie des Ribeaupierre dans la vallée de la Weiss, *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 1989, n° 8, p. 34-39.
- MORICEAU Jean-Marc. L'élevage sous l'Ancien Régime, Paris, SEDES, 1999, 256 p.
- **COLLECTIF**: L'élevage et la vie pastorale dans les montagnes d'Europe du Moyen Age au XVIIIe siècle, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1984, 439 p.

MARIAGES, BAPTÊMES ET DÉCÈS À LAPOUTROIE DE 1650 À 1792.

Roger CLAUDEPIERRE

J'ai exploité le cahier SAIREPA (SAisie des REgistres PAroissiaux) N° 46 consacré à Lapoutroie. Ce document est l'œuvre de la Fédération Généalogique de Haute Alsace et est distribué par le CDHF (Centre Départemental d'Histoire des Familles) dont le siège est à Guebwiller.

Mon objectif était de réaliser une approche chiffrée des évènements concernant l'état civil sur les 140 ans qui ont précédé la Révolution. Les actes démarrent en 1650 mais sont très succincts et ne deviennent plus complets qu'à partir de l'ordonnance royale de 1685. Les registres ont été relativement bien tenus mais il semble que des pages voire des années entières sont manquantes : 1668 à 1672 et 1675 pour les mariages, 1674 et 1675 pour les baptêmes, 1661 et 1675 à 1677 pour les sépultures.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION LAPOUTROYENNE DE 1630 À 1795

1630: 256 familles

1640 : 96 familles soit moins 60 % suite aux ravages de la guerre de 30 ans.

1662 : des populations lorraines incitées à venir repeupler la région s'installent dans la commune.

1682 : Lapoutroie devient possession de la couronne de France et compte 420 foyers.

1732 : 876 habitants 1795 : 1 928 habitants

LES MARIAGES

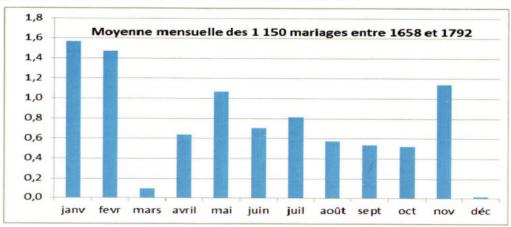
Le nombre de mariages recensés est de 1 150 entre 1658 et 1792. On compte en moyenne 9 mariages par an avec un record de 24 en 1775 dont 9 pour le seul mois de janvier.

On se marie beaucoup en janvier, février, mai et novembre. En revanche, on n'en recense quasiment aucun en mars et décembre, probablement que les temps de carême et de l'avent n'étaient pas recommandés.

Quelques anecdotes.

Athanase DUBY né en 1748, fils d'Athanase DUBY et de Marie PAULUS mariés en 1728, se marie à son tour en 1780 avec une femme portant le même prénom et le même nom que sa mère, Marie PAULUS.

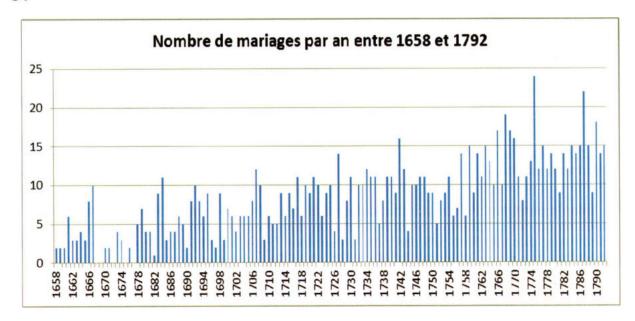
Nicolas JEANDON a été 4 fois veuf et s'est donc marié 5 fois entre 1723 et 1769. Il mourra en 1779 à l'âge respectable de 83 ans. Sa veuve lui survivra de six années.



⁶⁰ Jean-Michel BOEHLER. Op. cit. p. 956

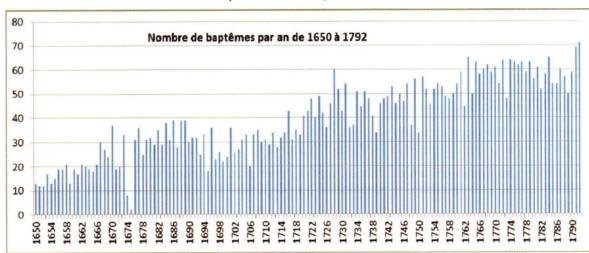
⁶¹ Francis LICHTLE. « Contribution à l'histoire du fromage de Munster dans la vallée de la Weiss et à Colmar », *Rencontres transvosgiennes*, 2012, n° 2, p. 31-36.

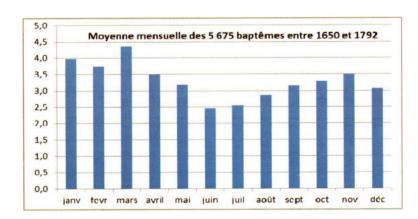
⁶² Philippe JEHIN. « Troupeaux et pâturages dans le Val d'Orbey du XVI^e au XVIII^e siècle », *Bulletin de la société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 2014, n° 33, à paraître.



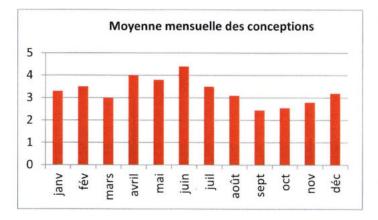
LES BAPTÊMES

Le record annuel est de 71 baptêmes en 1792, le record mensuel : 13 en décembre 1791.





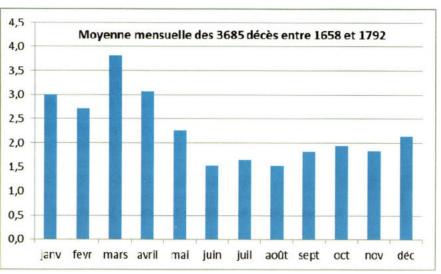
On naît beaucoup en début et en fin d'année, moins en été: sans doute une programmation en fonction des lourds travaux en cette saison?

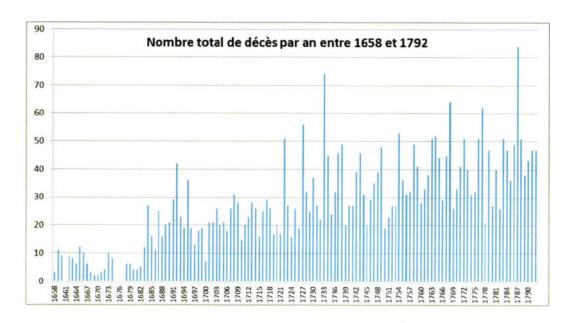


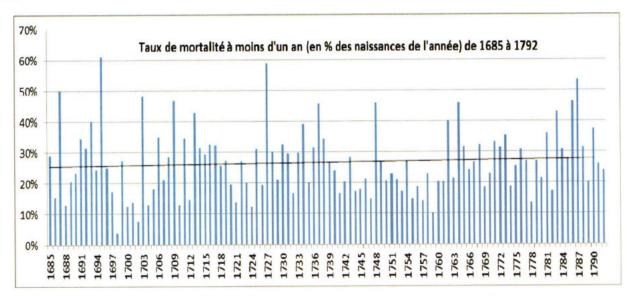
En décalant de 9 mois les baptêmes, on peut estimer l'époque de conception des enfants. On remarque le pic de la belle saison (la sève printanière?), le creux de l'automne (la fatigue après les lourds travaux agricoles?). Ce graphique ne correspond pas à celui de la moyenne mensuelle des mariages, sauf pour le creux nuptial de septembre-octobre.

LES DÉCÈS

La saisonnalité est la même que celle des naissances. C'est dû au nombre très élevé de décès en bas âge.





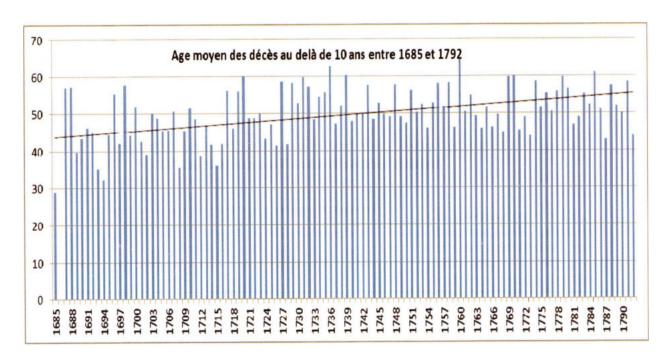


Les chiffres sont effrayants : 37% des décès concernent des enfants de moins d'un an, 53 % concernent des enfants de moins de 10 ans.

L'âge moyen des décès au-delà de l'âge de 10 ans est de 50 ans dont 43 ans dans les années 1690 et 57 ans un siècle plus tard.

En revanche, le taux de mortalité à moins d'un an en % des naissances est de 24 % et est quasiment sans variations sur la période. Le nombre total recensé est de 3 685 sur la période 1650 à 1792 avec un record annuel de 84 en 1787 et 74 en 1733 dont 34 sur le seul mois de janvier.

On notera aussi que 8 % des décès avaient lieu après 70 ans. Lapoutroie aurait déjà connu un centenaire puisque Joseph HUMBERT serait décédé le 17 août 1751 à l'âge de 106 ans.



Nota Bene

Cette étude est parue d'abord dans le Bulletin Municipal de Lapoutroie – Hachimette, Numéro de Noël 2012. Merci à Roger Claudepierre de nous l'avoir confiée pour publication dans ce Bulletin.

FRANCOIS DEMANGEAT, MAÎTRE DE FORGES 1759 - 1827

Jacques DEMANGEAT

François Demangeat a connu un parcours personnel et professionnel hors du commun.

Il devint, à la faveur de la Révolution Française de 1789, l'un des capitaines d'industrie les plus marquants du Pays de Nantes.

Plusieurs études relatives à l'épopée industrielle de cette branche de la famille Demangeat ou liées aux forges de la région de Châteaubriant illustrent les profondes évolutions politiques, sociales et technologiques qui marquent le passage tourmenté du 18º au 19º Siècle.

Bien des aspects de notre actualité sont déjà perceptibles : liens entre pouvoir politique et économique, intégration industrielle, transferts de technologies, concurrence internationale et protectionnisme, management et protection sociale, problèmes de contrôle de la monnaie, recherche d'énergies nouvelles...

Nos remerciements à tous ceux qui, par leurs recherches historiques ou généalogiques, notamment en Bretagne, ont contribué à cette présentation et à nous faire vivre quelques épisodes pris sur le vif, de la grande et de la petite Histoire.



DU BONHOMME À LA FONDERIE D'INDRET, en Loire Inférieure.

François Désiré Demangeat voit le jour au Bonhomme le 28 février 1759 de Jean-Georges Demangeat et de Marie-Jeanne Flottat. La famille est établie au Bonhomme depuis deux générations. Le grand-père, Georges né à Orbey en1700 tenait le cabaret «Au Cheval Blanc» au Bonhomme. Jean-Georges, le père de François, est avocat à Colmar et sera membre du Directoire du Haut-Rhin.

François est le cadet d'une famille qui comptera 16 naissances mais 7 enfants disparaîtront avant l'âge de 3 ans.

L'aîné, Jean-Georges sera un temps curé de Lapoutroie alors que François choisit le barreau. Dès avant la Révolution, François est lui aussi nommé avocat à Colmar.

Fervent révolutionnaire, il se place dans le sillage de Jean-François Reubell qui est également avocat au Conseil Souverain d'Alsace et deviendra député du Tiers à l'Assemblée Constituante, à la Convention puis membre du Directoire de la République.

Le citoyen Demangeat s'inscrit à la section révolutionnaire de la Fontaine de la rue Montmartre à Paris. Il devient secrétaire au bureau de correspondance de la Convention nationale placé auprès des Représentants du Peuple Reubell et Haussmann au siège de Mayence puis en Vendée. Il obtient plusieurs quittances de contribution patriotique et un certificat de civisme en 1792. Jean-François Reubell le recommandera à la Convention pour la direction de la Fonderie d'Indret en «Loire Inférieure», à l'ouest de Nantes. François Demangeat est alors secrétaire des Représentants du Peuple de Nantes.

Le 1^{er} brumaire de l'an 2 de la République (22/10/1793), les représentants du peuple à l'armée de l'Ouest le nomment régisseur de la Fonderie Nationale d'Indret. Il n'a aucune compétence en la ma-

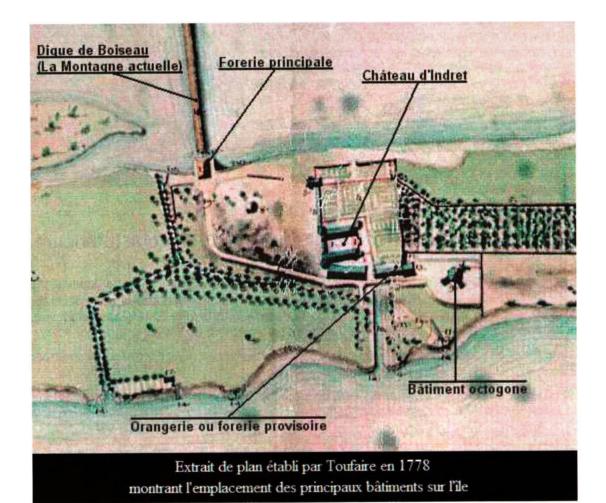
tière comme il le reconnaît lui-même, mais les autorités se fient à son esprit progressiste, son bon sens et à la qualité des hommes de l'art qu'il aura auprès de lui.

Les membres nationaux du Comité de Salut public, en particulier Carnot, Robespierre et Saint Just se disent, au sujet des anciens exploitants, « convaincus de la négligence et peut-être même de l'incivisme des entrepreneurs de la fonderie d'Indret », et font l'éloge de François Demangeat « dont le civisme et les talents sont connus ».

Le ministre de la Marine, de qui dépend la fonderie, prend un arrêté qui fixe son traitement annuel à 3500 livres, lui assurant un niveau de vie confortable (soit environ 8 à 9 fois le revenu moyen annuel de l'époque, le salaire moyen journalier d'un travailleur étant alors de l'ordre de 1 livre et 10 sous soit sur l'année environ 400 livres).

Il épouse Ursule Allard en 1794 à Ingrandes, près d'Angers. Les frères de François, à savoir Jean-Georges, ancien curé, Jean-Joseph, Sébastien et Jean-Louis, le rejoindront à Indret pour diriger la fonderie.

LA FONDERIE D'INDRET, un foyer d'innovations technologiques



La Fonderie d'Indret «fonderie et manufacture royale», a été créée sur décision du ministre de la marine de Louis XVI en 1777. L'armée française est très affaiblie après la guerre de sept ans (1756-1763). Sa marine a été décimée. Le conflit s'est terminé par une victoire totale de l'Angleterre qui s'arroge du coup la maîtrise des mers. La France perd ses possessions au Canada, l'Est de la Louisiane, une partie des Antilles, le Sénégal et sort affaiblie en Inde. Elle reste tout de même à la tête d'un espace colonial important bien que sévèrement amputé. Le royaume doit rapidement reconstituer une flotte digne de son rang et équiper ses vaisseaux d'une artillerie moderne.

La Fonderie d'Indret est donc destinée à la fabrication de canons de marine selon les procédés les plus récents.

Le site d'Indret a été choisi en raison de sa situation sur la Loire. La presqu'île formée par les sables alluvionnaires, à une dizaine de kilomètres en aval de Nantes, est encore baignée par les marées de l'océan.

Un bassin de rétention aménagé sur la rive du fleuve permet de retenir les eaux montantes pour en récupérer l'énergie à marée descendante. Nous sommes en présence d'une des premières exploitations de l'énergie marémotrice, alors que l'usage de la machine à vapeur n'est pas encore répandu.

Par ailleurs, la région de Châteaubriant a déjà une longue tradition métallurgique en raison de ses mines de fer, de ses cours d'eau et de ses forêts qui alimentent plusieurs «forges» locales, mais leur production reste de qualité médiocre. Elles alimentent le marché local, notamment les clouteries de Nantes et une partie de la production part à l'exportation avant la mise en place du blocus de 1791.

L'art de la fonderie est en pleine évolution...

En France, depuis l'origine de l'artillerie, les canons sont coulés directement à la sortie du haut-fourneau. On utilise des moules en «terre» (terre cuite, grès) puis, par la suite, des moules en sable durci. La coulée se fait «à noyau» : une cheminée de fer recouverte de «terre» est placée au centre du moule pour former l'âme de la bouche à feu. Après la coulée, cette cheminée est retirée et le canon est prêt pour les essais. On utilise la fonte de fer pour l'artillerie de marine alors que les pièces d'artillerie de campagne sont pour la plupart coulées en bronze. La fonte se prête mieux à la fabrication de canons de gros calibre, elle est aussi bien moins coûteuse que le bronze. En revanche la fonte est moins souple et présente un risque d'éclatement du canon plus important à la mise à feu car métal n'est pas totalement homogène. Les parois internes de la bouche à feu comportent souvent des soufflures ou autres défauts dus à des impuretés du métal et à un excès de carbone. Par ailleurs, l'âme n'est pas toujours exactement centrée, d'où un manque de précision des tirs. Pour gagner en puissance et en précision, on pratique l'alésage à la fin du 17^e S sur les canons en bronze et on cherche à améliorer la qualité des canons en fonte de fer.

De nombreuses explosions de canons proviennent de ces faiblesses dans la masse de métal. A bord des navires de guerre, ces accidents font toujours un grand nombre de victimes parmi les artilleurs.

Les fondeurs français ne maîtrisent pas encore la technique d'épuration de la fonte, à la différence des Anglais.

Les techniques évoluent radicalement au milieu du 18^e S dans la fonte de fer, aussi bien pour obtenir une fonte épurée que pour améliorer le procédé de coulage des canons.

... avec les innovations des «Anglois»

La Fonderie d'Indret doit mettre en œuvre les procédés les plus récents qui ont été mis au point pour la plupart outre-Manche.

Les hauts-fourneaux anglais fonctionnent alors au coke qui a remplacé le charbon de bois, sans pour autant porter la température de fusion à un degré suffisant.

L'Anglais Wilkinson a adapté les fourneaux « à réverbère » à la métallurgie pour obtenir des fontes de qualité, en deuxième fusion. Dans ce four fermé sur le dessus et à cheminée latérale, la chaleur se réfracte sur la voûte ce qui permet d'élever la température et d'extraire les résidus du métal en fusion.

On utilise ici la «houille de terre» à la place du charbon de bois ou du coke. La refonte des gueuses de première coulée et des fontes anciennes, canons et projectiles hors d'usage, est alors possible.

Le nouveau procédé Maritz consiste à couler les bouches à feu pleines, donc sans noyau. Elles sont ensuite forées horizontalement par rotation du canon autour du foret qui est fixe. L'âme du canon est alors parfaitement régulière et rectiligne. Forer ou aléser un fût de gros calibre nécessite une source d'énergie puissante : une grande roue à plat entraînée par des chevaux ou par un moulin à eau. A Indret, la roue à aube doit être actionnée à marée descendante. Elle remplacera le moulin à chevaux.

La fonderie sera aussi équipée d'une voie de chemin de fer, sur le modèle de ce qui se fait en Angleterre, et qui sera la première de France.

Ce chemin de fer interne à l'usine s'étend sur plus de 2 km et sert à véhiculer le minerai, le charbon et les pièces de métal. Les wagonnets sont tirés par des chevaux. Le dispositif comporte déjà des aiguillages mobiles et des plateaux tournants à l'entrée des ateliers.

Sollicité par le royaume de France pour partager son savoir-faire, William Wilkinson a pour mission de superviser le chantier d'installation de la Fonderie d'Indret dans ses débuts. Il va en particulier y mettre en place le premier four à réverbère de France et donc contribuer à doter notre pays d'une artillerie efficace.

On peut s'étonner que l'Angleterre ait laissé s'exporter ces secrets de fabrication au profit de la France alors que nous sortons de deux conflits contre l'Angleterre, la guerre de Sept Ans et l'aide française aux insurgés américains.

La contrepartie financière proposée à Wilkinson a dû l'emporter.

Parmi toutes ces innovations, seule l'option de la force marémotrice, choix de l'administration royale, a dû être remise en cause rapidement du fait de l'ensablement continu du bassin de rétention. Une «machine à feu», la machine à vapeur prendra rapidement le relais.

C'est ensuite François Ignace De Wendel originaire de Hayange qui prend en charge la fabrication des canons, alors que Wilkinson est parti pour d'autres horizons après avoir transmis son art aux fondeurs d'Indret.

Au cours de ces premières années de fonctionnement, plusieurs administrateurs se succèdent à la tête de la manufacture.

Survient alors le mouvement révolutionnaire. Des tensions apparaissent entre les exploitants et le nouveau pouvoir. Les conditions d'éviction des anciens dirigeants des fonderies et de la nomination de François Demangeat, comme nous l'avons évoqué plus haut, ne sont pas étrangères aux accusations qui seront portées contre lui par la suite.

UNE EXPLOITATION PARSEMÉE D'EMBÛCHES

Une convention d'avril 1794 marque le début de l'exploitation par le nouvel entrepreneur.

Le mode de gestion est modifié avec l'arrivée de François Demangeat. Il s'agit maintenant d'une régie, établie par un marché passé avec la République. Pourtant le mode de gestion en régie semble adopté à défaut de mieux et de façon provisoire. Le Comité de Salut Public considère ce type d'exploitation peu compatible avec les intérêts de la République et semble craindre que l'outil de production, destiné à servir les intérêts de la Nation, ne finisse par servir principalement ceux du régisseur. Toutefois, la haute estime dans laquelle il tient François Demangeat lui permet de s'accommoder de cette situation.

L'outil de production est mis à la disposition du régisseur à charge pour lui de l'entretenir, l'Etat ne prenant en compte que les très grosses réparations. Le nouveau gestionnaire s'implique fortement et offre en garantie de la bonne exécution de ce contrat, comme il l'écrit lui-même, « tous mes biens présents et à venir », preuve d'un grand courage et d'un réel civisme alors que le succès de l'entreprise est loin d'être assuré.

Les entraves touchent autant la production, la gestion que le commerce : les adversaires, politiques et industriels s'avèrent nombreux, les approvisionnements en matières premières sont incertains, l'administration est désorganisée, les transports perturbés, les techniques de production de canons en plein bouleversement, la France en guerre, les campagnes en insurrection, la dépréciation monétaire vertigineuse et dévastatrice avec la crise des assignats... Malgré quoi le citoyen Demangeat se déclare prêt à relever le défi!

La République s'engage à procurer la matière première au départ: des fontes provenant du Périgord et de vieilles fontes, c'est-à-dire des fontes de récupération, des canons hors d'usage. Le charbon proviendra de Decize et de Blanzy, aux environs du Creusot, mines qui sont développées pour approvisionner la manufacture d'Indret.

Le nouveau régisseur s'engage à fournir 80 canons par mois à l'armée dans divers calibres qui lui sont désignés.

Avec les usines d'Indret, François Demangeat se voit confier la direction de la Forge Neuve de Moisdon-La-Rivière. Cette fonderie avait été saisie au prince Joseph de Bourbon-Condé, émigré au début de la Révolution. Elle doit permettre d'approvisionner, en partie, Indret en fontes neuves, sans avoir recours aux fontes anglaises, frappées d'interdiction par le «tarif» adopté par la France dès 1791, qui établit un blocus sur les produits d'importation et des restrictions à l'exportation.

Moisdon produit aussi des fers de différents usages civils («verges») ou pour l'agriculture, écoulés localement. S'y rajoutent aussi les forges de Gravotel et de La Hunaudière. Le processus d'intégration industrielle est amorcé.

Le contrat de régie sera bientôt révisé, ouvrant clairement la possibilité, pour l'exploitant, de produire des fers et des fontes au-delà de ses obligations contractuelles, pour en faire commerce à son propre compte.

L'art de diriger par gros temps

Conscient de l'importance des relations avec ses salariés, François Demangeat saura faire preuve d'autorité mais aussi de bienveillance.

Le personnel de production bénéficie, dès l'origine de la création de la fonderie, d'un statut particulier vu qu'il s'agit d'une industrie stratégique pour l'État. Les ouvriers sont exempts de corvée et de milice. Interdiction est faite à quiconque de les débaucher de leur mission au service de la marine pour aller travailler ailleurs. Ils ont droit à un congé qui ne peut leur être refusé en cas de maladie ou pour toute autre cause légitime.

A son arrivée, dans les pires conditions politiques, économiques et financières, François Demangeat écrit que les salariés existants « seront mis en réquisition, m'engageant à leur fixer des traitements tels qu'ils ne puissent avoir aucun sujet de plainte ».

Le contrat stipule qu'ils puissent être considérés « quant au pain, comme les soldats de la patrie ».

Après la chute de Robespierre fin juillet 1794, la dépréciation des assignats s'accélère jusqu'à ce que cette monnaie papier devienne pratiquement sans valeur dans la vie courante. La monnaie métallique se fait plus rare («la mauvaise monnaie chasse la bonne»). Or la fonderie d'Indret n'est payée par l'État qu'en monnaie papier, alors que les salaires ne peuvent être versés qu'en monnaie métallique, seule acceptée dans le commerce local ; c'est une question de survie pour les ouvriers et leurs familles.

Les dirigeants de la fonderie parviendront à vendre dans le commerce des fers de Moisdon contre de la monnaie sonnante et trébuchante, et parfois même, semble-t-il, en les troquant contre des céréales pour garder le personnel de la fonderie d'Indret, impécunieuse. Cette opportunité de vente directe autorisée d'ailleurs par le contrat de régie est contestée en particulier par le commissaire de la Marine de Nantes au sujet d'une cargaison de « trente-cinq milliers de fers » destinés au commerce et non à l'État. Le commissaire de la Marine estime qu'elle revient de droit à la République et la fait consigner.

Une commission d'enquête sera nommée. Parmi ses membres, l'ancien régisseur du prince de Condé, dont les biens ont été saisis, et un fondeur nantais, concurrent de François Demangeat. Ce dernier ne se privera pas d'en souligner la partialité, et en quelques sortes la situation de conflits d'intérêts. Les enquêteurs mettent aussi en cause, avec ironie, le frère « qui avait consacré sa jeunesse au service des autels », pour passer au service de la fonderie, c'est-à-dire Jean-Georges. Lui qui « cherchait à capter, par de sottes flagorneries », les citoyens enquêteurs.

Mais le maître de forges, fort de l'appui du ministre de la Marine, sort finalement sans encombre de ce conflit.

En même temps, les frères Demangeat sont confrontés aux guerres de Vendée et à la révolte des chouans.

En 1795, peu après l'arrivée du nouvel exploitant alors que l'insurrection contre-révolutionnaire fait rage, la forge de Moisdon est pillée par les insurgés malgré la présence d'une garnison de deux cents soldats qui doivent garantir son fonctionnement. Relevons que parmi les gradés de ce régiment, figure un certain adjudant Hugo qui fera connaissance de la petite fille du régisseur des Forges de Moisdon, Sophie Trébuchet. De cette union naîtra Victor Hugo.

Mais revenons aux Chouans qui parviennent à s'emparer d'une partie des stocks de fer et qu'ils revendent à leur profit. Il peut être utile de relever ici que ces révoltes étaient soutenues en argent et en armes par la contrebande anglaise selon J. Meyer. La distribution de faux assignats et de fausse monnaie aurait même fait partie de l'arsenal de déstabilisation du pays.

Durant la même période, plusieurs proches de Demangeat sont assassinés par les Chouans.

La vie est difficile pour tous, la misère sévit parmi le personnel, au point qu'en 1796 des forgerons et des canonniers se compromettent en détournant du «charbon de terre».

L'affaire est du ressort de la cour martiale et concerne une vingtaine de personnes. En fait, les gains retirés de ce commerce illicite sont jugés bien minces et le ministère de la Marine se contentera de réclamer que les coupables accomplissent une campagne sur les vaisseaux, en limitant cette peine à 5 d'entre eux. Bien qu'ils occupent des fonctions stratégiques, la République ne peut pas les laisser impunis.

Malgré ce que prétend un ouvrier en conflit avec son employeur, il semble que François Demangeat fut un patron ferme mais attentionné avec ses salariés. Un Commissaire écrira en septembre 1814 qu'« il s'est toujours montré bon et très humain pour ses ouvriers ».

L'insécurité est partout, y compris sur les routes et en mer. Les livraisons de canons doivent être escortées. La fonderie d'Indret n'a-t-elle pas perdu toute une livraison de canons en 1793, au large du Croisic? Le commandant de l'Hermione, craignant d'être arraisonné par les Anglais et de perdre sa précieuse cargaison, navigue trop près de la côte et s'échoue. C'est la fin du célèbre escorteur qui avait conduit Lafayette en Amérique.

La situation restera précaire plusieurs années, jusqu'à ce que le Consulat réduise les mouvements contre-révolutionnaires et stabilise la monnaie. L'activité reprend alors un rythme régulier et dégagera des bénéfices conséquents. Pourtant les ouvriers ne retrouvent pas leur pouvoir d'achat d'autrefois, érodé par l'inflation. Et déjà commence à se faire jour le problème de l'énergie; le bois commence à manquer à proximité des forges et à se renchérir.

Le défi est relevé

Pendant toute cette période de troubles, contre vents et marées, François Demangeat saura approvisionner la marine en canons et en lest de fonte pour les vaisseaux, même si les quantités livrées sont souvent inférieures à ce qui était prévu. Il est effectivement parvenu à relever le défi contre toutes les adversités...et à garder sa tête sur les épaules malgré de nombreuses inimitiés.

Très lié à la Révolution puis à l'Empire, François Demangeat sera décoré de la Légion d'Honneur des mains de Napoléon, en visite à Indret en 1808.

Fin 1814, alors que l'Empire est sur le déclin, François Demangeat envisage de se retirer, ce qu'il fera début 1815. Napoléon est alors prisonnier sur l'Île d'Elbe. Le maître de forges ne juge pas souhaitable de continuer à exercer ses fonctions à Indret malgré les sollicitations du nouveau pouvoir. Il sera cependant député pendant les Cent-Jours.

A la Restauration, la fonderie de Moisdon sera reprise par la Couronne. Par la suite, l'activité de fonderie de canons à Indret se réduira puis on y produira des machines à vapeur pour la marine.

François Demangeat aura passé vingt ans à la tête de ce groupe métallurgique. Il s'éteint à Nantes le 9 juillet 1827, laissant 5 enfants. Ses frères ont également une nombreuse descendance. On retrouve la nouvelle génération à la direction des établissements sidérurgiques de la région et les générations suivantes dans l'industrie, la fonction publique, les carrières juridiques, particulièrement dans la magistrature puis la médecine. La famille essaimera dans différentes régions de France et en Algérie.



Le site d'Indret a gardé sa vocation industrielle, devenant l'un des principaux centres de production de la Direction des Constructions Navales (DCN). Il produit aujourd'hui des systèmes propulsifs de la marine, notamment les réacteurs des sous-marins et développe des recherches de pointe et leurs applications sur les énergies nouvelles (Groupe DCNS-Thalès).



= Localisation d'Indret dans l'agglomération nantaise (Google Maps)

SOURCES

- LE ROUX Hervé: Échanges divers, éléments de généalogie sur geneanet.org
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT JEAN DE BOISEAU (44640) *Un administrateur de forges royales à Indret: François Demangeat* : http://www.boiseau.fr/
- ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VENDÉE : Accès thématique aux notices des inventaires et catalogues en ligne : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/egf/FRAD085 classement thematique
- REGNAULT / ABGRALL : http://gw3.geneanet.org/mabgrall1
- GRUAIS Guy, Quelques éléments sur la fonderie d'Indret : http://fonderie.indret.free.fr
- COQUILHAT Casimir Érasme major d'artillerie Cours élémentaire sur la fabrication des bouches à feu en fonte et en bronze et des projectiles, volume1, F. Dessain Liège, 1856. BNF http://books.google.fr
- VANDERQUAND Georges, La Forge neuve de Moisdon la Rivière : une forge de la République, 2000, http://www.moisdon-la-riviere.info/forgeneuve/index.htm
- MORSA Denis, Salaire et salariat dans les économies préindustrielles, Revue Belge de Philologie et d'Histoire, Tome 65 fasc. 4, 1987. Histoire - Geschiedenis. pp. 751-784.
 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph 0035-0818 1987 num 65 4 3604
- MEYER J., Les forges de la région de Châteaubriant à l'époque révolutionnaire, *Annales de Bretagne, Volume* 65, 1958, pp. 361-394
- http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/abpo 0003-391x 1958 num 65 3 2059
- DCNS: Direction des Constructions Navales Systems, Nantes-Indret http://fr.dcnsgroup.com/

ÉPISODES DE LA VIE COMMUNALE À ORBEY EN L'AN XIII

Raymond DODIN et Armand SIMON

Raymond Dodin aime beaucoup consulter les dossiers des archives et y relever des petites ou grandes informations, qui éclairent la vie de la commune.

Nous décrivons ci-dessous deux épisodes de la vie orbelaise en l'an XIII (1805), au moment où l'empereur Napoléon Ier menace les Anglais au camp de Boulogne, avant de traverser l'Europe pour aller étriller les Austro-Russes à Austerlitz.

Les mesures métriques se mettent en place, le franc germinal est adopté ¹. Le calendrier républicain, avec ses noms de mois si poétiques, sera abandonné quelques mois plus tard le 31 décembre 1805 (10 nivôse de l'an XIV)

1. QUERELLE DE « NOIX » ENTRE LE MAIRE ET L'INSTITUTEUR.

• En floréal an XIII, l'instituteur public Joseph Schilder écrit au préfet du Haut-Rhin pour se plaindre du maire Quirin Ancel.

Que se passe-t-il? Lisons sa pétition.2

« François Joseph Schilder instituteur public à Orbey a l'honneur de vous exposer que depuis 23 ans il jouit comme instituteur de la commune d'un logement dans la maison commune et d'un jardin attaché à cette maison, qu'il n'a jamais été troublé dans cette jouissance par aucune des administrations qui se sont succédées jusqu'à présent, que ce n'est que depuis la nomination de Quirin Ancel, maire actuel d'Orbey, qu'il a été inquiété dans cette jouissance. »

« En effet ce maire n'a pas été plus tôt en fonction qu'agissant par des inspirateurs étrangers et se rendant l'instrument de la haine de certaines personnes, il a voulu expulser l'exposant de la maison commune, ny ayant pas réussi il s'est rabattu sur le jardin dont il veut priver l'exposant en le transformant en pépinière, sous prétexte qu'il y est autorisé par vous. »

« Cependant (...) le maire est arrivé le 19 du courant [floréal] avec six ouvriers et sans égard pour [...] l'exposant qui lui a offert trois autres terrains plus spacieux et aussi propres à former une pépinière, il a planté ... au milieu d'un des carreaux du dit jardin de la maison d'école ou commune, environ un décalitre ou boisseaux de noix, de sorte qu'au moyen de cette plantation insignifiante [...], il prive l'exposant de la meilleure parie de son jardin. Tandis qu'en acceptant seulement une des trois pièces de terrin offerte par l'exposant [...] il aurait formé une pépinière régulière dont on aurait pu espérer de tirer quelque avantage. »

« Mais ce n'était pas le but du maire, il ne voulait que vexer l'exposant et il est parvenu. Mais plein de confiance dans votre justice, Monsieur le préfet, l'exposant viens avec confiance la réclamer [...] »

Ahilder By

² Archives Départementales du Haut-Rhin, 2 O 1489.

• Sur l'injonction de la préfecture, le maire d'Orbey fait observer :

« 1° Que depuis plusieurs années le pétitionnaire n'exerce plus aucune fonction d'instituteur, y ayant des institutrices dans la commune, que pas un enfant de la commune fréquent son école, ayant absolument et totalement perdu la confiance du public, et que lui-même envoye ses enfans a l'école chez les institutrices de la commune. »

« 2° Que le maire étant autorisé par une lettre de Monsieur le préfet du 15 brumaire dernier (6 novembre 1804), à établir une pépinière dans un terrain de la commune, il n'a pour cet effet trouvé d'emplacement plus convenable ... que le jardin dont il s'agit dans la pétition... Que le maire y a en effet fait la plantation... et aurait employé pour cet effet tous le terrain du même jardin si la semance n'eut manqué, mais il le conserve pour continuer la plantation. Le dit jardin étant le plus voisin de la maison commune, isolé, élevé audesus de la voix publique, entouré de chemins [...], soutenu par des murs élevés au moins de 150 centimètres, exposé aux yeux de la garde de la commune, des garde forestiers communaux et de tous les citoyens. Au lieu que les autres terrains, surtout le troisième, offert par le pétitionnaire, sont enclavés dans les terrains de particuliers, qui souffrait beaucoup par l'ombrage des arbres de la pépinière, les terrains étant en outre plus éloigné hors de la garde, et...

« 3ème, que si la commune doit un jardin au pétitionnaire, le maire consant à lui laisser la liberté et entière jouissance du troisième terrain offert par le dit pétitionnaire, puisqu'il avoue qu'il est plus spacieux, mieux fumé et cultivé et que d'ailleurs il n'est éloigné que d'environ 25 mètres de celui par lui réclamé.

Quirin Ancel, maire. »

Par ordonnance de la préfecture, l'instituteur Schilder répond aux observations du maire Quirin Ancel.

« [...] Qu'il faut être habitué à mentir comme le maire d'Orbey pour avancer comme il a fait que le répondant n'exerce plus aucune fonction depuis deux ans. Il ne faut pour le convaincre de mensonge que la production de registre au répondant. L'on y verra que l'an 10, 11,12 et 13, il a eu constament passé 20 écoliers. Il est vrai que les sœurs établies en grand nombre dans la commune et les hameaux, soutenues par un vicaire fanatique et ses adhérens attirent à leurs écoles un grand nombre d'écoliers, mais aussi que leur apprennent elles, le cathéchisme et rien de plus, aussi font elles des élèves dignes d'elles, »

« Quand a la perte de la confiance publique dont le maire accuse le répondant, c'est une assertion aussi gratuite que les précédentes. »

Nous n'avons pas la suite de la querelle, mais le document nous donne des renseignements intéressants sur la vie communale.

- Le différend révèle-t-il un conflit politique entre un maire, Quirin Ancel, nommé par la préfecture et donc forcément favorable au nouveau pouvoir impérial, et un instituteur en place depuis longtemps et peut-être nostalgique des idées révolutionnaires ?
- Il y a visiblement conflit entre l'instituteur et les sœurs enseignantes installées récemment. Le concordat de 1801, rétablissant la paix religieuse, a semble-t-il favorisé l'arrivée des sœurs. Le catholicisme solidement enraciné dans la population malgré la tourmente révolutionnaire. Schilder fustige un enseignement uniquement religieux, « fanatique » et missionnaire. A-t-il raison ou polémique-t-il?
- · La fameuse pépinière de noyers témoigne-t-il d'un effort environnemental ou agricole de la mairie ?
- La maison commune comporte donc une partie communale (que contient-elle ?), une école et le logement de l'instituteur, et un corps de garde. À quoi ressemble-t-elle ? Nous n'avons pas d'illustration. En tout cas, en 1805 ce n'était pas un bâtiment luxueux, voire récent. Le document suivant en témoigne.

 $^{^1}$ Il s'agit du « franc germinal » établi par Napoléon Bonaparte avec la loi du 7 germinal an XI (27 mars 1803) . La pièce d'1 franc pesait 5 grammes d'argent au titre de 9/10 de fin, soit 4,5 gr d'argent pur. Basé sur l'argent et sur l'or (1 unité d'or pour 15,5 unités d'argent) le franc germinal restera stable jusqu'en ... 1914.

2. DU CHAUME À LA TUILE : « Réfectionnement » du toit de la maison commune.³

 Le 24 fructidor an XIII (11 septembre 1805), le maire Quirin Ancel sollicite l'autorisation préfectorale pour le « réfectionnement » urgent de la maison commune. Il joint un devis et estimation des travaux fourni par le Sr Jean Genter maître charpentier.

Notons que le charpentier est nommé « Gentre » dans le devis et signe en gothique « Johannes Genter »

Orthe Molling Josanua Guntary

• La visite du maître charpentier Genter nous donne des détails intéressants sur l'état de la mairie et les matériaux nécessaires aux trayaux.

« Après avoir vu que la toiture couvert en paille étant totalement poury et après avoir visité le batiment, je remarqué quelle éttoit assez fort et solide pour être couvert en tuille. »

« Jai mesuré la hauteur et la longueur de la toiture qu'il contient : »

Longueur : 74 pieds ou 24mètres 38 millimètres. Hauteur : 23 pieds ou 7 mètres 112 millimètres .

Le charpentier calcule qu'il faut 148 tuiles sur la longueur et 46 tuiles sur la hauteur. Ce qui fait en tout $148 \times 46 \times 2$ côtés = 13 616 tuiles.

· Le devis nous donne aussi des indications de prix de l'époque :

| Produit | Prix unitaire en francs germinal | Nombre | Prix Total | |
|----------------------------------|-------------------------------------|-------------------------|---------------------|--|
| 1 millié de tuilles | 30 francs | 13,616 milliers | 408,48 francs | |
| Voiturage d'1 millié de tuilles | 12 francs | 13,5 voiturages | 162 francs | |
| Le cent de lattes de toit | 24 francs | 180 lattes ⁴ | 43,10 francs | |
| Le cent de clous | 0,80 francs | 2000 clous | 16 francs | |
| Fourneau en briques | 24 francs | 1 | 24 francs | |
| Main d'œuvre (temps non indiqué) | ? | ? | 100 francs au total | |
| TOTAL DU DEVIS | | | 753,58 Francs | |

SOURCE:

Archives départementales du Haut-Rhin, Cote 2 O 1489.

Monsieur Le Lrifet du Déportament le la légion la la legion Monsieur Le Profet du Déportament louris en seur le la légion pour pour pour le la legion Monsieur le la legion maison de la legion d

EUGÈNE THOMAS (1841-1918) UN MUSICIEN ALSACIEN

Benoît WIRRMANN

L'histoire de la musique en Alsace a retenu de grands noms d'artistes nés aux environs de 1840. C'est le cas de Franz Stockhausen (1839-1926), pianiste et chef d'orchestre qui fut, à Strasbourg, maître de chapelle à la cathédrale et directeur du Conservatoire. Un autre nom, non moins fameux, est celui de Marie Jaëll-Trautmann (1846-1925), disciple et amie de Franz Liszt, qui fut une pianiste virtuose, une compositrice doublée d'une pédagogue de premier plan.

Moins connu que ses deux confrères, Eugène Thomas a pourtant marqué le paysage musical alsacien dans la deuxième moitié du XIX° siècle.

FORMATION MUSICALE

Eugène Thomas est né à Fréland le 6 novembre 1841, ainsi que l'atteste son acte de naissance : « L'an mil huit cent quarante un le sept du mois de novembre à huit heures du matin par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Fréland canton de Lapoutroye Département du Haut-Rhin est comparu le nommé Jean-Baptiste Thomas, propriétaire âgé de trente-deux ans domicilié au dit Fréland lequel nous a déclaré que hier à onze heures du



Léonard Eugène THOMAS (1841 - 1918)

Portrait d'Eugène Thomas. (BNU Strasboura)

soir lui est né dans sa maison située au centre du village de cette commune un enfant du sexe masculin qu'il nous présente, et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Léonard Eugène lequel enfant il a eu de Marguerite Riette cultivatrice âgée de trente ans domiciliée en cette commune son épouse. Les dites déclarations et présentation faites en présence de Jean-Baptiste Petitdemange âgé de trente un ans et de Joseph Thomas âgé de trente ans les deux cultivateurs domiciliés au dit Fréland et ont les père et témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture. [Signatures:] J.Bte Thomas, J.Bte Petitdemange, Thomas, M. Jacques.¹

Son père, Jean-Baptiste Thomas, né en 1809, présenté dans l'acte de naissance comme « propriétaire » est le fils de François Thomas (1772-1835), adjoint au maire de Fréland en 1800 puis maire entre 1819 et 1835. Outre Eugène Thomas, Jean-Baptiste Thomas a eu un premier fils : Jean-Baptiste Charles Thomas (1834-1892). Agriculteur, il a également été secrétaire de mairie et a occupé le fauteuil de maire de Fréland de 1876 à 1891. Jean-Baptiste Charles Thomas a été remplacé par son propre fils, Séraphin Thomas (1860-1924), maire de Fréland de 1891 à 1914, puis pendant quelques mois en 1918.

Né dans une famille de notables locaux, Eugène Thomas n'est pas gagné par la fièvre politique qui alimente la rivalité entre la famille Thomas et les familles Gassmann et Steiger pour diriger la commune au XIX° siècle.² Il se tourne très tôt vers la musique.

Eugène Thomas est tout d'abord formé par son père, Jean-Baptiste, organiste à Fréland dans les années 1840. Ce dernier lui donne ses premières leçons et voit rapidement les grandes dispositions de son fils pour la musique. Sous sa direction, Eugène Thomas étudie le piano, l'orgue, le violon et la composition³. Ces éléments tendent à montrer que Jean-Baptiste Thomas avait lui-même reçu une solide formation musicale mais nous en ignorons les circonstances. Après cette première formation avec son père, deux maîtres apparaissent dans la vie du jeune musicien. Le premier est Jean-Georges Fal-

³ Archives Départementales du Haut-Rhin, 2 O 1489

⁴ Lattes en plus de celles existantes : « Il faut que tous les lattes soient démonté pour les reserer a la distance de ½ pied ou 167 millimètres. En consequence il en faut encore 180 lattes de plus»

¹ Archives municipales de Fréland, registres des naissances, année 1841

² Voir BARADEL Yvette et WIRRMANN Benoît: Fréland des origines à nos jours, A.S.V.P, 2006, p. 33.

³ THOMAS Fernand: Caecilia, 1919, p. 117.

cinella. Né en 1802 à Kaysersberg, il est mentionné comme organiste à Kaysersberg dans les recensements de 1846 et 1856 ⁴. On lui doit des pièces pour orque dont *Deux Sorties concertantes pour les* orques (1855), 32 Offertoires inédits, une Messe facile et des variations pour piano. On trouve dans la revue Ceacilia son portrait ainsi rédigé : « Eugène Thomas, né à Fréland près de Kaysersberg, est l'élève le plus talentueux de l'inoubliable organiste kaysersbergeois Falcinella, dont les singularités touchantes, mesurées au romantisme des Moyennes Vosges qui s'étendent après Colmar, ont eu pour effet de raviver l'art traditionnel du jeu d'orque directement inspiré de Jean Sébastien Bach. Seul un être singulier, et de plus éloigné des grands centres de la vie musicale, pouvait, vers le milieu du siècle dernier, trouver du plaisir aux ritournelles de Bach. Seul celui qui préférait l'eau claire et saine de la petite fontaine Sankt Wolfgang de Kaysersberg au vin noble de ses coteaux ou même au Wanduffekrabser, seul celui qui se présentait dans une blouse bleue mal taillée au milieu du cercle d'artistes renommés devant le chapitre de la cathédrale de Saint Dié pour participer au concours de recrutement de l'organiste titulaire en cette cathédrale et qui, ayant gagné avec brio refuse pourtant le poste, car il lui faudrait renoncer à son costume, à son parapluie d'avant le déluge, fidèle compagnon et à son cruchon d'eau de Sankt Wolfgang – seul quelqu'un comme lui pouvait prétendre à faire valoir la musique de Bach en Alsace. » 5

Le second maître d'Eugène Thomas est un musicien nommé Vogt, organiste de la collégiale Saint-Martin à Colmar. Les témoignages des contemporains d'Eugène Thomas ne permettent cependant pas de savoir s'il s'agit de Martin Vogt (1781-1854) ou de son fils Gaspard. Venu de Einsiedeln (Suisse), le premier a été l'élève de Michaël Haydn. Il a composé des messes, des motets et des pièces pour orgue. Son fils, Gaspard Vogt, sans doute instituteur-organiste, a publié un *Solfège à l'usage des écoles primaires* chez Weigel à Colmar en 1862 ainsi qu'un recueil de pièces de différents maîtres, intitulé *Museum der Orgel*. ⁶

Eugène Thomas s'intéresse tout particulièrement à Jean-Sébastien Bach et travaille ses œuvres. En 1931, François-Xavier Mathias (1871-1939), l'organiste de la cathédrale de Strasbourg, donne encore des précisions sur la formation d'Eugène Thomas auprès de ses maîtres : « Tout jeune, il avait pris plaisir à se placer près de l'organiste et à suivre avec un vif intérêt son jeu. Il faisait à pied le trajet de Fréland à Kaysersberg (6 km.) et à Colmar (15 km.) pour prendre ses leçons. Le premier devoir qui lui fut imposé par Falcinella, le voici : « Il pleut, il pleut enfin ». Ses pieds n'atteignaient pas encore les pédales, il remplaçait déjà son père à l'orgue. À noter qu'à ce moment il avait aussi beaucoup de goût pour le dessin et aurait bien désiré devenir peintre. Son père l'en dissuada pourtant et l'engagea à continuer la musique. » ⁷. Eugène Thomas continua à se former tout au long de sa vie ainsi que l'indique encore François-Xavier Mathias : « Ses nombreuses occupations ne lui laissaient que très peu de moments de loisir. Travailleur infatigable, il les employa tous à s'instruire toujours plus. C'est ainsi qu'il continua à travailler le contre-point et la fugue, pour arriver à posséder au plus haut degré cette belle science de la musique. Il compléta encore son instruction par la lecture et l'analyse raisonnée d'œuvres d'anciens maîtres tels que Palestrina et Bach. Il se réservait l'heure de 11 à midi pour jouer du Bach à l'église. » ⁸

L'ORGANISTE ET LE PROFESSEUR DE MUSIQUE

En 1861, Eugène Thomas partit pour Tarascon (Bouches-du-Rhône), appelé pour tenir l'orgue du couvent des Prémontrés. La greffe ne semble pas avoir pris car le jeune musicien revint peu de temps après en Alsace. Il occupa brièvement un poste de professeur de musique au lycée de Colmar en 1862 puis s'établit définitivement à Sainte-Marie-aux-Mines en 1863.

⁴ LICHTLE Francis: *Biographies kaysersbergeoises*, Société d'histoire de Kaysersberg, 2011.

⁸ Ibid. p. 54

À une vingtaine de kilomètres de son village natal, Sainte-Marie-aux-Mines comptait près de 11.500 habitants en 1863. Décrite comme « *industrieuse et florissante* » ⁹ la ville comptait à l'époque 32 établissements industriels plus ou moins importants, principalement dans le domaine textile. ¹⁰ Eugène Thomas occupa plusieurs postes dans cette localité. Il était à la fois organiste et professeur de musique, puis ajouta à ses occupations celles de directeur de l'harmonie municipale et de directeur de l'orchestre de la ville.

À Sainte-Marie-aux-Mines, Eugène Thomas, tout juste âgé de 21 ans, obtint tout d'abord le poste d'organiste titulaire de l'église Sainte-Madeleine. Il avait à sa disposition un orgue construit par Joseph Callinet en 1849. ¹¹. Nous ignorons la composition de cet instrument mais la qualité reconnue du travail du facteur d'orgues de Rouffach fait que l'orgue fonctionna sans peine durant des décennies. En 1895, cependant, Eugène Thomas prit contact avec Joseph-Antoine Berger (1850-1911), facteur d'orgues à Rouffach. Ce dernier répondit à l'organiste : « Si vos Messieurs désirent que je ferais votre ouvrage l'été prochain [...] Je me ferai aussi un devoir de soigner le travail pour le mieux possible, vu que l'orgue descend de mes prédécesseurs, et que j'ai aidé à la soigner depuis mon enfance. » ¹². On ignore si les travaux ont été exécutés. Un peu plus tard, en 1904, les facteurs d'orgues Rinckenbach d'Ammerschwihr ont profondément transformé l'instrument : claviers, mécanique, sommiers et jeux. Eugène Thomas connaissait bien le milieu de la facture d'orgue alsacienne pour être un expert auprès des communes et des paroisses lorsque celles-ci avaient commandé un nouvel instrument ou l'avaient fait réparer. On trouve notamment la signature d'Eugène Thomas au bas des procès-verbaux de réception d'instruments à Fréland en 1877 et à Kaysersberg en 1880. Eugène Thomas fut organiste à l'église Sainte-Madeleine pendant 55 ans.

Pour assurer son quotidien, Eugène Thomas enseigna le piano et l'orgue à de nombreux élèves. ¹³. Parmi eux on trouve Marie Bader, pour qui Eugène Thomas écrivit de nombreuses pièces pour orgue. ¹⁴



Portrait de Charles Hamm, élève d'Eugène Thomas. (BNU Strasbourg)

Un autre musicien, souvent présenté comme son meilleur élève, est Charles Hamm (1850-1911). Ordonné prêtre en 1873, il fut vicaire à l'hôpital de Strasbourg en 1873 puis à Sainte-Marie-aux-Mines de 1874 à 1877 où il travailla avec Eugène Thomas : « [...] Ce ne fut qu'à Sainte-Marie que ses facultés artistiques arrivèrent à leur épanouissement. M. Thomas, l'éminent organiste de Sainte-Madeleine, le familiarisa avec les secrets du contrepoint et de la musique polyphone. » 15. F.-X. Mathias ajoute : « [...] Il lui a assuré une position hégémonique durable dans la musique liturgique alsacienne. C'est avec ravissement que Hamm écoutait son maître lorsque, chaque jour, à une heure qui lui était spécialement réservée, celui-ci jouait Bach sur l'orque de l'église Sainte Madeleine de Sainte-Marie-aux-Mines. C'est avec passion qu'il suivait les mouvements de sa plume, lorsqu'il mettait par écrit préludes, fugues, suites et variations dans le style de Bach, le soir après une journée de travail ac-

complie, sous la fumée de sa pipe, exprimant et libérant en même temps son esprit d'artiste. C'est plus particulièrement durant ces heures silencieuses de travail commun que l'esprit du maître pouvait imprégner celui des élèves. Car ici point d'ébauches vides de sens en matière musicale qui ne pouvaient pas être exécutées. Là, c'étaient dans leur accomplissement et leur puissance les formes

⁵ MATHIAS François-Xavier: *Ch. Hamm und die Straßburger « Caecilia » 1884-1897*, Caecilia, mars 1908. Traduction d'Audrey MUNSCH et Jean-Paul SORG.

⁶ GUILLOT Pierre: Dictionnaire des organistes français du XIX° et du XX° siècle, Mardaga, 2003, page 544

⁷ MATHIAS François-Xavier : *Trois grands pionniers de la bonne musique contemporaine dans notre région*, Échos des sanctuaires de Sainte-Odile, 1931, p. 53.

⁹ BAQUOL & RISTELHUBER : *L'Alsace ancienne et moderne ou Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin*, troisième édition, Salomon Libraire-éditeur, 1865, p. 252.

¹⁰ Ibid. p. 253.

¹¹ MEYER-SIAT Pie : Les Callinet et leur œuvre en Alsace, Istra, 1965, p. 282.

¹² Ibid. p. 287

¹³ THOMAS Fernand, *Caecilia*, 1919, p. 117.

¹⁴ HONEGGER Geneviève : *Eugène Thomas*, Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, vol. 37, 2000, p. 3865.

¹⁵ Panégyrique de l'abbé Ferbern, Caecilia, 1911, p. 39.

mêmes de l'art qui impressionnaient un esprit éveillé, avide d'apprendre. Telle était l'atmosphère artistique dans laquelle la providence avait placé Charles Hamm et qui pourra ensuite grâce à lui se maintenir en Alsace. » ¹⁶

Charles Hamm poursuivit sa carrière à Thann de 1877 à 1882, où il fut en même temps organiste et directeur de la chorale. Organiste à l'église Saint-Martin de Colmar de 1882 à 1894, il fut par la suite professeur de chant au grand séminaire de Strasbourg et directeur de la chorale de cathédrale de 1895 à 1897 en remplacement de Franz Stockhausen. Charles Hamm fonda avec Marie-Joseph Erb la *Société alsacienne de musique religieuse* (devenue par la suite l'*Union Sainte-Cécile du diocèse de Strasbourg*). Il fut également le premier rédacteur de la revue *Caecilia* qui, après un numéro d'essai en 1883, parut régulièrement à partir de 1884. Il a écrit de nombreux motets pour *Caecilia* et a participé à la redécouverte de compositeurs de la Renaissance. ¹⁷

LE COMPOSITEUR

En 1871, Eugène Thomas resta à Sainte-Marie-aux-Mines devenue « Markirch » après l'annexion à l'Empire allemand. Il continua ses activités, prenant même la direction de la fanfare nouvellement créée en 1873. Quelques années plus tard, il prit également la direction de l'orchestre de la ville et put profiter du nouveau théâtre municipal construit entre 1906 et 1908. Œuvre de l'architecte strasbourgeois Gustave Oberthur, la salle de spectacle disposait de 520 places. Organiste dont on disait que ses improvisations étaient merveilleuses, surtout les dernières années de sa vie. » 18 , professeur de musique, directeur d'ensembles musicaux, Eugène Thomas fut également compositeur.

Eugène Thomas composa beaucoup durant sa carrière. Tous styles confondus, on arrive à un total assez conséquent de 600 œuvres.

On peut diviser cette œuvre en cinq parties aux styles et vocations différents.

La première partie concerne les œuvres vocales religieuses (a cappella ou non) avec environ 270 œuvres. Parmi ces œuvres, on trouve 7 messes avec orchestre ou orgue, et des dizaines de motets sur des thèmes grégoriens.

La deuxième partie de son œuvre concerne son instrument de prédilection qu'est l'orgue. Pour cet instrument, Eugène Thomas a composé environ 250 œuvres dont plus de 200 préludes et fugues. François-Xavier Mathias précise que « *le soir, après le souper, il se mit régulièrement à la petite table, que les siens conservent pieusement comme relique, pour écrire currente calamo des fugues, en fumant la pipe.* » ¹⁹. On trouve également dans son œuvre pour orgue douze Noëls dont les motifs proviennent du recueil des Noëls lorrains de Romary Grosjean (1815-1888), organiste de la cathédrale de Saint-Dié dans les Vosges entre 1839 et 1888.

La troisième partie de son œuvre musicale est consacrée au piano. Pour cet instrument, on trouve 54 œuvres parmi lesquelles des valses, des sérénades et des menuets.

La quatrième partie de son œuvre est écrite pour fanfare avec 21 œuvres dont des valses et des pas-redoublés.

Enfin, la cinquième partie est écrite pour orchestre. Trois œuvres figurent au catalogue avec notamment une Suite.

¹⁶ MATHIAS François-Xavier : *Ch. Hamm und die Straßburger « Caecilia » 1884-1897*, Caecilia, mars 1908. Traduction d'Audrey MUNSCH et Jean-Paul SORG.

¹⁷ GRASSER Gérard : *Charles Hamm,* Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, vol.15, 1989, p. 1396.

¹⁸ MATHIAS François-Xavier : *Trois grands pionniers de la bonne musique contemporaine dans notre région,* Échos des sanctuaires de Sainte-Odile, 1931, p. 54.

¹⁹ Ibid. p. 53.



Vue de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1900. (BNU Strasbourg)

Ces œuvres ont été composées à Sainte-Marie-aux-Mines et avaient vocation à y être jouées. Si le compositeur écrivit pour le piano, la fanfare et l'orchestre de la ville, il privilégia la musique religieuse (musique vocale et orgue) destinée avant tout à la paroisse Sainte-Madeleine. Le chiffre de 600 œuvres réparti sur le nombre d'années passées à Sainte-Marie-aux-Mines donne une moyenne de 11 œuvres par an, œuvres de taille certes différentes, mais qui donnent une idée de l'investissement et de la fécondité du compositeur.

On peut également dégager, à partir du catalogue de ses œuvres, certaines préférences au niveau des tonalités employées. Pour ses œuvres vocales, sur 270 œuvres, 47 sont écrites en sol majeur et 43 en fa majeur soit un peu plus de 30%. Le reste se partage entre les différentes tonalités de la gamme. Une rapide analyse des Noëls pour orgue donne des résultats identiques avec une préférence pour la tonalité en sol majeur (30%). Il est par contre difficile de déceler une préférence dans les œuvres pour piano, les pièces pour cet instrument étant écrites dans toutes les tonalités sans qu'une majorité claire ne se dégage. Pour la fanfare, Eugène Thomas n'emploie que cinq tonalités : mi bémol majeur (6 fois), fa (6 fois), la bémol majeur (4 fois), si bémol majeur (4 fois) et ut (1 fois). Enfin pour l'orchestre, le nombre restreint d'œuvres ne permet pas une analyse significative.

Peu d'œuvres, au regard de l'ensemble de ses compositions, ont été publiées de son vivant : 23 œuvres vocales religieuses, 33 œuvres pour l'orgue, 25 pour le piano, 1 pour orchestre et aucune pour la fanfare, soit un total de 82 œuvres sur les 600 composées.

Sans doute Eugène Thomas ne considérait-il pas que toutes méritaient d'être imprimées. Certaines avaient avant tout un caractère pédagogique. Ses œuvres vocales ont été majoritairement publiées dans la revue *Caecilia* à partir de 1896. Cette revue est l'organe de la *Société alsacienne de musique religieuse,* fondée en 1882 par son élève Charles Hamm.

Cette association revendiquait 351 chœurs adhérents en Alsace en 1907. Ses objectifs étaient les suivants : « 1. Exposer et discuter en allemand et en français les principes de la musique sacrée. 2. Analyser méthodiquement et expliquer les formes de la musique sacrée (plain-chant, polyphonie, orgue, etc.) au point de vue de l'art, de la liturgie, etc. 3. Donner l'exposé historique des développe-

ments successifs de la musique sacrée, et des conditions anciennes et modernes qui ont favorisé ou retardé ces développements. 4. Appuyer nos théories par la publication de musique sacrée ancienne et moderne. » ²⁰

Dirigée par Charles Hamm de 1890 à 1896, par Léo Lutz de 1897 à 1905 puis par François-Xavier Mathias, la revue fut soutenue dès le départ par Eugène Thomas qui en fut un membre fondateur ainsi que l'indique le premier numéro de la revue.

C'est donc tout naturellement dans cette revue que ses œuvres sont accueillies. En 1896, Eugène Thomas y publie un Ave verum en fa majeur pour trois voix : deux soprano et un contre-alto. Il publie ensuite plusieurs œuvres en 1902 : un autre Ave verum en la majeur, un O salutaris, un Benedictus et des Antiennes de vêpres. Enfin, en 1906-1907, il publie une dizaine d'œuvres dont cinq Ecce panis. À côté de la revue *Caecilia*, on trouve - seulement - un Ave verum chez l'éditeur Max Wettig à Colmar et un Ave verum dans le *Katholische Schulzeitung für Elsass-Lothringen*.

Le compositeur privilégie donc très nettement la revue *Caecilia*, probablement pour sa grande diffusion dans les paroisses et son audience en Alsace et au-delà. C'est encore *Caecilia* qui publie en 1911 « 20 morceaux d'orgues ». Mais son œuvre pour orgue attire aussi l'attention d'autres éditeurs, allemands et français. Ainsi Breitkopf & Härtel à Leipzig édite 5 Noëls. Le même éditeur a publié le livre *Jean-Sébastien Bach, le musicien-poète* d'Albert Schweitzer en 1905. À Paris, la maison Ista-Beausier publie *Trois solos pour orgue* et 2 Noëls d'Eugène Thomas.

On voit ainsi que sa musique suscite un intérêt au-delà de l'Alsace. L'œuvre pour piano est également éditée par Breitkopf & Härtel à Leipzig ainsi que par Ista-Beausier à Paris. Ces deux éditeurs se partagent berceuses, sérénades, valses, gavottes ou encore menuets. C'est également la maison Ista-Beausier qui publia sa sérénade en sol majeur pour orchestre.

LES DERNIÈRES ANNÉES D'EUGÈNE THOMAS

En 1913, à l'occasion de ses cinquante ans de service à l'église Sainte-Madeleine, une partie de sa Messe en ré à 6 voix fut exécutée avec le concours de l'orchestre de la ville. C'est en réalité l'un des derniers moments heureux du musicien, quelques mois avant le déclenchement de la guerre.

Après les premiers mois d'une guerre de mouvement à l'automne 1914, le front se stabilisa en 1915 sur l'ancienne crête-frontière. Sainte-Marie-aux-Mines était très proche du front et subit des tirs de l'artillerie française dès le 16 août 1914. Les Allemands renforcèrent leurs lignes sur les hauteurs. Leur système de défense était imposant et comprenait de nombreux abris bétonnés ainsi que des galeries. En ville, le rationnement se mit en place et les conditions de vie furent très difficiles. Une évacuation des populations de la vallée fut même envisagée en octobre 1918 mais ne fut finalement pas appliquée. ²¹

Eugène Thomas resta à Sainte-Marie-aux-Mines durant le conflit mais la musique disparut du quotidien. La grande salle du théâtre fut reconvertie en hôpital militaire et les tuyaux de façade de l'orgue furent réquisitionnés en mai 1917. Pour les 191 kg emportés, la Fabrique de l'église toucha 1547,50 francs. ²² Pendant la guerre, Eugène Thomas composa un Laudate-Alleluia qu'il intitula « Action de grâce ! Jour d'allégresse ! Jour de délivrance ! ». C'est, dit-on « par ce chant qu'il comptait fêter le jour de la victoire et le retour de l'Alsace à la France. » ²³. On peut noter ici le caractère francophile qui semble animer Eugène Thomas. Ceci le différencierait de la branche des Thomas restée à Fréland. En effet, son neveu Séraphin Thomas dut abandonner la mairie et quitter le village sous la pression d'une partie de la population en 1919 pour sa sympathie à l'égard des Allemands.

Eugène Thomas est décédé à Sainte-Marie-aux-Mines le 11 octobre 1918 à l'âge de 77 ans.

L'organiste fut remplacé à la tribune de l'église Sainte-Madeleine par son fils Fernand Thomas. Ce dernier le secondait déjà depuis 1890. Né en 1878, Fernand Thomas a été formé par son père mais a été également élève de l'école Niedermeyer à Paris ainsi que du Conservatoire de Strasbourg. La

²⁰ Caecilia, 1906, p. 9.

complicité entre le père et le fils semble profonde. Ensemble, ils jouaient souvent de la musique pour deux pianos, en particulier des œuvres de Bach, Mozart, Chopin et Saint-Saëns. Par ailleurs, c'est au fils que l'on doit les principaux témoignages sur Eugène Thomas et le catalogue de ses œuvres.

La plus grande partie de l'œuvre d'Eugène Thomas demeure inédite et mériterait d'être imprimée et jouée. Une première pierre à cette entreprise a été posée en 2005 avec la publication de *Trois solos pour l'Orgue* (opus 12) par les Éditions Delatour à Paris. Cette œuvre d'Eugène Thomas avait été publiée une première fois chez Ista-Beausier à Paris en 1898. Dans la préface à la nouvelle édition, on y lit : « *Compositeur distingué, Eugène Thomas témoigne de son art du cantabile à travers ses Trois Solos op. 12.* » ²⁴

Les œuvres imprimées et les manuscrits d'Eugène Thomas se trouvent aujourd'hui à la bibliothèque de l'Union Sainte-Cécile à Strasbourg.



Première page d'un *O Salutaris pour 4 voix d'hommes* d'Eugène Thomas, Œuvre publiée dans la revue *Caecilia*. (BNU Strasbourg)

²¹ HORTER Jacques : *2-6 octobre 1918, l'improbable évacuation de Sainte-Marie-aux-Mines*, Société d'histoire du Val de Lièpvre, 2009.

²² MEYER-SIAT Pie: *Inventaire historique des orgues d'Alsace*, Éditions Coprur, 2003, p. 161.

²³ MATHIAS François-Xavier : *Trois grands pionniers de la bonne musique contemporaine dans notre région,* Échos des sanctuaires de Sainte-Odile, 1931, p. 54.

²⁴ MERLIN Yannick: *Préface à Trois solos pour l'Orgue* d'Eugène Thomas, Éditions Delatour, 2005.

CATALOGUE DES COMPOSITIONS D'EUGÈNE THOMAS

- · Messe en ré à 6 voix avec orchestre (avec réduction pour orgue)
- · Messe en sol à 6 voix avec orchestre
- · Messe en sol à 4 voix avec orchestre
- · Messe en la à 4 voix avec orgue
- · Deux messes en la bémol à 4 voix avec orgue
- Messe en sol à 4 voix d'hommes sans accompagnement
- · Kyrie en la à 6 voix avec orchestre
- · Deux Kyrie en sol à 4 voix d'hommes avec orgue
- · Deux Ave Maria en la pour solo de soprano et orchestre (avec réduction pour orque)
- · Panis angelicus en ré pour solo de soprano, chœur d'hommes à 3 voix et orchestre (avec réduction pour orgue)
- · Panis angelicus en si bémol pour solo de contre-alto, choeur d'hommes à 4 voix et orchestre (avec réduction pour orque)
- · Ave Maria en do# mineur pour soprano, ténor et quatuor à cordes
- · Deux O salutaris en la à 4 voix avec orchestre
- · Deux Tantum ergo en la à 4 voix avec orchestre
- · Tantum ergo en ré à 6 voix avec orchestre (avec réduction pour orque)
- · O salutaris en la à 8 voix (deux chœurs à 4 voix) et orchestre (avec réduction pour orgue)
- · O salutaris en sol à 4 voix avec orchestre (avec réduction pour orgue)
- · Aeterne Rex en sol mineur à 4 voix avec orchestre (avec réduction d'orgue)

Motets à 1 voix avec accompagnement d'orque

Solos:

- · 8 Ave Maria (2 en ré mineur, 2 en fa, 2 en mi, 1 en mi bémol, 1 en sol)
- · 2 O salutaris en si bémol, Benedictus en mi bémol, Ave verum en ré bémol

Chœurs:

- · 2 Tantum ergo en sol et en ut
- · Ave verum en ré bémol, O salutaris en ré bémol
- · Domine non sum dignus en fa mineur
- Litanies de la Sainte Vierge en mi (solo et choeur)

Motets à 2 voix avec accompagnement d'orque

- · 2 Ave Verum en fa et en fa#, 2 Ave Maria en mi bémol
- · Agnus Dei en ré bémol pour soprano et ténor

Chœurs:

- · 3 Ecce panis (2 en fa et 1 en ut)
- · 7 O salutaris (2 en sol, 1 en si bémol, 3 en la, 1 en mi bémol)
- · Jesu dulcis en si bémol, Ave Maria en si bémol
- · 2 Ave maris stella en ré et en sol
- · 5 Benedictus (2 en fa, 2 en si bémol, 1 en sol)
- · 8 Tantum ergo (2 en ut, 4 en sol, 2 en si mineur)
- · Beata es (Visitation) en fa, Cor Jesu en fa
- · Litanies de la Sainte Vierge en sol (duo et chœur)
- · Introïts de Pâques, de Pentecôte et du 4° dimanche

de l'Avent

43 petits motets à 2 voix sans accompagnement

- · 9 O salutaris (2 en la bémol, 4 en fa, 1 en sol, 1 en la, 1 en ut)
- · 4 Panis angelicus (3 en sol, 1 en fa)
- · 12 Ecce panis (3 en sol, 2 en mi bémol, 1 en mi, 2 en la bémol, 3 en la, 1 en ré)
- · 5 Ave Maria (2 en ut, 2 en si bémol, 1 en fa)
- · 13 Tantum ergo (3 en la bémol, 5 en sol, 2 en ut, 1 en si bémol, 1 en mi)

Motets à 3 voix

- · 12 O salutaris (3 en fa, 2 en la bémol, 1 en ré, 2 en sol, 2 en la, 1 en mi bémol, 1 en ut)
- · 5 Ecce panis (3 en fa, 1 en si bémol, 1 en ut)
- · 8 Tantum ergo (3 en ut, 1 en mi, 2 en la, 2 en sol)
- · 3 Veni Creator (1 en ré, 2 en la)
- · Ave verum en la bémol
- · Sacris solemniis en ré mineur
- · Ave Verum en fa (avec accompagnement)
- · 3 O salutaris (1 en fa, 2 en mi) avec accompagnement

Motets à 4 voix d'hommes

- · 6 O salutaris (2 en sol, 1 en si bémol, 1 en fa, 1 en mi, 1 en la)
- · 12 Tantum ergo (2 en la, 5 en fa, 1 en mi, 1 en si bémol, 1 en ut, 1 en mi bémol, 1 en sol)
- · 2 Benedictus es (Quinquagésime) en sol et en fa
- · Confitebor tibi (Passion) en sol
- · Christus factus est (Jeudi Saint) en ut
- · Pueri (Rameaux) en si bémol
- · Ascendit (Ascension) en la bémol
- · Improperium (Rameaux) en fa
- · Tantum ergo en mi (avec accompagnement)
- · 24 antiennes de vêpres pour les fêtes suivantes :
- · Assomption (Magnif.) en sol
- · Sainte-Madeleine (Magnif.) 2 en fa
- · Toussaint (Magnif.) 2 en fa
- · Sainte Vierge (Magnif.) en ut
- Noël (Magnif.) 2 en ut et en sol
- Pâques (Magnif.) en fa
- Ascension (Magnif.) en fa
- · Trinité (Magnif.) en sol
- Fête Dieu (Magnif.) en fa
- Nativité de la Sainte Vierge (1ère ant.) 2 en ré
- Commun des Martyrs (Magnif.) en sol
- · Sainte Cécile (1ère ant.) en si bémol
- · Sainte Cécile (5ème ant.) en fa
- · Nativité de Saint Jean-Baptiste (2ème ant.) en sol
- Saint Martin (Magnif.) en la
- Dédicace (Magnif.) en ré
- · Martyr (Magnif.) en ut
- Saint Thomas (Magnif.) en fa
- Conf. Pontif (Magnif.) en si
- · Épiphanie (Magnif.)en sol

Motets à 4 voix mixtes avec accompagnement d'orque

- · 11 O Salutaris (3 en si bémol, 1 en mi bémol, 2 en la bémol, 2 en la, 1 en sol mineur, 1 en fa, 1 en sol)
- · 8 Tantum ergo (2 en la bémol, 1 en ré bémol, 2 en fa# mineur, 1 en fa mineur, 2 en ré
- · Adoro te supplex en fa
- · Ave Maria en la bémol
- · Panis angelicus en la
- · Veni Creator en la bémol
- · Ave verum en la
- · Laudate-Alleluia en sol
- · 4 Sacris solemniis (2 en fa mineur et ré mineur)
- · Noël « Berger entends-tu » Gloria in excelsis -

Motets à 4 voix mixtes sans accompagnement

- · 4 Veni Creator (1 en fa, 1 en sol, 2 en ré)
- · 7 Tantum ergo (4 en ut, 2 en la, 1 en mi bémol)
- · 2 Ecce panis en mi bémol
- · Ave verum en la
- · 12 motets:
- · 4 O salutaris en la bémol, en la, en si bémol, et en ré bémol
- · 2 Verbum supernum en la bémol
- · AeterneRex en la
- · Jesu nostrae en la
- · 3 Tantum ergo (1 en la bémol, 2 en ré bémol)
- · Veni Creator en ut

Chants harmonisés à 4 voix mixtes

- · 6 motets: Pange Lingua, Jesu nostrae, Aeterne Rex, Veni Creator
- · 2 Sacris solemniis
- · Alléluia de Noël
- · Alléluia de l'Épiphanie
- · Te Deum
- Cantiques
- Hymne de Noël (avec accompagnement)

Orgue

- · Plus de 200 préludes et fugues à 2, 3 et 4 voix.
- · 15 trios
- · 12 Noëls:

bémol mineur

- · Variations sur l'air : « Venez divin Messie » en la (Ped. Obl.)
- · Variations sur l'air : « Le Messie vient de naître » en
- · Offertoire pour la messe de Noël en si bémol mineur (Airs: Mon onclin Querquaille » et « Réveillez-vous, troupe endormie »)

· « Enfants de la Judée, terminer vos clameurs » et

« Chantons, je vous prie, Noël hautement » en si

- · « Un enfant couvert de langes » en mi bémol
- · « Notre bon maître vient de paraître » en sol bémol
- « Réjouissez-vous, divine Marie » en mi bémol
- · « Les anges dans les campagnes » en la bémol
- · « O nuit, joyeuse nuit » (air ancien) en mi bémol mineur
- « Il est né le divin enfant » en sol
- · « Chantons, je vous prie, par exaltation » en si bémol mineur (air du XVI° siècle)
- · « Naissance du Sauveur annoncée aux bergers » en
- Marche en si bémol mineur (fait suite à l'offertoire pour la messe de Noël)

Piano

- · 2 Valses en si et en ut# mineur
- · Sérénade en sol
- · Berceuse en mi
- · Rêverie en mi bémol
- · Danse savoyarde en ré# mineur
- · 21 différents morceaux (préludes, etc.) à 2 et à 4
- · Pièce en ré pour le clavecin ou l'orque
- · 2 sérénades à 4 mains en fa et en si bémol
- · 3 mazurkes, 2 à 2 mains en mi et en fa, 1 à 4 mains en si mineur
- · 8 gavottes, 7 à 2 mains en ut, en la bémol, etc., 1 à 4 mains en la mineur
- · 6 menuets, 4 à 2 mains en ut, en la bémol, en fa et
- en la, 2 à 4 mains en ut et en mi bémol · « La Plainte », élégie en fa# mineur
- · Tyrolienne en la
- · « Souvenir d'Alsace », valse en la · « Souvenir de la Vancelle » Idylle en sol
- « Caquetage », caprice-étude en mi (à 4 mains)
- · Valse en sol bémol à 4 mains · Polka lente en la bémol à 4 mains

Fanfare

- · Fantaisie en mi bémol · 3 polkas (1 en fa, 2 en la bémol)
- · 6 valses (2 en si bémol, 3 en fa, 1 en ut) · 6 pas-redoublés (2 en fa, 2 en mi bémol, 1 en Si
- bémol, 1 en la bémol)
- · 2 menuets en mi bémol
- · 2 gavottes en la bémol et mi bémol « Panis angelicus » en si bémol

Orchestre

- · Suite (Allegro moderato en mi bémol, Adagio en ut mineur, Menuet en ut, Allegro vivo en mi bémol)
- Gavotte en mi
- Sérénade en sol pour 2 violons, alto, violoncelle et contrebasse.

L'ODYSSÉE DE LA FAMILLE JEAN-BAPTISTE MASSON DE PAIRIS PENDANT LA GRANDE GUERRE.

Jean-Claude MASSON Recueilli par Gilbert MICHEL

Dans les premiers mois de la guerre, les actes de sabotage étaient courants. Un jour, suite à la coupure du téléphone des Allemands par les fils de Constant Jean-Louis Bédez qui habitaient dans l'actuelle colonie de vacances du Beubois, mon grand-père Jean-Baptiste, né le 05-12-1869, qui habitait dans la ferme du Noirrupt, fut convoqué à la mairie d'Orbey, car ses fils étaient soupçonnés d'être les auteurs du sabotage.

À la mairie, on lui a demandé son âge et on lui a dit : « Dans une heure vous serez de retour et vous partirez de suite pour l'armée allemande ».

Une heure après, il était en mairie, et sa famille n'a plus eu de ses nouvelles pendant toute la durée de la guerre du fait du déplacement de la famille dans les Vosges. Comme son épouse était déjà décédée, le grand-père laissait à la tante Marie, née en 1862, le soin d'élever ses sept enfants.

La ferme étant constamment l'objet de tirs allemands, car elle avait été occupée par des soldats français, l'un des fils, Jean-Baptiste, âgé de 14 ans, accompagné de sa sœur Maria s'est rendu à la mairie d'Orbey pour demander l'arrêt des tirs, vu qu'il n'y avait plus de soldats français dans la ferme.

À plusieurs reprises, le jeune Jean-Baptiste a été sollicité par Jules Maire « du Kitch », propriétaire de la ferme en contre-bas, où étaient rassemblés les soldats français blessés. Jean-Baptiste conduisait les soldats blessés sur un chariot tiré par un cheval jusqu'à Soultzeren. Un jour, au retour, il a été arrêté et pris pour un espion allemand. Il a réussi à se disculper et a été relâché le lendemain.

Pour les habitants de Pairis, l'ordre d'évacuation dans les Vosges a été donné le 10 juillet 1915 par les autorités françaises. Avant de quitter la ferme, Jean-Baptiste et son frère Paul ont creusé un trou dans le tas de fumier pour y cacher les bonbonnes de goutte et le peu d'argent que la famille avait économisé. Chaque famille pouvait emmener son bétail. De nuit, la tante est partie avec les sept enfants et les dix-huit têtes de bétail pour les Crêtes.

Mais là, les Français ont confisqué le bétail et la famille a été conduite à Cornimont en camion. Elle a été logée dans un logement de cité ouvrière. Marthe, l'aînée, 17 ans, (née le 14.10.1898), a travaillé à l'hôpital de Cornimont. Paul, 16 ans, (né le 24.01.1899) a trouvé un emploi de domestique de ferme à l'hôpital. Maria, 15 ans, (née le 06.09.1900) travaillait comme couturière à domicile. Jean-Baptiste, 14 ans, (né le 23.12.1901) a appris le métier de tisserand à l'usine Perrin et le soir, après son travail et pour gagner un peu plus d'argent, il fendait du bois destiné à alimenter la chaudière de l'usine. La cinquième, Joséphine, 12 ans, (née le 19.06.1903) qui était encore écolière, faisait office de maîtresse de maison avec la tante, pour s'occuper de deux derniers, Joseph, 11 ans, (née le 18.07.1904) et Jeanne, 10 ans, (née le 21.09.1905) également scolarisés. Jean-Baptiste gagnait honorablement sa vie et réussissait même à acheter des timbres dans la cadre d'une cotisation volontaire pour la retraite mise en place par les Ets Perrin.

À la fin de la guerre, mon grand-père est remonté de Colmar à Lapoutroie par le train. Là, il s'est rendu auprès de cousins pour demander des nouvelles de sa famille. Ils ont juste pu lui dire que la famille avait été évacuée dans les Vosges.

Il est donc parti pour La Bresse à pied où il a appris que les marcaires des Hautes-Huttes avaient été évacués à Jussarupt et ceux de Pairis à Cornimont.

Après les retrouvailles, Jean-Baptiste a aussi été employé à l'usine et la famille est restée à Cornimont jusqu'en 1920.

Trois mois avant le retour de toute la famille, Jean-Baptiste père et fils, sont retournés à Pairis pour remettre la ferme en état, accompagnés de deux vaches achetées sur place. Ils sont revenus à pied, en une journée, jusqu'à Pairis par la route des Américains, par La Bresse et le Collet, 47 km.

En cours de route, un arrêt au Lac Blanc était prévu chez Freppel pour désaltérer bêtes et gens. Mais l'accueil a été refusé en raison du soupçon de fièvre aphteuse qui pesait sur les vaches vosgiennes.

Il a fallu continuer et à l'arrivée beaucoup de tristesse les attendait : des dégâts matériels importants dans la ferme et des trous d'obus sans nombre à reboucher dans les prés et les champs. Seule satisfaction : bonbonnes et argent ont été retrouvés. Pendant les travaux, ils sont logés à proximité, chez le garde forestier qui était célibataire.

Puis la vie a repris son cours normal, les enfants se sont mariés, Jean Baptiste (père) est décédé en 1932 et la tante en 1945.





Jean-Baptiste Masson durant la Grande Guerre.

La photo de groupe (J.B. Masson est le 2° en partant de la gauche) indique : « Erinnerung an Steinsulz. 26.9.15. »

Grâce à des renseignements fournis par M. Vincent Heyer, historien de Seppois-le-Haut, nous pouvons en savoir plus sur la présence de Jean-Baptiste à Steinsulz (Steinsoultz) le 26 septembre 1915.

Lors d'un engagement de son unité sur la ligne de front de Hirtzbach – Bisel – Mooslargue¹, Jean-Baptiste a pu être blessé et évacué à Steinsoultz.

Selon des anciens du village, il y avait un *Kriegslazarett* à Steinsoultz, aménagé au lieu-dit Rebberg. Cette infirmerie était enterrée et camouflée. Les galeries et lieux de soin ne sont plus visibles de nos jours, mais il se produit encore des affaissements de terrain à cet endroit.

¹ C'est la partie la plus à l'est et la plus proche de la frontière suisse du front franco-germanique de 1914-18.

LE CARNET NOIR

Journal de René Prud'homme (14 juin-6 août 1940)

Suzanne ROMINGER - PRUD'HOMME

Avant-propos

C'est en rangeant les papiers de mes parents, après la mort de ma mère en 1980, que j'ai retrouvé, tout au fond d'un coffret en métal, un petit carnet noir entouré d'un élastique.

J'ai immédiatement reconnu l'écriture de mon père, élégante et ferme, malgré le crayon usé et les faits relatés...

Il s'agissait d'un journal, destiné à ma mère ou à ma grand-mère, qu'il avait commencé le 20 juin 1940 à Clermont-Ferrand et terminé le 6 août à Colmar dans la cour de l'Ancien Hôpital (aujourd'hui Place du 2 Février).

Jamais, auparavant, je n'avais eu connaissance de ce récit. Je savais seulement que Maman avait quitté Labaroche, un petit village à califourchon entre la Plaine d'Alsace et les Vosges, pour retrouver son mari, rappelé à 39 ans par l'armée française, de l'autre côté de la Ligne de Démarcation. Elle trimballait avec elle ce qu'elle avait de plus cher : mon frère Mimile-Pierrot, un bambin de quatre ans, son gros "plumon" bien chaud, sa "sacoche" avec ses maigres économies et moi, minuscule poupon de quelques mois, qui ai bien failli lui fausser compagnie pendant la "Débâcle".

Dès qu'elle essayait de donner des détails sur cette équipée, considérée comme insensée par le reste de la famille, un sanglot l'étouffait. J'ai tout juste réussi à savoir que j'étais en train de mourir dans ses bras du choléra des nourrissons, quand un couple de paysans, qui suivait le chariot où elle avait trouvé une place, m'a arrachée à elle pour m'emporter vers une camionnette de la Croix-Rouge. Malgré le déplacement du convoi, ces braves gens l'ont retrouvée, le lendemain soir, effondrée dans un talus avec son petit garçon. J'ai toujours ignoré qui étaient mes "sauveurs"...

Aujourd'hui, je regrette un peu d'avoir si mal connu la période la plus douloureuse de la vie de mes parents...

Mon père est mort d'une maladie de cœur dans la nuit du 11 au 12 novembre 1958. Il n'avait que 57 ans mais avait connu deux guerres comme la plupart de ses contemporains.

En publiant ce journal, j'ai souhaité lui rendre hommage, ainsi qu'à tous ceux qui ont vécu le même calvaire...

Suzanne Rominger - Prud'homme

Prologue

« Ton père, tu peux être fière de lui : c'était un vrai héros ! Des hommes comme lui, je n'en ai pas rencontré beaucoup !

C'est Auguste Vilmain, de Labaroche, qui parle, celui dont il est question à la fin de ce petit journal. Je lui racontais la découverte du "carnet noir" après la mort de ma mère et un flot de souvenirs est remonté du plus profond de son cœur de brave homme...

« Sans lui, beaucoup d'entre nous seraient sûrement morts, au camp de prisonniers! Il nous a même appris à manger des orties sans nous piquer pour ne pas mourir de faim et pour avoir des vitamines. C'est vrai qu'il avait l'habitude, lui : quand il avait vingt ans, il avait déià « fait le marin dans les Dardanelles et le Zouave à Constantinople », comme il disait... C'est vrai qu'il réussissait même à nous faire rire! Il allait toujours de l'un à l'autre pour remonter le moral ou pour aider, comme il pouvait. Des fois, il lui arrivait d'asticoter les Allemands pour qu'ils nous laissent tranquilles. Ah çà, il n'avait peur de rien, lui ! Un jour, il s'est même fâché avec un de leurs chefs. Nous avons eu bien peur qu'ils le descendent. Mais non... Je ne sais pas ce qu'il a bien pu lui raconter, mais il a réussi à avoir plus à manger pour toute la compagnie !...

Et après, pendant l'Occupation, il a continué pour cacher ceux qui ne voulaient pas être soldats allemands : il les aidait à passer de l'autre côté de la Ligne...

Et en 45 heureusement qu'il était là pour remonter le village, et la "Musique", et la chorale de l'église...

Ça, tu peux en être sûre : ton père, c'était auelau'un ! »

Auguste est mort, aujourd'hui. J'aurais pourtant bien aimé lui offrir ce petit récit... Peut-être d'autres se reconnaîtront-ils? Peut-être des enfants retrouveront là le souvenir d'aïeuls disparus et « la trace de leur vertu » ou, du moins, de leurs souffrances...

C'est pour eux que j'ai transcrit ce journal, ainsi que pour mes fils qui n'ont pas eu le bonheur de connaître leur grand-père...

« Pour que l'on n'oublie pas, qu'on reste vigilant! » disait mon père quelques jours avant sa mort, quand il travaillait sur ses manuscrits¹ ...

Réserviste René Prud'homme de la 7e Section de C.O.M.A.² à Dole (Jura)

À Madame René Prud'homme Café de Landon, Dole

Ou à Madame Veuve Émile Prud'homme Labaroche-Zell (Haute-Alsace)

À ma chère femme, Maria, à mes deux petits chéris, Mimile-Pierrot et Suzanne, à Maman,

Ces quelques notes résumant notre calvaire, commencé le 15 juin que j'écris avec le capot d'une auto comme pupitre, sous les éclatements des obus de la D.C.A. dans la cour de la Manutention de Clermont-Ferrand où j'ai été affecté à la 13^e Section de C.O.A.

Clermont-Ferrand (Puy de Dôme) le 20 juin 1940.

Le 14 juin au soir, mes chéris, nous nous sommes endormis avec le pressentiment de notre séparation. En effet, le lendemain de ce dernier jour heureux passé ensemble dans notre petit logement de Dole-Landon, je vous ai quittés avec la conviction que je ne vous retrouverais pas le soir.

Pourtant, j'ai pu vous revoir à deux reprises ce jour-là. Mais c'était pour vous annoncer que nous avions reçu l'ordre de nous tenir prêts à nous diriger sur notre station de repli, à Gannat, dans l'Allier. Par un coup de téléphone que j'ai pu te faire passer vers 16 heures, ma chère Maria, je t'annonçais que peut-être je pourrais te faire emmener avec l'auto de notre caporal-chef Labriet, comme le lieutenant Boudaut me l'avait conseillé.

Les cinquante wagons qui devaient être mis à notre disposition nous ont finalement été refusés par le chef de gare de Dole et quand l'ordre de départ est arrivé, à dixneuf heures, il nous a fallu partir à pied avec nos bagages. J'ai pu te faire parvenir un mot par Paulot Georgy pour te tenir au courant de notre départ, et te dire d'attendre les événements à Dole car je n'avais pas revu Labriet, sorti en ville.

Notre station-magasin est minée et doit sauter après notre départ. Nous partons à travers la ville de Dole parmi une cohue de voitures de réfugiés et de soldats isolés tâchant, comme nous, de regagner leur lieu de repli par leurs propres moyens. Notre défilé est lamentable et contribue encore à semer la panique dans la population. Comme pour ajouter à la confusion, un char d'assaut nous croise, remontant notre colonne en sens inverse.

À notre sortie de Dole, nous sommes déjà exténués par la chaleur et le poids de nos bagages. Pourtant une partie des miens, mes objets de toilette, mon rasoir, mon cornet à piston, et des effets militaires, ont été embarqués dans le wagon des archives qui, lui, n'arrivera sans doute jamais à destination.

Des autos et des camions nous dépassent, chargés de gens et de meubles. Enfin une Peugeot 402 pilotée par un pharmacien de Verdun-sur-le-Doubs s'arrête à nos signaux. Nous y montons à quatre : le sergent-chef Robert Schwartz, de Pontarlier, mes amis Marius Morel, de Chalon-sur-Saône et Maurice Remy, de La Longine dans les Vosges de Haute Saône. Nous nous entassons avec nos valises, nos sacs, masques, casques et musettes.

De nos officiers, nous n'en avons vu aucun. Ils étaient à la popote en train de manger quand l'ordre de partir nous a été donné. Combien sur les deux mille que nous étions à Dole vont arriver à destination ?

De notre côté, nous continuons notre route dans l'auto, les jambes coincées par nos bagages. Nous dépassons certains de nos camarades montés sur des camions ou à vélo. On nous fait faire un grand détour pour éviter le champ d'aviation de Tavaux. Pour l'instant, notre conducteur nous amènera jusqu'à Verdun-sur-le-Doubs d'où nous pourrons gagner Chalon-sur-Saône. Le pauvre homme, qui vient d'enterrer son père à Besançon, est pressé de rentrer car sa femme et ses six enfants l'attendent pour fuir, eux aussi, le danger. Pourtant il commence à donner des signes de fatigue.

Vers dix heures du soir, nous voyons à notre droite un immense panache de fumée

¹ **«Coin Perdu»** et **«Dans le Cercle de Feu»** publiés par sa fille Suzanne aux Éditions Reber.

² COMA: Commis & Ouvriers Militaires d'Administration. Ce sont en fait des unités de temps de paix et des dépôts en temps de guerre qui accouchent d'une multitude d'unités divisionnaires et organiques issues de la région où sont versés les mobilisés,

noire qui s'élève de St. Jean-de-Losne. Un dépôt ou une péniche d'essence doit brûler. De hautes gerbes de flammes rouges éclairent le dessous du panache noir qui, maintenant, barre le ciel d'un horizon à l'autre.

Derrière nous, vers Dole, des fusées ou des éclatements font comme des feux d'artifices. L'angoisse m'étreint : je pense à vous, restés là-bas...

Nous n'avançons plus que très lentement, par petits bonds de quarante à cinquante mètres, car la route est embouteillée par cette colonne de véhicules de tous genres. La nuit est tombée et nous continuons nos détours pour éviter les voies trop encombrées.

Vers minuit, je m'assoupis malgré les cahots. Je suis soudain réveillé par un formidable choc. Notre conducteur, harassé, a dû avoir un moment de défaillance et l'auto s'est lancée sur un parapet bordant un fossé de trois mètres. Le parapet est défoncé et l'auto se renverse en faisant quelques tours sur ellemême avant de s'arrêter, contre des arbres, couchée sur le côté. Par chance, elle ne prend pas feu. Morel, le premier qui a pu se dégager, nous aide à nous hisser hors de la voiture. Nous en sommes guittes pour la peur et quelques contusions plus ou moins sérieuses. Heureusement qu'il s'agissait d'une "toutacier" sans quoi nous étions bel et bien écrasés!

Nous récupérons nos bagages et laissons la voiture au fond du fossé car il ne peut être question de la remettre sur ses roues. Il est une heure du matin et nous sommes encore à six kilomètres de Verdun-sur-le-Doubs. Nous nous mettons en route, accompagnés de notre malheureux conducteur.

Vers deux heures et demie, nous arrivons à destination et couchons sur le plancher de la salle à manger d'un hôtel. Le lendemain, nous nous renseignons à la gare sur l'heure des trains. Hélas, comme partout où nous devions passer par la suite, on nous répond que les trains viennent à des heures très irrégulières, ou ne viennent plus du tout.

En ville, nous retrouvons la cohue des voitures de troupes et de réfugiés. L'autobus de Chalon part à sept heures et nous en profitons.

Le dimanche, 16 juin, vers neuf heures, nous arrivons à Chalon-sur-Saône. Notre ami Morel nous emmène chez lui où sa femme s'empresse de nous restaurer. Bien réconfortés, nous laissons nos affaires et sortons en ville en attendant le repas de midi que nous prépare notre hôtesse.

Je fais une courte visite à l'église avant de regarder, avec mes compagnons, passer le triste flot des réfugiés...

Après un bon déjeuner, visite à la gare et même réponse qu'à Verdun-sur-le-Doubs. La gare est pleine de réfugiés. L'air y est étouffant et de pauvres petiots pleurent sur des montagnes de bagages. Nous sortons pour nous asseoir un moment sur un banc du square, quand les sirènes sonnent l'alerte : les avions arrivent. Pour ne pas encombrer les abris, nous nous glissons sous des buissons du square.

Après l'alerte, nous rencontrons des amis de Morel qui veulent bien nous héberger pour la nuit. Nous les accompagnons le long du canal en direction de la Saône en discutant sur le moyen de continuer notre route le lendemain. C'est à ce moment que, d'une auto qui passe, je m'entends appeler. C'était vous, mes chéris, que Labriet, après mon départ, était allé chercher et qu'un prodigieux hasard me faisait rencontrer à cet endroit!

Clermont, le 21 juin 1940.

Nous sommes prisonniers. Les Allemands sont entrés dans la ville hier soir. Nous sommes réunis dans la cour en attendant que soit statué sur notre sort.

À partir de notre rencontre providentielle à Chalon, jusqu'à notre douloureuse et brutale séparation à Roanne, tu connais nos aventures, Maria chérie, mais je les relate dans les grandes lignes pour la documentation de notre cher Mimile-Pierrot qui, peut-être, se rappellera plus tard quelques détails de ces événements.

Je vous ai donc retrouvés dans une auto avec vos bagages, vous dirigeant vers la gare. Là, une fois de plus, pas de précisions. Peut-être y aurait-il un train le lendemain à 10 heures ?

Pour nous reposer, nous sommes revenus chez mon ami Morel qui a continué à nous offrir l'hospitalité. Le monceau de bagages était entassé dans son couloir. Peutêtre trouverions-nous un camion le lendemain, pour nous emmener dans la direction de Clermont ou de Gannat? Pour l'instant, il fallait aviser pour la nuit. Notre chambre est à deux kilomètres de chez Morel. Nous voilà partis, portant la petite Suzanne et la grande

valise. Mimile, courageusement, a fait la route à pied, à la nuit tombante, tenant la main du sergent-chef Schwartz qui lui apprenait la chanson de la charrette...

À l'arrivée, nous déposons nos colis, mais déjà des nouvelles alarmantes circulent : nos hôtes ont été avisés d'avoir à se tenir prêts pour une évacuation dans la nuit. Le bruit du canon s'entend par intervalle. Les petits, fatigués, finissent par s'endormir. Nous nous sommes allongés sur un petit lit, sans nous déshabiller, avec le souci de trouver un moyen pour partir le lendemain.

Vers deux heures du matin, Labriet vient nous réveiller ; le bruit du canon s'était rapproché et les camions passaient sans interruption, fuyant la bataille. Nous n'avions presque pas dormi...

Nous nous levons pour habiller les enfants qu'il faut tirer de leur sommeil. Mimile titube sur ses jambes : le pauvre petit n'est pas remis de ses fatigues. Toi, chérie, ton courage est admirable. Bientôt nous sommes prêts et nos hôtes nous ont préparé du café que nous absorbons à la hâte.

Dans la nuit, nous retournons chez Morel que nous réveillons. Il faut que tu abandonnes notre grand plumon et les quelques ustensiles de cuisine que tu avais réussi à emporter. De notre côté, nous laissons nos sacs et du linge car nous ne pouvons continuer avec toute cette charge. Nous prenons congé de Madame Morel qui s'est dévouée sans compter pour nous.

Mes amis, en plus des leurs, chargent sur leur dos les bagages qu'il te reste. Nous nous dirigeons vers la sortie de Chalon et nous nous arrêtons à un carrefour.

Le lundi 17 juin, vers trois heures et demie du matin. Les camions et les autos défilent interminablement devant nous sans s'arrêter à nos appels. Finalement, un camion d'aviation nous charge après bien des pourparlers et surtout grâce à tes supplications. Tu peux heureusement t'asseoir près du chauffeur avec les petits. Les bagages sont hissés dans le camion découvert et nous nous installons tant bien que mal parmi les fusils mitrailleurs, les munitions et du matériel divers. Le camion se rend à Montceau-les-Mines, mais le chauffeur accepte de faire un détour par Charolles.

Dans la fraîcheur du matin, nous sommes bientôt glacés malgré nos capotes. En route, nous chargeons divers piétons qui nous font signe et notre route se poursuit sans incident notable. Nous faisons partie de l'immense colonne de voitures se dirigeant vers le centre de la France.

À deux kilomètres de Charolles, un formidable embouteillage nous arrête. À perte de vue la ligne des véhicules est immobilisée. Finalement la circulation se rétablit et nous descendons près d'un restaurant à Charolles. Après quelques recherches, je trouve du lait pour Suzanne. Le pain se fait rare et les boulangeries se vident.

Pendant trois heures, nous avons vainement essayé de trouver place dans l'un des innombrables camions qui défilaient. Ils étaient tous bondés de soldats, de réfugiés et de meubles. La ville elle-même était pleine de monde en quête d'une place pour s'éloigner.

Enfin un camion militaire chargé de réfugiés des Ardennes s'arrête et nous embarque. À l'intérieur, sous la bâche, nous sommes entassés et la chaleur est étouffante. Le camion se rend à Clermont-Ferrand. Bon, de là nous pourrons remonter vers Gannat...

On nous déconseille la route de Moulins que les Allemands menacent. Nous nous dirigeons donc vers Roanne par de petites routes mal entretenues.

Dans l'après-midi, un violent orage éclate. Heureusement que ce camion-ci est bâché! Les pauvres réfugiés en voitures découvertes sont trempés et les matelas qu'ils emportent se gonflent d'eau. Nous avons en remorque une petite auto, mais la corde qui l'attache se casse souvent, ce qui nous retarde.

Nous passons finalement la Loire sur le grand pont suspendu de Roanne. Celui-ci est flanqué de canons de 75 et défendu par des barricades.

À l'entrée de la Roanne, nous apprenons que le gouvernement a demandé les conditions d'un armistice.

Nous cherchons vainement un refuge pour la nuit car notre conducteur ne veut continuer sa route que le lendemain. Clermont est encore distant de 120 km. Finalement nous nous dirigeons vers le centre de la ville. Au Centre d'Accueil des Réfugiés, l'affluence est considérable, cependant nous pouvons nous y restaurer et avoir du lait pour la petite.

Pour dormir - comme nous voulons rester ensemble - on met à notre disposition une chambre neuve dépourvue de meubles où nous transportons nos affaires. Sur les couvertures étalées par terre, les petits peuvent en-

fin se dégourdir les jambes. Nous dormirons jusqu'au lendemain matin vers sept heures...

Malgré l'absence de lit, cette nuit nous a un peu délassés.

Mardi, 18 juin.

Notre chauffeur doit venir nous reprendre après-midi, vers une heure et demie.

Nous remballons nos affaires et achetons quelques provisions. Les rumeurs inquiétantes nous ont suivis. La population de Roanne se prépare à l'évacuation. Ici aussi le pain et le lait se font rares. Mes amis ont hâte de partir et voudraient regagner Clermont au plus tôt.

À une heure et demie, notre chauffeur n'est pas encore arrivé et il est question, ma pauvre Maria, de te laisser à Roanne pour tâcher, nous autres, de gagner Clermont individuellement sur des voitures qui ne disposeraient que d'une place. Sur tes instances, mes camarades acceptent d'attendre jusqu'à deux heures.

Entre-temps notre conducteur arrive tout de même et nous nous croyons sauvés. Mais à peine a-t-il démarré qu'un officier saute sur le marchepied et ordonne au chauffeur de conduire le camion dans une caserne. Là, tout le monde doit descendre car le véhicule est réquisitionné. Tout ce que tes larmes ont pu obtenir est que le camion vous ramène, avec les autres réfugiés qu'il contenait, au centre d'accueil que nous venions de quitter.

Quant à mes camarades et moi, nous devons rester à la disposition du commandement. Nos adieux furent rapides et déchirants. Notre pauvre Mimile pleurait à chaudes larmes en voyant que je devais vous abandonner. En vous quittant, j'ai demandé à Dieu de vous prendre sous sa protection car je ne pouvais plus rien pour vous. Vous reverrais-je jamais, mes chéris ? Quelle somme de souffrances vous attend et comment pourrez-vous vivre et rentrer à Dole avec les seuls mille francs qui nous restaient ?

Pour nous, après diverses démarches, on nous a permis de continuer notre route puisque nous avions un ordre de mission avec une destination précise. Or notre itinéraire nous obligeait à repasser devant le centre d'accueil où tu devais être. Mes camarades m'ont empêché d'aller te revoir car, devant mon découragement, ils craignaient, paraît-il, le pire. La mort dans l'âme, j'ai donc continué ma route à pied avec eux. Notre fourniment

pesait sur nos épaules et la sueur ruisselait sur nos fronts.

À un croisement, un agent arrête des camionnettes de réfugiés et nous fait monter car il est urgent de partir si nous voulons rejoindre notre destination à temps. Morel et Labriet montent dans une camionnette, Schwartz, Remy et moi dans une autre. Ce sont des réfugiés des Vosges, des gens de tous âges, depuis une grand-mère très vieille jusqu'à un bébé de deux ans. Ces pauvres gens se serrent pour nous faire de la place.

Après une heure de route, nous gravissons les premiers contreforts du Massif Central. Roanne s'étale sous nos yeux, dans la plaine.

Soudain nous sommes survolés par sept avions se dirigeant vers la ville. Quelques minutes plus tard on perçoit les explosions des bombes qu'ils lâchent sur la ville. Te dire mon état d'esprit en ce moment est impossible. Vous étiez à Roanne sous le bombardement que j'entendais et je ne pouvais voler à votre secours.

Comment ai-je pu survivre à cet instant? Pourtant une fois encore, me sentant impuissant, j'ai invoqué pour vous la protection divine. Le devoir qui a de cruelles nécessités m'éloignait de vous ! Mon désespoir était à son comble !

Peu avant le col de Crémeaux, notre camionnette s'arrête, une soupape cassée... Heureusement, celle qui nous précède peut la remorquer, mais nous sommes obligés de l'abandonner car, avec nous trois, elle est bien trop chargée.

À Crémeaux se pose à nouveau le problème d'un véhicule. Après une longue attente pendant laquelle la file de voitures passait sans discontinuer, nous prenons place dans un camion chargé de fûts d'essence. Labriet reste en arrière, manque de place.

Le trajet jusqu'à Noirétable est particulièrement pénible. Pour éviter les encombrements, le camion emprunte de petites routes en lacets, à toute vitesse. Assis sur la porte arrière, je me cramponne aux bâches du toit. Nous sommes terriblement cahotés et nos jambes sont souvent coincées par les fûts métalliques qui suintent.

Avec la nuit, les incidents habituels se renouvellent : accrochages de voitures, chocs, embouteillages et vociférations contre les automobilistes qui allument leurs phares... Vers dix heures du soir, nous arrivons enfin à Noirétable.

Notre chambre à coucher est vite trouvée: le hangar à foin du maire. La file des voitures s'est arrêtée et tout le monde cherche un abri. Je me couche par terre, un peu de foin comme matelas, une caissette comme oreiller. Mon angoisse à votre propos m'empêche de prêter attention à l'inconfort de cette couchette.

Mercredi, 19 juin.

Je me lève à quatre heures. Sans couverture j'ai eu trop froid.

La petite ville est déjà très animée. Les gens essaient de trouver des vivres et surtout de l'essence, devenue rare, elle aussi.

Nous passons deux heures à héler en vain les chauffeurs des voitures qui passent, car l'exode reprend de plus belle. Enfin deux camions citernes remplis d'essence s'arrêtent : heureusement, ils vont à Clermont. Schwartz et Remy montent sur le premier, Morel et moi sur l'autre. Nous n'avons pas encore retrouvé Labriet. Je suis debout sur le marchepied qui borde la citerne sur toute sa longueur.

Nous voilà partis vers Thiers. Aux approches de la ville, le paysage devient impressionnant : la route est accrochée à flanc de montagne et surplombe des précipices. La voie du chemin de fer, tout au fond, disparaît dans de nombreux tunnels. Malgré mon chagrin, je suis impressionné par ce spectacle grandiose. Heureusement, je ne suis pas sujet au vertige!

Le camion dévale la route à toute allure. Pour comble de bonheur, le chauffeur nous a avertis que ses freins fonctionnaient mal! Par contre il me réconforte un peu en me disant qu'il était la veille à Roanne au moment du bombardement, et qu'il pouvait me certifier que les bombes n'étaient pas tombées dans la ville mais uniquement sur les voies du chemin de fer.

À l'entrée de Thiers, nous retrouvons les convois d'artillerie belge qui nous avaient dépassés la veille. Un jeune Belge du 5e Carabinier monte près de moi.

Nous faisons halte à Thiers pour manger. Entre temps, notre premier camion d'essence a été réquisitionné pour être vidé de son contenu. L'opération se prolonge et, après trois heures d'attente, notre chauffeur se décide à partir pour Clermont sans son camarade. Schwartz et Remy viennent nous rejoindre.

D'autres militaires escaladent la citerne et nous partons.

Nouvel arrêt à Lezoux pour nous restaurer. Là on nous apprend que les Allemands auraient déjà pénétré dans Clermont, mais nous décidons d'y aller tout de même. Nous nous hissons à nouveau, le carabinier belge toujours près de moi. La circulation est plus facile car à Thiers les voitures des réfugiés sont détournées de la route de Clermont-Ferrand.

Nous passons près du terrain d'aviation où sont posés de nombreux avions de liaison. À l'arrière-plan de la ville où nous entrons s'étage la chaîne des Puys d'Auvergne.

Après avoir pris congé de notre chauffeur, nous nous dirigeons vers l'Intendance d'où l'on nous envoie à la Manutention.

Les Allemands ne sont pas encore à Clermont, mais on les signale à Aigueperse, se dirigeant sur Gannat, but de notre voyage. Sur la Place Delille, nous retrouvons Labriet et quelques camarades de Dole.

Nous apprenons que, par ordre du Général Commandant la Place, personne ne doit quitter la ville. Nous allons nous renseigner à la Place, qui nous confirme l'ordre et nous renvoie à la Manutention.

Le soir, nous couchons dans des baraquements Place du Champ de Mars.

Jeudi, 20 juin.

Nous rentrons à la Manutention où l'on nous laisse désœuvrés...

Le soir, Schwartz se fait inscrire pour une corvée : aller à Issoire et charger de la farine pour Saint-Flour. Nous ne le reverrons plus, mais lui a trouvé un moyen de s'échapper!

Nous retournons nous coucher au cantonnement pour notre dernière nuit de soldats libres.

Vendredi, 21 juin.

Dès notre arrivée à la Manutention, on nous ordonne de nous munir de vivres. On nous ouvre les magasins et chacun se sert comme il veut. Nous remplissons nos musettes de conserves, de chocolat et de linge.

Labriet revient de la préfecture; nous sommes devant la porte du Quartier et, ensemble, nous allons boire une bière au café voisin. C'est à ce moment que passent les premières patrouilles allemandes en side-cars. Elles sillonnent la ville et vont occuper la préfecture. Nous retournons en hâte à la Manutention.

Vers 13 heures, un Allemand entre dans notre Quartier et visite quelques bâtiments en compagnie d'officiers français. Nous montons dans nos chambres, conscients d'avoir été pris dans une souricière, par ordre supérieur! Nous n'avons plus qu'à attendre qu'on décide de notre sort...

À 16 heures, un groupe de SS arrive et des sentinelles allemandes sont placées aux portes de nos quartiers. Les autres occupent le bureau d'entrée, d'où ils peuvent surveiller les portes, et installent une mitraillette sur le rebord de la fenêtre. Les fusils et les munitions sont rassemblés dans un local sous la garde des Allemands. Ceux-ci vont chercher des provisions dans nos magasins : sardines, conserves diverses et biscuits. Le vin qui restait a été vidé dans les caves. Aussi, à la soupe du lendemain, nous boirons de l'eau.

Les SS qui nous gardent sont relativement corrects. Ceux qui sont aux portes n'empêchent pas les civils d'apporter du vin et du tabac pour ceux qui en demandent.

Samedi, 22 juin.

Après la soupe de midi, on nous distribue des vivres supplémentaires. Nos musettes sont déjà bien garnies et pèsent lourd.

Vers deux heures, rassemblement. Nous défilons dans les rues sous la garde d'Allemands, baïonnettes aux canons. On nous dirige vers la gare où je suis alors séparé de mes camarades. Entassés dans des wagons à bestiaux, nous partons vers Moulins par Gannat

À Moulins, nous défilons à nouveau à travers la ville jusqu'à la halle du marché. Nous y sommes enfermés, à quelques milliers. Les prisonniers s'installent parmi les comptoirs ou dans les allées. De la paille est apportée. Les premiers se servent et les autres s'en passent. Je suis de ces derniers. J'installe mes affaires sur un comptoir où je me prépare à passer la nuit. Auparavant, je fais un tour dans l'immense halle. Il y a des soldats de toutes armes, même des Maghrébins et des Sénégalais.

Finalement, je retrouve mes amis. Nous nous réunissons à mon emplacement et nous nous couchons, qui par terre, qui sur les planches du comptoir. Des sentinelles gardent les portes. Sous un hangar, en face de nous, sont entassés des réfugiés, hommes, femmes et enfants, sur de la paille, en plein vent.

Sur mon comptoir, enveloppé dans ma capote qui ne me protège néanmoins pas des courants d'air, ma pensée va vers vous, mes chéris. Comment êtes-vous couchés ce soir ? Moi, je suis seul et n'ai à m'occuper que de moi. Mais toi, ma chère Maria, malgré ton courage, tu as la charge et le souci de nos petits. Êtes-vous toujours à Roanne ? Le préfet du Puy de Dôme, à une question de Labriet à ce sujet, a répondu que les réfugiés qui se trouvaient à Roanne, avaient vraisemblablement été évacués plus loin. Où et comment ? Cette préoccupation sur votre sort me ronge sans cesse. J'espère que Dieu aura pitié de nous.

Le matin, pas de petit-déjeuner. C'est dimanche. Les habitants de Moulins nous passent du café et du pain à travers les grilles des portes. À onze heures, on nous apporte de la soupe et des nouilles avec des quartiers de viande, dans des lessiveuses. Il y a une telle cohue que je préfère m'abstenir et je déjeune sur mes conserves.

À une heure, nous devons nous préparer pour partir à Decize sur la Loire. Nous pensons que c'est par chemin de fer, mais il nous faut déchanter : nous ferons l'étape à pied, soit environ trente-neuf kilomètres. Nous ne pouvons d'abord y croire. Comment, après les fatigues endurées depuis huit jours, parviendrons-nous à parcourir une pareille distance, surtout pour ceux qui, comme moi, ont été dans un bureau depuis le début de la guerre et n'ont pas le moindre entraînement ?

Chargés de tout notre barda, la valise à la main, nous partons, mais, à peine sommesnous sur la route qu'un orage éclate. Une pluie torrentielle mêlée de grêle nous trempe comme des soupes. Notre colonne s'étire sur des kilomètres. Combien sommes-nous ? Cinq mille ? Dix mille ? Je ne sais au juste...

Après une dizaine de kilomètres, la plante des pieds me brûle comme du feu. Nous faisons halte de temps à autre pour nous reposer et rentrons dans la colonne qui passe sans discontinuer. Des Allemands en armes circulent à vélo et font lever les traînards. Avec la nuit, la pluie reprend de plus belle.

Vers le vingtième kilomètre, l'épuisement est général. Certains se débarrassent de leurs valises en les laissant dans le fossé pour s'alléger. Sur notre passage, les gens nous offrent du vin, de l'eau et du sucre.

À dix heures du soir, la douleur de mes pieds devient intolérable, et nous avons encore une douzaine de kilomètres à faire. Nous marchons déjà depuis neuf heures et mes jambes commencent à se raidir. Mes compagnons sont dans le même état et s'arrêtent à chaque kilomètre. Mais le redémarrage est à chaque fois plus douloureux, au point que je redoute ces haltes. Un autre camarade, Lamperlé, de Mulhouse, s'est joint à nous et c'est lui qui nous encourage. Pourtant je sens que si je m'arrête encore quelques fois je ne pourrai plus repartir. Il en est de même pour Maurice Remy.

À une heure du matin nous sommes à six kilomètres de Decize. Nous laissons Labriet, Morel et Lamperlé s'arrêter et nous continuons, Maurice et moi. La pluie tombe toujours, fine et pénétrante. Les fossés sont jonchés d'hommes tombés d'épuisement et couchés dans l'herbe mouillée et les fossés gorgés d'eau. Des Allemands à moto font continuellement le trajet d'un bout à l'autre de ce qui reste debout de la colonne. Les plus malades, en queue de file, sont ramassés par des ambulances qui font également la navette.

Après trois kilomètres, vaincus par la souffrance et la fatigue, nous sommes obligés, Maurice et moi, de nous laisser choir sur le talus. Nous n'avons rien abandonné de nos bagages et, en plus, je porte la musette de linge de Labriet. Nous trimballons chacun, en moyenne, une charge de trente kilos, alourdie, comme nos habits, par la pluie qui les imbibe. Mais nous avons ensuite toutes les peines du monde à nous relever: nos membres sont raidis par le froid et la fatigue. Nous réussissons néanmoins à démarrer, courbés et traînant nos pieds avec la volonté farouche de ne plus nous arrêter.

Ces trois derniers kilomètres sont un calvaire et je demande à Dieu, en vertu des souffrances que j'endure, de soulager votre détresse d'autant, mes pauvres chéris...

Il est près de trois heures du matin quand nous entrons dans Decize. Maurice titube comme un homme ivre et je n'ai pas plus fière allure. Devant le pont de la Loire détruit je me renseigne auprès d'un poste allemand. Il nous faut traverser la rivière sur un pont de bateau construit un peu en aval. Sur l'autre rive, les Allemands nous indiquent notre cantonnement, un kilomètre plus loin. Ce dernier trajet est infernal. La raideur paralyse à présent mes jambes jusqu'aux cuisses, sans pour autant supprimer la souffrance.

Devant la porte de la caserne, la sentinelle refuse tout d'abord de nous laisser entrer, sous prétexte qu'il n'y a plus de place : il voudrait nous renvoyer huit cents mètres plus loin, à la caserne des Gardes-mobiles. J'insiste et finalement nous pouvons entrer. Dans l'obscurité, nous grimpons les escaliers en nous cramponnant à la rampe. Effectivement, toutes les chambres paraissent remplies. Pour ne pas piétiner les dormeurs, nous nous affalons sur le palier où il y a un peu de paille. Je défais mes molletières et enlève mes chaussures. Mes chaussettes sont collées à mes pieds dont la peau se détache par endroits.

C'est alors que la sentinelle monte, son fusil d'une main, une lampe de poche de l'autre. Nous voir installés sur le palier ne lui plaît pas et il essaie, une fois de plus, de nous renvoyer à l'autre caserne. Je ne veux rien savoir ; alors il visite les étages et revient nous chercher : il a trouvé des places plus haut. Nous nous hissons péniblement et finalement nous pouvons nous coucher sur le plancher d'une chambre. Le jour se lève quand nous nous endormons.

Pourtant, à huit heures nous sommes debout car tous les occupants de cette caserne partent rejoindre les autres prisonniers rassemblés à la caserne des Gardes-mobiles. Le trajet est pénible, mais nous espérons pouvoir enfin nous reposer...

Lundi, 24 juin.

À la caserne des Gardes-mobiles, nous voulons nous laver, mais il n'y a pas plus d'eau qu'à celle où nous avons dormi. Pas de café non plus, ni de place, comme je m'y attendais. Nous installons nos bagages dans un coin de la cour qui fourmille de prisonniers... Nous essayons de retrouver nos amis Morel, Labriet et Lamperlé. Je rencontre Marchand, d'Orbey qui traîne la patte comme nous. Nous nous promettons un repos bien gagné sur le sol de la cour, quand un ordre stupéfiant est lancé : dans un quart d'heure, départ à pied pour Saint-Saulge dans la Nièvre, c'est-à-dire une nouvelle étape de trente-cinq kilomètres. Or nous tenons à peine debout...

Mais il faut s'exécuter. Je sais très bien que je ne pourrai pas faire cette marche : j'irai jusqu'où je pourrai. J'allège ma valise, je déleste mes musettes des boîtes de sardines et du chocolat. Je ne pourrai traîner plus longtemps le sac de Labriet que je n'ai toujours pas retrouvé, pas plus que Morel. Je glisse un billet portant l'adresse de mon ami dans la musette. À défaut de café, nous avons mangé, Maurice et moi, mes boîtes de sardines!

Nous partons, en clopinant pour une nouvelle marche de dix ou onze heures. Dans

une rue de Decize, je peux donner la musette de Labriet à une personne de bonne mine qui promet de la lui faire parvenir plus tard. Nous traversons la ville sous le regard narquois des Occupants qui nous photographient. Mes pieds sont très douloureux. Maurice donne sa valise à un civil. À tout hasard, j'ai griffonné mon adresse de Dole sur la mienne.

Dès les premiers kilomètres, des hommes encore harassés de l'étape de la veille se couchent dans le fossé. Nos gardes sont moins commodes que les précédents. L'un d'eux, qui ne doit pas avoir plus de dixsept ans et est monté sur une bicyclette, harcèle sans cesse ceux qui se reposent par des « Auf ! Los ! Weiter ! » (« Debout ! Marchez ! Continuez ! »). En général, les Allemands sont corrects, mais d'autres jeunes galopins regardent passer notre navrante colonne en ricanant. Ils photographient à qui mieux-mieux les plus éclopés et les soldats africains qui sont parmi nous.

Après sept kilomètres, au village "La Machine", je dois laisser ma valise à une jeune femme qui essaiera de te l'envoyer plus tard. Les gens de ce village nous offrent également du vin, de l'eau et du sucre bien qu'ils en soient rationnés.

Un peu plus loin, nous faisons halte pour manger. Toute la colonne s'est arrêtée. Le temps, comme la veille, se couvre et un orage menace. J'avise une petite cabane au bord de la route. Nous nous y installons, Maurice et moi, et ouvrons des conserves. Pendant que nous mangeons, la pluie se met à tomber à verse. Nous nous serrons le plus possible pour faire place à ceux qui veulent partager notre abri.

Quarante minutes plus tard, la colonne repart avec les mêmes difficultés que la veille. Sur la route, la file des prisonniers s'allonge, interminable, pressée par les gardiens, l'arme à la bretelle. Les Allemands feignent l'étonnement devant notre fatigue et prétendent avoir fait des marches bien plus longues. Possible, mais outre le fait qu'ils sont très jeunes, ils font partie d'unités combattantes entraînées à la marche, ce qui n'est pas le cas pour nous. Et le temps aussi est contre nous.

La pluie continue de tomber ; nos vêtements se gorgent d'eau et nos souliers, comme la veille, se transforment en pompes à boue. Mes chaussettes mouillées se recroquevillent sous mes pieds, me les meurtrissant plus encore. Maurice Remy, qui souffre du cœur, a une défaillance et s'abat devant une

maison. Avec l'un des habitants, je le transporte à la cuisine où de braves gens tâchent de le réconforter. L'un des gardiens me permet de rester près de lui en attendant l'ambulance qui le prendra. On me donne deux verres de lait très chaud qui me rendent des forces. Entre temps, j'ai vu passer Lamperlé dans la colonne.

Mais bientôt arrive le galopin dont j'ai parlé plus haut, qui me fait déguerpir. Je le traite de "saligaud" et de "charogne" et je reprends la route. Le lait chaud m'a ragaillardi et j'arrive à rattraper Lamperlé. Peu après, nous retrouvons Labriet. Morel, lui, est resté en arrière, également victime d'une défaillance. Tous les visages sont crispés de fatigue et de douleur.

Nous passons Anlezy, Frasnay-Reugny, Rouy où nous croisons la route qui va de Nevers à Château-Chinon. Nous sommes encore à dix kilomètres de Saint-Saulge. Un habitant, qui nous donne quelques morceaux de sucre et du vin, nous dit qu'il n'y a là-bas aucun cantonnement pour nous recevoir et que nous devrons sûrement coucher en plein champ, sous la pluie. Cette nouvelle me coupe les forces qui me restaient.

Les hommes s'abattent les uns après les autres. Soudain, c'est mon tour : je tombe sur un tas de gravier où un homme est déjà étendu. La pluie ne m'empêche pas de m'assoupir, mais mes amis Lamperlé et Labriet me forcent à me relever et m'aident à me tenir debout. Ils essaient en vain d'arrêter des autos qui passent. Petit à petit je peux me remettre en marche et je pars seul, lentement, persuadé qu'ils me rattraperont. Saint-Saulge est à présent à cinq kilomètres...

Nous sommes très clairsemés sur la route et la nuit est arrivée. Les hommes tombés sont de plus en plus nombreux, couchés sous la pluie. Un sous-officier nous dépasse à vélo. Le navrant spectacle que nous offrons le rend furieux et il nous hurle : « Ihr könnt alle hinlegen und verrecken, meinetwegen !» (« Vous pouvez tous vous coucher et crever, je n'en ai rien à f... ! »). Puisse-t-il un jour subir le supplice qui est le nôtre...

Ma volonté, obstinément, me force à marcher malgré la souffrance de mes pieds à vif et de mes jambes raidies. De mon menton, goutte après goutte, coulent la sueur et les larmes. C'est la plus terrible douleur physique que j'aie endurée dans ma vie ! Si encore, pour me soutenir en ce moment, je vous savais chez nous, en bonne santé et à l'abri. Mais au lieu de réconfort, toujours cette dou-

loureuse incertitude sur votre sort qui me ronge et qui ne me quittera que si un jour j'ai le bonheur de vous retrouver.

J'ai fait environ trente-deux kilomètres à ajouter aux trente-neuf de la veille. J'en ai encore deux ou trois à faire, mais les forces humaines ont des limites. Je suis seul sur la route. Par contre, les fossés sont jonchés d'hommes couchés. Je marche toujours, mais je sens que je chancelle. Je ne vais pas loin. Un voile noir passe devant mes yeux, mes jambes fléchissent et je tombe par terre, sans toutefois perdre connaissance. La pluie me fouette la figure. Je ne sais combien de temps je suis resté ainsi dans la nuit.

Tout à coup, j'entends la voix de Labriet : il demande s'il n'y a pas un Prud'homme parmi les hommes tombés. Je ne peux répondre, gagné par un engourdissement général. Mais en passant près de moi, il me reconnaît, me relève et me soutient sur mes jambes. Je m'accroche à lui pour ne pas tomber.

À ce moment survient Morel que je pensais ne plus revoir. Mon cher Marius, lui aussi, me soutient de son mieux. Aidé de mes deux amis, je recommence à marcher. Mais ça ne va pas : mes jambes sont trop engourdies. Georges Labriet avise une ferme à quelques pas, dont le propriétaire n'est pas encore couché. Il va demander s'il peut nous héberger pour la nuit.

On nous fait entrer dans une grange et le fermier nous apporte trois bottes de paille. Dehors, les motocyclistes patrouillent toujours et nous craignons à chaque instant que l'un d'eux visite la grange et nous force à reprendre la route. Nous étendons notre paille et recevons la visite de la fermière qui nous apporte du café chaud. Bien que trempés, nous nous endormons rapidement.

Mardi, 25 juin.

À six heures, le fermier vient nous tirer de notre sommeil. Nous avons quelques tablettes de café : nous lui en donnons une qu'il nous fait bouillir et nous donne même du sucre. Le café chaud nous ranime. Nous prenons congé en remerciant le fermier et sa femme.

Nous marchons depuis quelques minutes quand une auto chargée d'officiers allemands s'arrête près de nous. L'un d'eux nous dit de monter dans le camion qui suit.

Nous arrivons ainsi au camp qui, effectivement, est dépourvu de tout bâtiment. Ce sont des champs de blé, d'avoine et des prés où nos camarades ont dormi sous la pluie. Nous pouvons être environ dix mille dans ces champs bordés de haies, gardés par des sentinelles et des postes de mitrailleuses.

On nous répartit par compagnie, par section et par groupe. Un emplacement est réservé à chaque compagnie. Chacun travaille à se constituer un abri pour la nuit suivante. Nous fabriquons un gourbi avec des couvertures, une toile de tente et des branches. Le blé et l'avoine sont arrachés ou piétinés.

À quatre heures, on nous distribue de la soupe. C'est le premier repas que nous prenons depuis notre départ de Moulins le 23. Il se compose de bouillon et de viande, plus un morceau de pain. Ici aussi l'eau manque.

Après la soupe, les quatre premières compagnies sont rassemblées. Mes amis et moi faisons partie de la première.

On nous ramène vers le village et on nous fait entrer dans des maisons évacuées. Nous sommes à neuf dans une petite chambre à un lit. Nous partageons la place et, bien que serrés, nous passons une nuit à l'abri de la pluie qui tombe toujours.

Nous sommes de nouveau réunis, le bureau de transport de Dole : Labriet, Morel et Remy que nous avons retrouvé au camp.

Les maisons ainsi vidées sont bondées de prisonniers.

Mercredi, 26 juin.

Nous avons passé la nuit sur un matelas, Marius, Maurice et moi. Nous attendons le café, mais en vain : il n'y en a pas.

Nous n'avons qu'un repas par jour, du bouillon avec un morceau de viande et un bout de pain. Heureusement qu'il nous reste des sardines et des boîtes de pâté.

La soupe nous est servie à quatre heures de l'après-midi. Nous ne savons rien d'une éventuelle libération. Les plus invraisemblables "bobards" circulent à ce sujet.

Jeudi, 27 juin.

Rien de nouveau... Aucune information. On nous sert la soupe à six heures du soir.

Vendredi, 28 juin.

Nous sommes toujours dans notre chambrette décorée d'images pieuses. Nous avons été autorisés à écrire à nos familles.

Samedi, 29 juin.

Depuis hier matin, ça ne va pas. J'ai des coliques sans doute provoquées par l'eau que j'ai absorbée.

Lundi, 1er juillet.

Je suis à l'infirmerie pour entérite. Labriet et Morel m'y ont emmené samedi soir. Mon estomac et mes intestins enflés me font encore beaucoup souffrir.

L'infirmerie est dans un couvent de sœurs.

Tout à l'heure j'étais à la chapelle et j'ai prié, Maria chérie, que Dieu nous rende bientôt la douce intimité de notre foyer.

Couvent de Saint-Saulge, mardi, 2 juillet 1940.

Je vais mieux, mais je suis très affaibli et j'ai considérablement maigri. L'appétit revient, mais il n'y a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Le couvent est très dépourvu. Je pense, ma chérie, aux bons petits plats que tu me préparais dans les années heureuses que nous avons connues. Revivrai-je ce bonheur ? Et nos chers parents, que sont-ils devenus ?

Tout à l'heure je vais retourner à la chapelle du couvent et prier que Dieu vous ramène tous trois à Labaroche où j'espère bientôt vous retrouver avec tous ceux que nous aimons.

Mercredi, 3 juillet.

J'ai quitté l'infirmerie du couvent à trois heures. Je suis encore très faible, mais il faut laisser la place à de nouveaux malades. Je vais me remettre au régime du camp, régime qui n'est pas pour rétablir promptement les forces! Mais je retrouverai mes amis qui ne m'ont pas oublié pendant ma maladie et sont venus me voir à plusieurs reprises.

Je suis allé prier une dernière fois à la chapelle. J'ai bien promis à Dieu, si j'ai le bonheur de vous retrouver, de faire prier tous les soirs nos chers petits et de les élever chrétiennement.

Jamais je n'oublierai les bons soins dont j'ai été l'objet chez les sœurs !

Vendredi, 5 juillet.

Toujours rien de précis quant à notre libération.

Les lettres que nous avions été autorisés à écrire n'ont pas été envoyées. Une note publiée par la *Ortskommandantur* nous avise que chaque prisonnier recevra une carte tout imprimée, sur laquelle il sera défendu d'ajouter quoi que ce soit, pour l'envoyer à sa famille. Mais ces cartes ne sont pas encore mises à notre disposition. D'autre part, elles devront d'abord aller à Berlin avant d'être distribuées aux destinataires.

Je ne suis donc pas près de recevoir de vos nouvelles, mes chéris, puisque vous n'aurez mon adresse qu'après réception de cette carte, et mon incertitude continuera, atroce et lancinante.

Samedi, 6 juillet.

Nous avons reçu aujourd'hui les fameuses cartes tant attendues. Nous n'avons qu'à mettre la date et notre nom d'un côté, et l'adresse du destinataire de l'autre. Notre adresse ne doit pas y figurer.

D'ailleurs nous quittons Saint-Saulge demain matin à cinq heures pour Fourchambault en passant par Nevers.

Étape à pied de 42 kilomètres. Je ne pourrai pas la faire, j'en suis certain. Je suis encore trop faible après mon entérite. Le café sans sucre du matin et l'unique repas ne sont pas pour me fortifier. D'ailleurs, depuis ma sortie de l'infirmerie, je suis exempt de service jusqu'au 9, mais le cas n'est pas prévu, paraît-il!

Comme vivres pour demain, nous avons touché un morceau de pain noir et une demicuillerée de confiture.

Dimanche 7 juillet.

De ma vie je ne pensais pas revoir le couvent de Saint-Saulge. Pourtant, c'est sur un banc, dans son joli parc, que j'écris ces lignes.

Nous nous sommes levés à trois heures ce matin et nous sommes habillés dans l'obscurité. À quatre heures, café sans sucre. Quatre heures quarante-cinq, appel des compagnies pour le départ. Les malades et exemptés de marche ont été mis à part. Comme exempt de service, je me suis joint à eux.

Les compagnies sont parties. J'ai serré la main à mes amis Labriet, Morel et Remy qui auront une rude journée à passer, d'autant plus que, comme lors des étapes précédentes, il pleut à verse.

Nous sommes cent trente-six éclopés qui restons sur les quatre mille qui partent aujourd'hui. Le *Feldwebel* profère des menaces terribles contre nous et menace même de fusiller ceux qui ne seraient pas munis d'un billet du médecin! Un lieutenant allemand le prie de se calmer. On nous met à l'abri de la pluie dans des maisons.

Au repas de midi, lentilles et viande, plus un morceau de pain blanc. Vers deux heures, les Allemands nous envoient une marmite de lentilles à la farine et du pain. Ensuite on nous expédie au couvent pour y passer la nuit. Une sœur qui m'avait soigné me

donne encore, en cachette, un morceau de pain blanc.

À six heures, soupe de riz et pain. Les pauvres camarades qui marchent, eux, n'ont sans doute que le morceau de pain touché la veille. Pour moi, j'ai mangé à ma faim, ce qui ne m'était pas arrivé depuis un certain temps, et je dormirai dans un lit.

Mais je ne peux pas me réjouir de ces avantages : ma pensée vous cherche. Où êtesvous ? Avez-vous à manger ? Comment êtesvous couchés ?

Je finis d'écrire pour aujourd'hui : je vais aller à la chapelle prier, une fois de plus que Dieu vous garde, Maria, Mimile et Suzanne ainsi que nos chers parents, frères et sœurs.

Mercredi 10 juillet.

Me voilà à Fourchambault depuis deux heures du matin. Nous avons passé la journée de lundi au couvent, de sorte que ce même soir, j'ai encore couché dans mon lit et j'ai mangé à ma faim.

Hier, nous avons dû évacuer le couvent des sœurs de la Charité que les Allemands venaient occuper. On nous a relégués dans un pré à proximité, en attendant les camionnettes qui nous conduiraient à Fourchambault.

Le soir, j'ai pu me faire rapporter un kilo de pain par un infirmier. À onze heures du soir, je me suis couché dans l'herbe, à la belle étoile. J'étais du troisième voyage. Notre camionnette est arrivée à minuit et demie. Nous y sommes entassés à vingt-cing.

Arrivée à deux heures du matin.

Notre nouveau camp est une grande usine avec un immense terrain couvert de très grands hangars où sont remisées des files de wagonnets. Pas de plancher, mais une couche de gravier.

Nous enjambons dans l'obscurité des centaines de camarades et nous nous couchons sur le gravier. Ce matin, nous avons pu boire l'habituel café non sucré, mais sans pain, et l'on nous prévient que nous n'aurons à manger que ce soir.

En cherchant des planches pour couvrir le gravier qui n'est pas commode comme matelas, je retrouve dans un autre camp mes amis Labriet, Morel et Remy. Cependant, nous sommes à présent séparés, ne faisant plus partie du même camp. Dans notre hangar métallique, la chaleur est étouffante dans la journée, mais il y fait froid le matin.

Nous avons eu l'appel ce soir à sept heures. Par contre pas l'ombre du repas unique qu'on nous avait promis ce matin! Juste un quart de café depuis l'assiette de fayots sans viande qu'on nous avait donnée hier à midi! Il faudra que nous attendions demain soir pour manger. Heureusement, il me reste un peu du kilo de pain acheté hier.

Vendredi, 12 juillet.

J'ai passé une très mauvaise nuit. Le froid m'a réveillé vers trois heures du matin. Sans couverture, j'ai grelotté toute la nuit.

Nous avons deux repas par jour : lentilles, haricots ou riz à l'eau, mais pas de viande. Un morceau de pain à midi. Nos rations sont d'ailleurs très insuffisantes et ne constituent pas la moitié de la nourriture que j'absorbais dans le civil. Pour faire l'appoint, nous buvons de l'eau. Il nous faut chercher celle-ci au camp N°1 où se trouvent Marius, Maurice Remy et Labriet. J'ai ainsi l'occasion de les revoir.

Les nouvelles fantaisistes, que nous avons baptisées "Radio Bobards", vont bon train. Tantôt on nous annonce la libération pour le 15, tantôt pour dans deux mois. La population de Fourchambault a envoyé une quantité considérable de vivres pour nous, mais... nous n'en voyons pas traces.

J'ai garni les cinq planches qui me servent de lit d'un peu d'herbe pour avoir moins mal aux reins.

Samedi, 13 juillet.

Nouvelle mauvaise nuit à cause du froid.

Le triage des professions a eu lieu aujourd'hui ; ainsi je reste quand même séparé de Morel, Remy et Labriet. De toute façon, les Alsaciens-Lorrains ont été isolés des autres prisonniers. Par contre je suis avec deux connaissances : Marchand et André Helfer, d'Orbey. Ce dernier m'a généreusement donné l'une de ses couvertures, ainsi, je craindrai moins le froid.

Dire, ma Maria, que ta prévoyance avait si bien garni ma valise de caleçons chauds, finettes et ceintures de flanelle qui me seraient tellement utiles mais que j'ai dû laisser en route! Drôle d'été où l'on grelotte toute la nuit.

Nous souffrons de plus en plus de la faim et nous appelons la libération de tous nos vœux.

Lundi 15 juillet.

Voilà un mois que notre vie de clochards a commencé. Pendant ces trente jours, j'ai pu me déshabiller deux fois pour me coucher : à Roanne et à l'infirmerie. Nous avons passé, hier dimanche, une triste fête nationale. Pourtant, le soir, nous avons eu un morceau de viande de cheval. Par contre, le bout de pain pour la journée devient de plus en plus mince. Mimile le mangerait pour son goûter sans faire de restes! Le repas de midi se composait de douze cuillerées de fayots. Nous sommes environ quinze mille pour les trois camps que contient l'immense parc du génie, et nous sommes affamés...

Après tous les chambardements et les déménagements de ces derniers jours, nous sommes enfin classés en attendant la libération. Je suis du 2e camp avec tous les Alsaciens-Lorrains nés avant 1918, 29e Compagnie, 5e groupe. Mes amis Morel, Remy et Labriet sont au 3e camp (professions diverses) à environ trois cents mètres de notre bâtiment. Nous pouvons nous voir tous les jours. Nous dormons par terre sur des planches. Mes voisins de « lit » sont Marchand et Helfer, d'Orbey.

Chaque jour, de nouveaux bobards concernant notre libération prochaine nous donnent de l'espoir et nous remontent le moral...

Mardi, 16 juillet.

Encore un déménagement, mais sans sortir du bâtiment qui est notre dortoir (160 mètres de long).

Menu de midi : un quart de nouilles à l'eau. Nous devons ensuite charger sur des wagons le matériel que contient encore notre bâtiment : wagonnets, grues, treuils, plaques, poutrelles de métal. Chaque pièce pèse des centaines de kilos et il s'agit d'avoir l'œil ouvert pour éviter les accidents : nous sommes si faibles à cause du manque de nourriture !

Ce matériel est déchargé dehors, à la pluie. Le parc du génie où nous sommes en contient pour des centaines de millions, mais cette évacuation permettra de loger trois mille nouveaux prisonniers qui viennent d'arriver de Moulins.

Parmi ceux-ci, j'ai rencontré Auguste Vilmain, de Henzelle (lieu-dit de Labaroche). Il était seul du 152e R.I. et n'a pu me donner de renseignements sur les camarades de chez nous. Il m'a offert quelques petits beurres reçus en route. Pour ma fringale, j'aurais évidemment préféré un morceau de pain noir, mais c'était bien bon quand même!

Ils ont fait le trajet Moulins-Fourchambault en deux étapes et, comme nous, ils ont eu beaucoup à souffrir des tracasseries des Allemands qui les gardaient : certains, même, piquaient les traînards de leur baïonnette. Ils étaient pitoyables quand ils sont arrivés ici!

Mercredi, 17 juillet.

J'ai fait un rêve épouvantable : je mangeais des cerises noires, signe d'un deuil prochain. C'est peut-être une superstition de vieille femme, mais, sans nouvelles de vous, mon angoisse déjà si intense est encore avivée! Que vais-je apprendre en rentrant à la maison?

Jeudi, 18 juillet.

Encore un déménagement. Nous sommes devenus de vrais nomades à l'intérieur de notre camp. Nous couchons rarement deux fois de suite au même emplacement. Je n'ai pas grand-chose à trimballer : deux musettes avec une paire de souliers, une serviette et mon linge de rechange (une chemise et des chaussettes), les quelques bricoles qui n'étaient pas dans ma valise quand j'ai dû m'en défaire. Pour dormir, j'ai sur moi ma capote et mon tricot kaki. Depuis quinze jours, il fait une température d'hiver. Et pas un jour sans pluie.

Voilà aujourd'hui un mois que vous m'avez été arrachés à Roanne. Ces trente jours de séparation me semblent des années. Quelles tribulations avez-vous dû souffrir depuis lors? Si seulement il m'était possible de savoir où vous êtes et dans quelles conditions vous vivez. Pourvu que vous soyez rentrés à Dole ou à Labaroche quand je reviendrai! Tout le reste m'importera peu, même si nous n'avons plus un centime et plus un meuble : je recommencerai à travailler avec courage en vous ayant auprès de moi.

En attendant, nous vivons en pleine incertitude sur le sort de nos familles et sur notre libération. Par contre, la faim devient une réalité de plus en plus cuisante! Les deux cents grammes de pain par jour ne dureraient pas vingt-quatre heures si on écoutait son estomac. Nous avons essayé, à quatre, d'en faire acheter en ville. Un interprète a passé la commande à un habitant et nous lui avons remis trente francs. Depuis quatre jours, nous attendons soit la commande, soit les trente francs...

Samedi, 20 juillet.

J'ai pu faire la lessive ce matin, mais si on veut conserver son linge, il faut attendre à côté qu'il soit sec. Le savon se fait rare. Il ne m'en reste qu'un tout petit morceau, après...? Aujourd'hui, j'ai été requis à la Kommandantur du camp avec quatorze de mes camarades sachant écrire le français et l'allemand. Environ cinq cents civils étaient là pour visiter un parent prisonnier. Principalement des femmes venant voir leur mari. Nous étions chargés de prendre les noms des hommes demandés, de déterminer dans quelle compagnie et à quel camp ils étaient logés et de les convoquer.

Jusqu'à sept heures du soir, nous avons eu un travail écrasant... Nous avons assisté à bien des embrassades de ceux qui se retrouvaient et notre séparation m'en paraissait plus douloureuse encore.

Le soir en rentrant j'ai dû manger ma soupe froide car l'heure du repas était passée depuis longtemps.

Dimanche, 21 juillet.

Voilà un mois que nous sommes prisonniers. J'ai assisté aujourd'hui à trois messes. La première à six heures et demie au camp 2, la deuxième à huit heures et demie au camp 1 et la troisième en compagnie de Morel au camp 3. Aux trois offices, l'assistance était nombreuse, Français et Belges mélangés. Nos Arabes, Noirs et Annamites regardaient respectueusement de loin.

Nous avons chanté le Kyrie de la messe des Anges, le Credo de Dumont et des cantiques de soldats. Chants puissants, graves et poignants pendant lesquels bien des larmes ont coulé. Ma voix, malgré les privations, n'était pas trop altérée. Le réconfort moral que nous avons tiré de ces offices était immense.

À midi notre repas a été aussi maigre que d'habitude. Au point où nous en sommes, cette pitance ne calme plus notre faim, elle l'atténue pour un moment.

Dans l'après-midi, Marius, qui a reçu un colis de provisions de Nevers, nous avait invités, Labriet, Remy et moi à le partager avec lui. Nous y avons fait honneur.

Lundi, 22 juillet.

Aujourd'hui, bonne nouvelle : on nous annonce que nous partirons vendredi pour Colmar où nous serons libérés.

Mais il y a une ombre au tableau : j'ai lu dans un journal que sept millions de réfugiés n'avaient pas encore pu rentrer chez eux. Je redoute que vous soyez du nombre. J'espère néanmoins que vous serez tout de même à Dole où je tâcherai d'aller vous chercher.

Mardi, 23 juillet.

La nouvelle de notre départ se confirme. Le ravitaillement étant toujours difficile, nos portions restent réduites. Pourtant, les Allemands nous laissent commander des vivres en ville. Nous avons fait venir du pain et du saindoux que nous mangeons en tartines. Mais le colis pour lequel nous avions avancé trente francs ne nous est jamais parvenu. La personne à qui l'argent a été confié était sans doute malhonnête. Certains camarades ont ainsi dépensé inutilement jusqu'à cent cinquante francs.

De la pluie tous les jours. On peut à peine sortir des hangars par ce temps. Juste pour se laver et pour les corvées. Mais la bonne humeur renaît depuis l'annonce du départ prochain et depuis que nous pouvons acheter des provisions.

Néanmoins, mon angoisse ne me quitte pas : trop d'inconnu m'attend à l'arrivée ! En plus, quel sera, à l'avenir, le sort de notre minorité d'Alsaciens de langue française ?

Jeudi, 25 juillet.

La pluie continue.

Demain nous devons nous rendre à pied à la gare de Nevers pour prendre le train.

Vendredi soir, 26 juillet

Nous avons attendu, en vain, toute la journée, l'ordre de départ pour Colmar. C'est une nouvelle déception très pénible.

Demain, en fait de départ, nous aurons une corvée éreintante. Nous sommes de plus en plus épuisés.

Ces derniers jours, deux camarades sont morts dans le bâtiment voisin. Si une épidémie survient, nous serons nettoyés comme des mouches.

Samedi, 27 juillet.

Notre corvée est terminée. Tout l'après-midi nous avons dû transporter des traverses de rails enduites de carboleum.

Le soir, comme soupe, du jus dans lequel avaient cuit des légumes. Mais nous n'avons pas trouvé les légumes! À midi nous avons eu quelques grammes de riz. Comment avoir la force de faire un travail aussi pénible avec ce genre de repas? Combien de temps tiendrons-nous encore dans ces conditions?

Lundi, 29 juillet.

Quelques milliers de prisonniers de Saint-Florentin sur Yonne viennent d'arriver dans notre camp. Comme d'habitude en pareille occasion, on a prélevé sur notre maigre portion de soupe pour les nourrir. Mon repas de midi m'a pris cinq secondes pour être avalé : un verre de haricots à l'eau.

Parmi ces prisonniers, pas d'Alsaciens. Ils sont rentrés chez eux depuis jeudi. Pour nous, pas d'indice de départ. Le découragement grandit.

Ceux qui ont encore de l'argent peuvent s'acheter une portion de pain, le soir. Mais les autres...

Mercredi, 31 juillet.

Le journal "Le Progrès de l'Allier" avait fait paraître un article disant que les Alsaciens seraient libérés entre le 26 et le 31 juillet. Nous voici à cette dernière date et, en fait de départ, nous continuons les corvées.

Elles consistent en ce moment à transporter sur nos épaules des pièces de baraques métalliques qui se trouvent à deux kilomètres sur les bords de la Loire.

Hier, outré de la nourriture qu'on nous donnait, j'ai pris à partie le chef de compagnie, un gros bouffi que nous ne voyons que pour nous commander du travail, et je lui ai conseillé d'aller fourrer son nez à la cuisine. Surprise : le soir nous avons eu une épaisse soupe aux nouilles et du bœuf rôti avec une sauce excellente. Aujourd'hui, les rations de pain sont augmentées. Il était temps : nous étions à bout.

L'avant-dernière nuit, un Lorrain de notre compagnie est devenu fou. On a dû l'amener, hurlant, à l'infirmerie à trois heures du matin.

Le temps s'est remis au beau. L'été passe et je pense avec tristesse aux jours perdus que, sans cette maudite guerre, nous passerions, heureux, ensemble. Je pense à nos sorties dans la forêt, avec nos petiots, à chercher des myrtilles ou des pommes de pin. Je pense que vous êtes peut-être, comme moi, malheureux et loin de chez nous.

Les camarades qui n'ont pas le souci de ceux qu'ils aiment peuvent être relativement heureux. Pour moi, c'est la grande douleur dans laquelle se noient toutes les autres.

Samedi, 3 août.

Chaque jour une nouvelle rumeur nous annonce le départ pour le lendemain.

Morel est à l'hôpital ; Remy doit passer le conseil de réforme. Marchand est malade : l'entérite.

Depuis le 31 juillet, notre menu est meilleur. Nous avons même eu du miel artificiel allemand. La Croix-Rouge envoie des colis qui sont répartis Cela nous fait toujours quelques bouchées supplémentaires.

Hier, je me suis cassé une dent sur du pain allemand de six semaines que Marchand avait reçu au cours d'une corvée.

J'ai l'intention d'aller communier demain. J'ai fait aujourd'hui la plus extraordinaire confession de ma vie. Mon confesseur, un de mes camarades prisonniers, l'abbé Aulagnon. Pas de confessionnal : nous nous sommes promenés dans la cour comme si nous causions simplement.

Dimanche, 4 août.

Je suis allé communier ce matin en demandant à Dieu de vous retrouver en rentrant ainsi que tous les membres de nos familles. En revenant de la messe, j'ai bu mon "jus" : ce matin, c'était... du chocolat au lait.

Ensuite il y a eu le rassemblement. Nous partons pour Colmar ce soir à sept heures. J'ai demandé à un officier allemand si j'aurais le droit de m'arrêter à Dole pour aller chercher ma femme et mes enfants qui y étaient réfugiés. Il s'est contenté de me rire au nez. Comme je m'attendais à ce refus, j'ai préparé des lettres que je tâcherai de remettre à quelqu'un en passant à Dole.

Colmar, lundi 5 août.

Ma captivité tire à sa fin.

Partis hier soir du camp, après avoir rôti une heure et demie sous le soleil pour avoir nos papiers, nous avons pris le train à la gare de Fourchambault à huit heures et demie.

Le matin, nous étions à Dijon, mais, contrairement à mon attente, nous ne passons pas par Dole mais par Gray et Vesoul. À Lure, la Croix-Rouge française nous distribue du pain, du vin, de la viande, des fruits, des cigarettes...

À quatre heures, nous arrivons à Mulhouse où nous sommes reçus à grand renfort de musique de haut-parleur, de bannières à croix gammées et de panneaux de bienvenue dans la "Deutsche Elsass". La Croix-Rouge allemande, sous forme de dames badoises, nous offre... des tracts de propagande et des journaux en allemand. Nous faisons tous grise mine!

Il y a une heure d'arrêt. La plupart ne sortent même pas des wagons.

À six heures, nous arrivons à Colmar. De la gare, on nous emmène à l'Ancien Hôpital civil pour passer la nuit. Dans la ville, il n'y a presque pas de passants et presque tous les magasins sont fermés.

Demain je serai libéré et m'empresserai de filer à Labaroche, toujours en proie à l'anxiété qui ne me lâche plus.

Vous retrouverai-je?

Mardi, 6 août.

Le matin, nous sommes rassemblés dans la cour de l'Ancien Hôpital où un officier allemand nous fait un discours de propagande puis nous demande de crier avec lui "Heil Hitler".

Il est le seul à le crier car aucun d'entre nous n'ouvre la bouche. Furieux, il s'en va en grommelant. Un sous-officier nous distribue nos bulletins de libération... Enfin libre!

Je me dirige par la rue des Clefs vers la Place du Théâtre où je pense voir quelqu'un de Labaroche. (C'était notamment le point de chute du laitier qui faisait aussi office de commissionnaire et de taxi).

Sur le parcours, des gens me font des signes amicaux. C'est que j'ai toujours mon uniforme de soldat français et cela me fait du bien de constater que les sentiments des Colmariens n'ont pas changé!

Au Café du Théâtre, je rencontre mon cousin Jules Prud'homme, d'Orbey et le laitier Charles Demangeat. J'apprends que tout va bien à Labaroche et que, la veille, mes beauxparents ont reçu une lettre de leur fille heureusement revenue à Dole avec les petits.

Enfin je respire, la longue angoisse prend fin...

L'AUTEUR

René Prud'homme est né à Labaroche en 1901 dans une famille de douze enfants.

La mort prématurée de son père, boulanger à La Place, et de son aîné, Émile, le contraignit à abandonner le lycée. Mais il conserva toute sa vie le goût de l'étude et consacrait ses rares moments de loisir à s'instruire dans les livres. Il réussit ainsi à acquérir une solide culture générale et à décrocher un diplôme de comptable.

René Prud'homme faisait partie de ces rares philanthropes dont la préoccupation essentielle était d'aider les autres.

Aussi, malgré sa réserve naturelle, lorsque ses concitoyens le prièrent, à la Libération, d'accepter le poste de maire de ce village presque totalement détruit par la guerre, il consacra toute son énergie et la majeure partie de son temps à la reconstruction de Labaroche et à la restauration des activités.

Il aimait passionnément sa commune et avait à cœur de la voir revivre après les dures épreuves de la guerre.

Excellent musicien et habile metteur en scène, il reprit en main la Société de Musique, qui faisait également fonction de troupe de théâtre, écrivant souvent lui-même les morceaux et les pièces, et peignant, au besoin, les décors.

Chaque année, en collaboration avec la Chorale dont il faisait également partie et qu'il dirigeait volontiers, il montait un spectacle plein de charme et de bonne humeur, pour la plus grande joie de tous.

Lorsqu'une maladie de cœur le condamna à quelques loisirs forcés, c'est encore à son village qu'il les consacra, rédigeant, pour les archives de la mairie, un lexique de patois (malheureusement égaré après sa mort), un compte-rendu des combats des deux dernières guerres ("Dans le Cercle de Feu"-Éditions Reber, Riquewihr) et une chronique de la vie à Labaroche au début du siècle ("Coin Perdu"-Éditions Reber).

Sa gentillesse, sa compétence, son honnêteté et sa disponibilité lui valurent l'estime et l'affection de tous ses concitoyens, et les « anciens » parlent encore avec beaucoup d'émotion et de regret, de « Monsû Maire », trop tôt disparu, le 12 novembre 1958, alors qu'il n'avait que cinquante-sept ans.



René Prud'homme La veille de sa mort le 11 novembre 1958

Photo E. Prud'homme 3

³ In *Labaroche, Coin perdu,* Éditions Reber.

SŒUR ANNE CASIMIR (1922-2012)

HOMMAGE AUX SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE DE RIBEAUVILLÉ, AYANT ŒUVRÉ À LAPOUTROIE PENDANT 112 ANS.

Irène MULLER

L'année 2012 a vu le décès de Sœur ANNE CASIMIR, dernière Sœur enseignante à Lapoutroie. Et 2013 est l'année jubilaire des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, pour 230 années de leur présence en Alsace.

Cet article veut leur rendre hommage.

Un hommage chaleureux à ces Sœurs que tant de générations d'enfants de Lapoutroie ont connues et ont gardé bien vivantes dans leur mémoire.



De gauche à droite : Sœur Stéphanie, Sœur Marie Bernardin, Sœur Valère Sœur Anne Casimir (Lapoutroie - 1954)

LES SŒURS DE LA DIVINE PROVIDENCE

En effet, c'est en 1783, que l'Abbé Louis KREMP, vicaire à Molsheim (67), ému par l'ignorance des petites filles de la campagne, fonde la première école de filles gratuite en Alsace, avec l'aide de Madeleine EHRHARD, couturière. Très vite, d'autres femmes les rejoignent.

Aussitôt, suite à l'appel des responsables locaux, de nombreuses écoles voient le jour en Alsace, tant dans les campagnes que dans les villes.

La Congrégation obtient son approbation définitive par décret de Pie IX le 23 avril 1869.

Dès 1875, la commune de Lapoutroie bénéficie de la présence des Sœurs Enseignantes de la Divine Providence jusqu'en 1987, date du départ en retraite de Sœur ANNE CASIMIR, soit pendant 112 années.

DÉTAIL DES ANNÉES D'ENSEIGNEMENT

Les premières Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé sont venues à Lapoutroie le 2 janvier 1875. Elles ont œuvré en première ou en deuxième classe :

en 1ère classe

| <u></u> | |
|-----------------------------------|-----------|
| Sœur Fébronie SCHMITT | 1875-1878 |
| Sœur Marie Flavie SCHMITT | 1878-1888 |
| Sœur Vincent ZÜSSLIN | 1888-1908 |
| Sœur Marie Alix KUHN | 1908-1918 |
| Sœur Marie Antolien WALTER | 1919-1949 |
| Sœur Marie Antoinette, comme aide | 1947-1949 |
| Sœur Marie Bernardin ROHMER | 1949-1982 |
| en 2ème classe | |
| Sœur Marcellina GEORGES | 1875-1900 |
| Sœur Marie Léonce GINGLINGER | 1900-1911 |
| Sœur Gilberta BAUMANN | 1911-1914 |

Sœur Marcellina GEORGES Sœur Marie Léonce GINGLINGER Sœur Gilberta BAUMANN Sœur Relindis WENDLING Sœur Antolia WALTER Sœur Ignace HAUSS Sœur Anne Casimir KLEIN 1875-1900 1900-1911 1910-1911 1911-1914 1916-1919 1916-1919 1919-1950

LA CLASSE MATERNELLE

Une garderie pour les petits enfants est créée en 1926 et dirigée par Sœur AGATHE (Marie Agatha BLIND) jusqu'à Pâques 1937.

Elle est remplacée par **Sœur Marie STÉPHANIE** (Georgette KREMPP) de 1937 à 1942, Aidée par Sœur VALERE (Odile BUCH).

Sœur **VALÈRE**, présente à Lapoutroie de 1937 à 1987, a rejoint la Maison Mère le 1er février 1987 pour raison de santé et y est décédée en 1989.

Pendant la guerre, Sœur **STÉPHANIE** est affectée au Lazaret de Sélestat et à l'aumônerie du couvent de Ribeauvillé.

Après la Libération, elle revient à Lapoutroie et reprend la classe maternelle jusqu'en 1980. Elle s'occupe également du fleurissement de l'église, du linge d'autel et des ornements liturgiques de la paroisse, qu'elle quitte en 1980 pour le couvent de Ribeauvillé.

Elle décède le 26 juillet 1985 à Colmar. Elle repose au cimetière de la Communauté des Sœurs de Ribeauvillé, à Ribeauvillé.







Sœur Marie Antolien en 1939

Sœur Marie Antolien WALTER quitta ses fonctions le 4 octobre 1949. Elle est décédée le 29 janvier 1952.



Sœur Valère en 1954



Sœur Stéphanie en 1954



Sœur Marie Bernardin en 1954



Sœur Anne Casimir en 1960

Sœur Marie Bernardin ROHMER. Sœur du 26 septembre 1949 au 5 septembre 1982, dirigea l'école primaire jusqu'à son décès en 1982. Pendant la guerre 1939-45, l'occupant déclare les Sœurs religieuses indésirables en Alsace. Elles ne sont plus autorisées à enseigner et doivent changer de localité. Celles de Lapoutroie doivent déménager au Bonhomme, jusqu'à la Libération.

À ce moment-là, elles reprennent leurs classes jusqu'en 1987, date à laquelle Sœur ANNE CASI-MIR, dernière enseignante, part à la retraite après 37 années d'enseignement à Lapoutroie.

Sa vie mérite d'être évoquée ci-après.



De gauche à droite: Sœur Stéphanie, Sœur Marie Bernardin, Sœur Valère et Sœur Anne Casimir (Lapoutroie - 1954)

SŒUR ANNE CASIMIR



En religion Sœur ANNE CASIMIR, Marie-Anne KLEIN, est née le 7 mai 1922 à Schleithal, près de Wissembourg (67). Elle est la 8ème enfant d'une grande fratrie de 11 enfants, dont les parents sont de petits cultivateurs.

Baptisée le 10 mai 1922 avec son frère jumeau Aloyse Charles, elle est confirmée le 8 juin 1932 et fait sa communion solennelle le 28 avril 1935.

Elle fréquente l'école primaire du village jusqu'à l'obtention du certificat d'études avec mention « Bien ». Le 29 septembre 1936, elle entre à l'Ecole Préparatoire d'Issenheim et commence des études secondaires.

En 1939, elle vit l'évacuation avec sa famille, mais réussit à s'échapper du convoi et le 7 septembre 1939, elle entre au couvent de Ribeauvillé. Le 15 octobre 1941, elle reçoit la croix des postulantes et, le 29 octobre, entre au noviciat.

Avec sa plus jeune sœur Odile – Sœur Angela en religion – elle prend le voile le 30 octobre 1942 et, le 4 décembre 1942, intègre la communauté de l'Ecole Sainte Foy à Sélestat. La rénovation de ses vœux se déroule le 29 octobre 1944 et les vœux triennaux le 26 octobre 1945.

Retournée à Ribeauvillé le 3 avril 1945, elle passe le brevet élémentaire à l'Ecole Normale et ensuite le brevet supérieur. Ainsi, elle est nommée Sœur enseignante à Houssen (68) le 8 avril 1947 et, en 1949, passe son C.A.P.

C'est le 21 septembre 1950, ayant été nommée à Lapoutroie, qu'elle arrive chez Sœur BERNARDIN (Rohmer), Sœur MARIE-STÉPHANIE (Krempp) et Sœur VALÈRE (Buch). En septembre 1974, à la fermeture de l'école des filles, elle entame une nouvelle année scolaire mixte jusqu'en 1987, date de son départ à la retraite.

Elle a été la dernière sœur enseignante de la commune et le 1^{er} juillet 1987, lors de la cérémonie d'adieu, le Sénateur-Maire Hubert HAENEL l'a nommée citoyenne d'honneur de Lapoutroie pour ses 37 années de bons services auprès de la population, en présence de Sœur FIDES, Supérieure Générale, de M. POTTEL, inspecteur primaire, Jean-Marie SIMON, directeur d'école, du curé Bernard STADEL-MANN, des Sœurs de Fréland : Sœur AGATHINE et Sœur MARIE-ESPÉRANCE, ainsi que de Joseph BÔLE, président du Conseil de Fabrique et de Robert HAEMMERLE, président de l'Amicale des Retraités.



Année Scolaire 1967-1968

<u>1^{er} rang</u> (de g. à d.) : Annick Petitdemange — Françoise Patry — Huguette Crolbois — Jacqueline Maire — Sœur Anne Casimir — Monique Maire — Françoise Zimmer — Clarisse George — Patricia Weichel.

<u>2^{me} rang</u> (de g. à d.) : Colette Claudepierre – M. Christine Crolbois – Micheline Weichel – Élisabeth Bertrand – Dominique Claudepierre – Solange Petitdemange – Béatrice Zumbiehl – M. Odile Meyer – Christiane Batôt – Sylviane Ancel.

<u>3^{me} rang</u> (de g. à d.) : M. Dominique Marchal – Édith Jole – Carmen Loing – Astrid Antoine – Josiane Batôt – Annie Pierré – Jeannine Ancel – Doris Georges – M. Pierre Haillant.

Retraitée à 65 ans, Sœur ANNE-CASIMIR décide alors de venir en aide aux Sœurs âgées au château de Marlenheim (67), où elle sera active jusqu'à son placement en soins en 2011 à Issenheim (68). Elle y est décédée le 20 août 2012.

Ses obsèques ont eu lieu le 23 août 2012 à la Maison Mère de Ribeauvillé.

Son corps repose au cimetière de la communauté aux côtés de sa sœur Odile, Sœur ANGELA, décédée le 26 avril 1973, à l'âge de 49 ans, dans sa 31ème année de vie religieuse.

Sœur ANNE CASIMIR était âgée de 90 ans, avec 70 années de vie religieuse, dont 37 à Lapoutroie.



Sœur Angela, sœur d'Anne Casimir (Pâques 1961)

00

À Sœur ANNE CASIMIR, et à toutes les Sœurs de la Divine Providence qui ont été les dévouées éducatrices de nombreuses générations dans notre village, il nous incombe de leur exprimer notre profonde gratitude et notre grande reconnaissance pour leur travail exemplaire accompli avec grand dévouement pendant de si longues années : 112 ans!

Qu'elles ne tombent pas dans l'oubli!



De gauche à droite : Sœur Valère, Sœur Marie Bernardin, Sœur Stéphanie et Sœur Anne Casimir (Lapoutroie – mai 1955)

L'ÉCOLE DU LAC NOIR (1940 - 1968)

Germain MULLER

La centrale électrique actuelle du Lac Noir a été construite entre 1930 et 1934.

Ce fut un chantier immense pour l'époque.

Ce fut la première station de transfert d'énergie par pompage/turbinage (STEP) installée en France, avec une puissance de 80 MW.

Construite par la Société «Énergie Électrique du Rhin» en même temps que l'aménagement hydraulique de Kembs, elle avait pour but de produire de l'électricité aux heures de pointe, en complément du fonctionnement de la centrale de Kembs mise en service en 1932.

Aux heures de forte consommation, la production d'électricité était réalisée par turbinage de l'eau du lac supérieur (le Lac Blanc), et la nuit, l'eau du bassin inférieur (le Lac Noir) était renvoyée 120 m plus haut dans le Lac Blanc par pompage, pour y être stockée jusqu'au prochain usage.

Avec une capacité annuelle de production de 800 millions de kWh pour Kembs et 150 millions de kWh pour le Lac Noir, l'ensemble présentait à la fin des années 30, une importance considérée comme exceptionnelle en France dont la consommation d'électricité était alors de 16 Milliards de kWh.

L'aménagement du Lac Noir a été nationalisé en 1946 avec la création d'EDF.

La catastrophe du 4 janvier 1934.

Une mise en service partielle de la nouvelle installation eut lieu en novembre 1933. Mais au cours des premiers essais de fonctionnement, le **4 janvier 1934 vers 21h00**, une rupture de la conduite forcée entre le lac Blanc et le lac Noir (4,60 m de diamètre) relâcha un énorme flot d'eau continu qui emporta tout sur son passage, et qui envahit l'usine en faisant 9 victimes (dont 2 ingénieurs) et de très importants dégâts.

La centrale fut rapidement réparée et la mise en service définitive de l'usine eut lieu en 1938/39.



Vue d'ensemble de l'usine juste après l'accident du 4 janvier 1934, prise de la digue du Lac Noir.

La centrale actuelle a été définitivement mise à l'arrêt en juillet 2002, suite à une avarie.

Sa déconstruction a commencé fin 2012.

À sa place, une nouvelle centrale de type STEP va être construite, pendant 6 ans environ, jusqu'en 2018. Sa puissance sera de 55 MW (60 m3/s en turbine).

En 1930, la construction et l'exploitation de la nouvelle installation est confiée à la **Société Hydroé- lectrique des Vosges (HYVO)** qui prend la succession de la Société Énergie Électrique du Rhin et de la Société des Forces Motrices du Haut-Rhin.

Le personnel est alors logé dans des maisons installées à proximité de l'usine et dans une petite cité (le Schoultzbach) construite à environ 500 m de là.

1, 1930-1939 : ORGANISATION DE LA SCOLARISATION

Depuis le début des années 30, les enfants du personnel résidant au Lac Noir, en âge de fréquenter l'école communale d'Orbey, sont transportés par voiture entre le Lac Noir et Orbey, par la Société HYVO. Ils sont encore peu nombreux.

Après la catastrophe du 4 janvier 1934, à partir de l'année scolaire 1934/35, les parents qui souhaitent mettre leurs enfants en pension (dans une famille d'Orbey ou dans un internat de la région), peuvent bénéficier du remboursement des % des frais de scolarité et de pension par la Société HYVO (en plus des bourses éventuelles). Deux enfants en bénéficieront durant l'année scolaire 1934/35 (Jacques POTEL et René BERTRAND).

Pour la rentrée des classes de Pâques 1937, trois enfants désirent fréquenter les classes d'Orbey (Thérèse BLEPP, Odile VIRY et Yvette HEBDING) et rendent ainsi nécessaire un transport journalier des enfants à l'école.

Un accord est trouvé avec la mairie d'Orbey en mars 1937, et à partir du 5 avril 1937 (date de rentrée scolaire), les transports sont organisés de la façon suivante entre le Lac Noir et Orbey :

-tous les jours ouvrables sauf le jeudi : transport des enfants le matin à 7h1/2 du Lac Noir à Orbey pour les amener à l'école, faire des achats pour les familles et le cas échéant chercher à Hachimette du petit matériel nécessaire à l'exploitation. Ces trajets sont effectués par la mairie d'Orbey après avoir monté au lac le personnel d'Alsthom-Belfort.

-le soir, à 16h00, les enfants sont ramenés de l'école d'Orbey vers le Lac Noir, et, de là, après le chantier, les ouvriers sont redescendus à Orbey.

Chaque transport d'enfants est ainsi effectué en complément des transports d'ouvriers et est facturée 15 Frs à la Société HYVO. Elle permet en même temps aux familles des ouvriers de descendre le matin à Orbey pour prendre l'autobus de 8h00 vers Colmar et, pour remonter au lac, de retrouver à 17h la camionnette (de 8 places) à l'arrivée de l'autobus de Colmar.

Liste des enfants du personnel de la Société Hydroélectrique des Vosges (HYVO) ayant l'âge de fréquenter l'école <u>au 1</u> er octobre 1939 :

| VILMAIN Marie | 10 ans |
|-----------------------------------|---------|
| - BLEPP Thérèse | 10 ans |
| - VIRY Odile | 9 ans |
| - SCHUB Marie-Rose | 9 ans |
| - SCHNEIDER Myriam | 8 ans 1 |
| - HEBDING Yvette | 8 ans |
| - HAGER Yvonne | 7 ans |
| - SCHUB Alphonse | 7 ans |
| - DAHY Roger | 7 ans |
| - POTEL Maurice | 6 ans |
| - LAMOUCHE Bernard | 6 ans |
| | |

D'autres enfants de la cité du Schoultzbach sont susceptibles de fréquenter l'école d' HYVO. Quatre fréquentent l'école des Hautes-Huttes :

| - DIDIERJEAN Germaine | 11 ans |
|-----------------------|--------|
| - GANDER Jacqueline | 11 ans |
| - GANDER Lucienne | 7 ans |
| - MICLO Paul | 11 ans |

Deux fréquentent l'école de Pairis :

- CLAUDEPIERRE André 8 ans
- CLAUDEPIERRE Germaine 6 ans

Et deux autres sont encore très jeunes :

- BURGER Guy 4 ans
- DAHY Germain 5 ans

2. 1939 : PROJET DE CRÉATION D'UNE ÉCOLE

Dès l'été 1939, la communauté installée au Lac Noir comprend 25 familles environ, avec 11 enfants qui ont entre 6 et 10 ans et qui sont par conséquent en âge de fréquenter l'école primaire. 8 autres enfants plus jeunes vont se trouver dans ce cas à partir de 1940.

La fréquentation de l'école d'Orbey par ces enfants présente donc des difficultés de transport.

HYVO et son personnel souhaitent alors - pour la rentrée d'octobre 1939 - la création au Lac Noir d'un poste d'instituteur ou d'institutrice.

Cette proposition est également bien accueillie par les habitants des fermes isolées qui sont situées plus près du Lac Noir que des écoles des Hautes Huttes et de Pairis.

La Société HYVO demande donc le 26 juin 1939 l'accord du conseil municipal d'Orbey pour la création d'une école au Lac Noir (cet accord sera obtenu le 24 novembre 1939) et fait une demande officielle à l'Inspecteur d'Académie du Haut-Rhin pour la création d'une classe pour la rentrée d'octobre 1939.

HYVO propose de plus la candidature de Mme Edmée BARINCOU, épouse d'un ingénieur d'HYVO sur le site, comme institutrice intérimaire, «dans le cas où l'Inspection d'Académie ne pourrait pas, suite à la pénurie des effectifs, nommer une institutrice à ce poste ». Mais, la guerre éclate ...

3. SEPTEMBRE 1939 : DÉBUT DE LA GUERRE ET REFUS DE L'INSPECTION D'ACADÉMIE ...

Le 3 septembre 1939, deux jours après l'invasion de la Pologne par Hitler, la France déclare la guerre à l'Allemagne. La société HYVO est transformée en unité militaire.

Du coup, elle ne dispose plus du personnel civil, ni des véhicules civils au moyen desquels elle pouvait, jusqu'alors, assurer le transport des enfants à l'école (située à environ 10 km plus bas).

L'Inspection d'Académie, sollicitée dès l'été 1939, refuse, le 5 octobre 1939, d'ouvrir une telle école, car elle « ne peut s'envisager qu'en qualité de transfert d'une classe d'une commune dont la population scolaire a été dispersée », et préfère accorder des bourses aux enfants concernés.



Vue d'ensemble de l'usine en mars 1936, après la reconstruction.

La décision de l'Inspection d'Académie est d'autant plus étonnante que la Société HYVO s'engage :

- ·à mettre à disposition un local d'enseignement
- ·à prendre à sa charge le chauffage, l'éclairage et l'entretien de ce local,
- ·à fournir un logement à l'instituteur,
- ·et à aménager la classe en mobilier et fournitures.

Seul le traitement de l'instituteur est à la charge de l'Inspection d'Académie.

La Société HYVO propose de plus comme candidature au poste d'institutrice intérimaire pour la durée des hostilités, une personne diplômée, qui est déjà sur place et qui ne demande qu'à entrer en fonctions depuis plusieurs mois.

Cette proposition est accueillie favorablement par le Maire d'Orbey, René HUSSON, et son conseil municipal, vu le nombre d'enfants domiciliés au Lac Noir et l'éloignement du Lac Noir de l'école de Pairis, la création de cette classe ne comportant d'ailleurs aucun engagement futur pour la commune qui a déjà 6 maisons d'école avec 19 classes à sa charge.

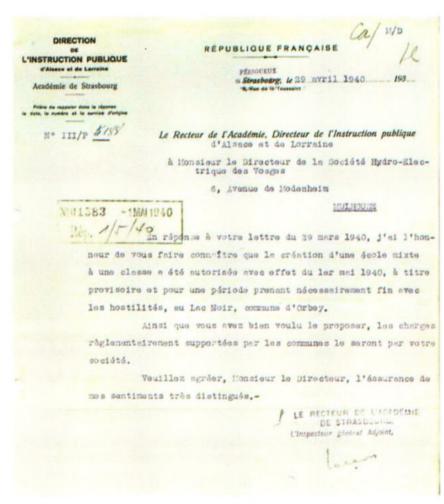
Mais, en 1939/1940, la bureaucratie et les lenteurs de l'Administration ne sont pas une légende : la Société HYVO relance sans cesse le dossier auprès de l'Inspection d'Académie, du Recteur, du Souspréfet, du Préfet. En vain. Rien ne bouge. La décision traîne ...et pendant ce temps les enfants résidant au Lac Noir - qui n'ont reçu aucune instruction depuis la mobilisation - attendent.

4. 1ER MAI 1940 ENFIN ... CRÉATION DE L'ÉCOLE DU LAC NOIR

M. Henri CANONGE, Directeur de la Société Hydroélectrique des Vosges (HYVO) arrive finalement à obtenir (grâce à une connaissance familiale au CNRS de Paris) un rendez-vous auprès de M. Max SORRE, Directeur de l'Enseignement Primaire au Ministère de l'Éducation Nationale à Paris le 22 avril 1940. Celui-ci, convaincu de bien- fondé de la demande, la transmet aussitôt avec ses instructions à M. GARCON, Inspecteur Général de l'Enseignement Primaire à . Périgueux, en l'invitant à faire donner une « solution rapide à cette affaire qui a beaucoup trop trainé ».

Une semaine plus tard ..., après plus d'un an d'instruction (!), la bonne nouvelle arrive le 29 avril 1940 :

Le Recteur de l'Académie de Strasbourg, Directeur de l'Instruction publique d'Alsace et de Lorraine, repliée à Périgueux, « autorise la création d'une école mixte à une classe » <u>avec effet au 1^{er} mai 1940</u>, à titre provisoire et pour une période prenant nécessairement fin avec les hostilités, au Lac Noir, commune d'Orbey ».



Décision de création de l'Ecole du Lac Noir, prise par le Recteur de l'Académie de Strasbourg, (replié à Périgueux) et notifiée le 29 avril 1940 au Directeur de la Société HYVO (Archives EDF).

L'administration scolaire allemande maintiendra le fonctionnement de l'école pendant les années d'occupation.

5. 1945-1968 : MAINTIEN DE L'ÉCOLE DU LAC NOIR.

Au lendemain de la guerre, les raisons qui ont milité en faveur de la création de l'école du Lac Noir subsistent : le manque d'une camionnette (encore difficile à acquérir) et la pénurie de carburant ne permettent pas de conduire les enfants à l'école d'Orbey.

Le Directeur d'HYVO demande donc expressément à l'Inspecteur d'Académie de Colmar le maintien « jusqu'à nouvel ordre » de l'ouverture de l'école et du poste d'instituteur créé provisoirement au Lac Noir.

Cette demande est acceptée, compte tenu du nombre d'enfants à scolariser.

L'institutrice Mme Alice CETTY devant suivre son mari muté à l'été 1945, est remplacée - pour la rentrée scolaire de 1945 - par Mme Edmée BARINCOU, qui avait déjà rempli ces fonctions pendant quelques semaines en 1940.

L'école fonctionne alors jusqu'en été 1968 sous la direction de M. Gaston JEHL, M. Maurice POTEL, Mme Yolande BRESSON et M. BURGER.

6. LES INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE L'ÉCOLE DU LAC NOIR :

| Date | Durée | Instituteur | Commentaires | | |
|--|---|------------------------|--|--|--|
| 3 septembre 1939 | Déclai | ration de guerre de | e la France à l'Allemagne. Début de la seconde Guerre Mondiale. | | |
| Ouverture de l'Ecole du Lac Noir 6 mai 1940 – 2 octobre 1940 | | Mme Edmée BARINCOU | Épouse d'un ingénieur de HYVO travaillant à l'usine. Mme BARINCOU devra quitter l'Alsace en tant que ressortissante française (2 octobre 1940). | | |
| 1 ^{er} décembre 1940 – Été 1945 | 5 ans environ | Mme Alice CETTY | Épouse d'un employé de HYVO muté à l'usine du Lac Noir depuis le 1 ^{er} octobre 1940. Auparavant institutrice « an der Wolfschule » à Mulhouse. À l'été 1945, Mme CETTY doit suivre son mari muté au siège d'Hydro à Mulhouse (dont ils sont originaires). | | |
| 8 mai 1945 | | | Fin de la Deuxième Guerre Mondiale | | |
| Juillet 1945 – 1 ^{er} février 1948 2 ans ½ Mme Edmée BARINCOU | | Mme Edmée BARINCOU | Épouse d'un ingénieur de HYVO travaillant à l'usine. <u>1^{er} février 1948</u> : départ de Mme BARINCOU pour suivre son mari muté. | | |
| 9 février 1948 – 10 ans Été 1957 (?) environ JEHL | | | Anciennement instituteur à Bitschwiller. Nomination provisoire, en attendant le remplacement définitif de Mme BARINCOU pour la rentrée d'octobre 1948. <u>Début juin 1948</u>, nomination de M. René FINANCE (instituteu aux Hautes-Huttes), mais celui-ci refuse le poste, n'ayant pu obtenir le très convoité logement de 5 pièces dans l'immeuble scolaire. <u>18 juin au 13 juillet 1956</u>: M. Paul SCHNEEGANZ (de Bouxwiller-67) remplace M. JEHL malade. | | |
| Été 1959 POTEL Rentrée 1959 – 7 ans Mme Yolan | | M. Maurice POTEL | M. Maurice POTEL a été l'un des premiers écoliers à l'ouverture de l'école. Il en deviendra l'instituteur en titre, avant d'occuper ultérieurement un poste d'inspecteur de l'Éducation Nationale à Colmar. | | |
| | | Mme Yolande BRESSON | - <u>Novembre 1965</u> : M. François WEBER (de Sainte-Marie- aux- Mines) remplace Mme BRESSON malade. - <u>Juin 1966</u> : M. LARCHEY remplace Mme BRESSON | | |
| Rentrée 1966 – Juin 1968 | | M. BURGER | À l'été 1968, mutation de M. BURGER à Biesheim. | | |
| Été 1968 | Fermeture de l'École du Lac Noir La Rentrée Scolaire 1968/69 est effectuée à ORBEY. | | | | |

7. LA VIE SCOLAIRE

| Nombre d'enfants scolarisés | | | | |
|-----------------------------|--------|--|--|--|
| rentrée (oct.) 1940 | 10 | | | |
| rentrée 1941 | 14 | | | |
| rentrée 1945 | 13 | | | |
| rentrée 1946 | 13 (1) | | | |
| rentrée 1950 | 15 | | | |
| rentrée 1951 | 23 (2) | | | |
| rentrée 1955 | 26 (2) | | | |
| rentrée 1957 | 28 | | | |
| rentrée 1958 | 29 | | | |
| (rentrée 1968) | (5) | | | |

- (1) dont les enfants Potel et la fille de l'institutrice Janine Barincou
- (2) Cette augmentation du nombre d'élèves générera une vaste opération de rénovation du mobilier de l'école (achat de 13 tables-bancs)

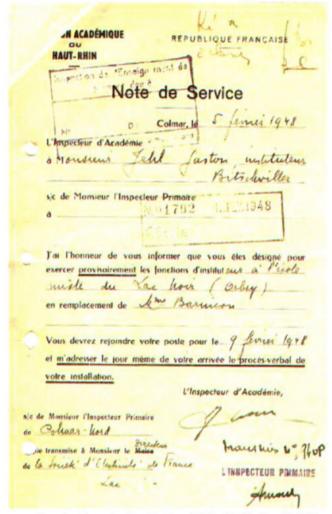
| Rentrée d'octobre 1940 | | | | |
|----------------------------|--------|--|--|--|
| · VILMAIN Marie-Antoinette | 11 ans | | | |
| · BLEPP Thérèse | 10 ans | | | |
| · SCHUB Marie-Rose | 9 ans | | | |
| · SCHNEIDER Myriam Dolorès | 9 ans | | | |
| · HEBDING Yvette Colette | 8 ans | | | |
| · HAGER Yvonne Valentine | 8 ans | | | |
| · SCHUB Alphonse | 7 ans | | | |
| · DAHY Roger Louis | 8 ans | | | |
| · DAHY Germain Joseph | 6 ans | | | |
| · BURGER Guy | 5 ans | | | |



Tampon de l'école



Cours (ou punition ?) à l'Ecole du Lac Noir dans les années 50. Au tableau noir, il est écrit : « Jamais je ne prendrai ce qui ne m'appartient pas »



Nomination de M. Gaston JEHL (5 février 1948)

Être instituteur à l'école du Lac noir est une expérience incomparable, enrichissante, mais cela nécessite une grande capacité d'adaptation aux élèves.

• En effet, il n'y avait qu'une classe unique composée de plusieurs cours différents.

Ainsi, à la rentrée de 1954/55, il y avait **7 cours différents** (!) et la répartition des **26 élèves** était la suivante :

| Cours préparatoire | 9 | élèves |
|--|---|--------|
| Cours 1ère année | 5 | élèves |
| Cours 2 ^{ème} année | 2 | élèves |
| Cours moyen 1ère année | 4 | élèves |
| Cours moyen 2ème année | 2 | élèves |
| Cours de fin d'études 1ère année | 2 | élèves |
| Cours de fin d'études 2 ^{ème} année | 2 | élèves |

· Quelques anecdotes

- <u>Décembre 1957</u>: achat d'un nouvel électrophone Ducretet-Thomson 4 vitesses, pour remplacer le vieux « Supertone », après accord (bien-sûr!) de l'Inspecteur d'Académie ...
- 18 décembre 1954 : déplacement des élèves à Orbey pour assister à une séance de théâtre.
- Hiver 1958/59 (avec M. Potel) : réalisation d'un grand bonhomme de neige qui a donné lieu à un article dans les DNA.



Les excursions annuelles

Régulièrement, à la fin de l'année scolaire (fin juin / début juillet), l'instituteur organisait avec ses élèves une excursion en Alsace. Pour l'occasion, l'autocar Panhard (puis Peugeot) de l'usine était mis gratuitement à disposition.

| | | Principales excursions organisées | |
|------------------------------|---------------|---|--------------|
| Date | Instituteur | Parcours | Nb élèves |
| 7 juillet 1950 | M. Jehl | Haut-Koenigsbourg - Mont Sainte-Odile - Strasbourg | 15 |
| 12 juillet 1951 | M. Jehl | Grand Ballon - Hartmannswillerkopf - Altkirch - Ferrette - Bâle | 15 |
| 1er juillet 1952 | M. Jehl | Schlucht - Gérardmer - Remiremont - Plombières | 19 |
| 29 juin 1954 | M. Jehl | ?? | |
| 6 juillet 1956 | M. Schneeganz | Mulhouse - Belfort - Besançon - Vesoul | 23 |
| 12 juillet 1957 | M. Jehl | Schlucht - Hohneck - Rainkopf - Markstein - La Bresse - Gérardmer | 23 |
| 1 ^{er} juillet 1958 | M. Potel | Ht-Koenigsbourg - Villé - Champ du Feu - Ste-Odile – Barr - Sélestat - Kaysersberg | 25 |
| 29 juin 1959 | M. Potel | Sélestat - Saverne - Strasbourg | 25 |
| 20 juin 1961 | Mme Bresson | Baccarat - Le Donon - Schirmeck - Champ du Feu - Mont Ste-Odile | |
| 29 juin 1962 | Mme Bresson | Strasbourg | |
| 25 juin 1963 | Mme Bresson | Jardin zoologique - Bâle - Kembs | |
| 15 juin 1964 | Mme Bresson | Vogelgrun - Strasbourg - Saverne - Obernai - Sélestat | |
| 30 juin 1965 | Mme Bresson | Mulhouse - Bâle - Kembs - Neuf-Brisach - Colmar | |
| 14 juin 1966 | M. Larchey | ?? | |

8. L'IMPLANTATION DE L'ÉCOLE

- En 1938-1939, à la fin de la construction de l'usine, la Société des Grands Travaux de Marseille (GTM) disposait de deux baraques de chantier (à 2 niveaux) à vendre : l'une de 17 x 6 m, l'autre de 12 x 6 m. Elles étaient en bois, avec des murs garnis extérieurement avec des plaques de fibrociment et un toit en plaques d'Eternit. Entre les deux bâtiments se trouvaient la chaudière du chauffage central et les toilettes.
- En avril 1940, l'école nouvellement créée fut installée dans une chambre du premier étage du grand bâtiment de 17 x 6 m, après quelques travaux de peinture et la construction de 4 bancs. Le reste du mobilier fut fourni par la centrale hydraulique de Kembs.

En démolissant une cloison au rez-de-chaussée, une petite salle fut créée et fut équipée en salle de cinéma (des séances de cinéma devant être organisées pour les jeunes élèves).

Mais en 1941, la salle de classe (4 x6 m) offrait une place toute juste suffisante pour héberger les 14 élèves d'alors, qui devaient être 16 à la rentrée suivante.

• Ce bâtiment ayant été endommagé au cours des deux hivers précédents (plaques de fibrociment fissurés, volets cassés, ...), la Sté HYVO engagea alors plusieurs transformations des lieux :

-dans le bâtiment de12 x 6 m : au 1^{er} étage, création d'une salle de classe de 6 x 6 m par démolition d'une cloison, permettant ainsi d'accueillir 20 élèves sans problème; et au rez-de-chaussée, transformation de la seule grande salle de 12x6m qui s'y trouvait, en salle de cinéma,

-démolition du grand bâtiment de 17 x 6 m laissant la place à l'implantation d'une cour de récréation.

Le coût des travaux se sont élevés à près de 5.000 Mk. Ils ont été réalisés par l'Entreprise Chiodetti d'Orbey pour la maçonnerie et la charpente, et par la Société Bottinelli du Bonhomme pour les travaux de peinture.

Ils se sont achevés fin août 1941, juste avant la rentrée scolaire.

- En juin 1946, la Sté HYVO rencontra l'Inspecteur Primaire de Colmar pour examiner le projet de construire éventuellement une maison (avec quelques logements et une salle de classe) sur l'emplacement de la cour de récréation, en utilisant comme fondations un ancien abri bétonné datant de la guerre de 1914-18, à un emplacement qui serait donc à égale distance des cités du Schoultzbach et de l'usine. Ce projet n'aboutira pas.
- En juin 1948, EDF (qui a regroupé les entreprises françaises du secteur de l'énergie nationalisées par la loi du 8 avril 1946) décida de construire une nouvelle maison d'école au Schoultzbach, avec un appartement de 5 pièces, cuisine et salle de bains (réservé en principe pour l'instituteur). EDF finança, seule, la construction de l'école et du logement, sans subvention de l'État, ni de la commune, celle-ci ayant déjà 5 bâtiments d'école à entretenir.

En accord avec l'Inspection d'Académie, EDF pouvait donc disposer de ces biens selon ce qu'elle estimait être de l'intérêt général et ne pas forcément attribuer ce logement (fort convoité) à l'instituteur (qui n'a jamais eu le statut d'agent EDF).

Ceci a conduit à la démission de M. FINANCE qui venait d'être nommé instituteur en juin 1948 (en remplacement officiel de Mme BARINCOU) et qui n'a pas pu obtenir le logement en question, étant marié et n'ayant qu'un seul enfant.



École du Lac Noir dans les années 50.

L'école occupait le rez-de-chaussée (entrée par la porte principale à gauche).

L'appartement de l'instituteur était situé au 1^{er} étage (accès par la porte de côté, à droite).





Cités du Schoultzbach



L'ancienne école du Lac Noir fut vendue le 12 mai 1974 aux **Amis de la Nature du Val d'Orbey**, association qui venait d'être créée.

Au fil des années, des travaux et des transformations furent réalisés pour proposer jusqu'à 56 lits, à destination notamment des classes vertes.



9. LA FERMETURE DE L'ÉCOLE

Dans les années 1960-70, les technologies d'exploitation de la centrale évoluent rapidement et le fonctionnement de l'usine se modernise : l'automatisation des processus industriels se développe et conduit à simplifier la conduite des installations. Le nombre d'agents de surveillance s'en trouve alors de plus en plus réduit.

Ainsi, en vue de la rentrée de septembre 1968 (année scolaire 1968/69), il est prévu que 5 enfants seulement sont en âge de fréquenter encore l'école, les autres étant inscrits au Collège d'Enseignement Général (CEG) d'Orbey.

Il n'est donc plus raisonnable dans ces conditions de continuer à immobiliser un instituteur pour si peu d'élèves. Décision est alors prise de **fermer l'école à l'été 1968**, après l'année scolaire 1967/68.

Ainsi, à la rentrée de septembre 1968, 5 enfants du personnel EDF travaillant à l'usine sont allés à l'école primaire d'Orbey et deux élèves ont fréquenté le CEG.

Le matériel scolaire de l'école a été remis gratuitement par EDF le 6 novembre 1968 à la Commune d'Orbey afin d'être transféré dans les diverses écoles de la commune.

10. CONCLUSION

L'usine du Lac Noir - dont l'exploitation a réuni jusqu'à une trentaine de familles - a possédé pendant presque 30 ans (de 1940 à 1968) une école primaire dont l'existence était indispensable à la vie normale des agents EDF dans la cité. Cette école a réuni jusqu'à 29 enfants répartis dans une classe unique en près de 7 cours.

Cette expérience originale a non seulement porté ses fruits, - la réussite ou la carrière professionnelle de nombreux anciens élèves peut en témoigner -, mais elle laisse encore bien vivants, un demisiècle plus tard, de nombreux souvenirs dans la mémoire des anciens écoliers.

SOURCES ET CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES:

- · Archives EDF
- René KAYSER, Histoire de l'Usine du Lac Noir, La catastrophe du 4 janvier 1934.
- Armand SIMON Les neufs cercueils du Lac Noir Bulletin de la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie-Val d'Orbey, 2002
- Collection particulière



EN MÉMOIRE DU PÈRE ANDRÉ PERRIN

Jean-François MILLION et Armand SIMON

André PERRIN est né le 11 février 1931, à Labaroche Giragoutte. Il a fait sa profession religieuse dans la Congrégation du très saint Rédempteur, les Rédemptoristes le 12 septembre 1952. Il est ordonné prêtre le 29 juin 1959. Il a longtemps œuvré à la formation et l'éducation des jeunes à Fribourg (Suisse) et aux Trois-Épis. Il fut enfin curé de la paroisse Notre-Dame du-Perpétuel-Secours de Riedisheim.

L'étude de son cher pays de Labaroche et de son parler welche l'a toujours passionné. Il fit partie de l'Académie patoise de Labaroche qui élabora le Lexique du patois welche en 1985. Membre du comité de la Société d'Histoire dans les années 80, il rédigea plusieurs articles dans notre Bulletin. En 1982, le premier bulletin fut dupliqué à l'encre par ses soins sur la machine du pensionnat des Trois-Épis.

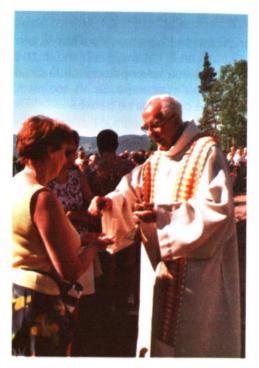
Il prépara plusieurs messes en patois, à Labaroche en 1991, à la Tour du Faudé en 2002. Plus tard, il préparait une nouvelle messe avec l'équipe des tables de patois, mais un nouvel assaut de la maladie le contraignit à renoncer.

Sa lutte courageuse contre la maladie prit fin le 12 janvier 2013, après un séjour à l'EHPAD de Lapoutroie.

Une nombreuse assistance l'a accompagné le 16 janvier 2013, lors de l'Eucharistie de ses funérailles en l'église de l'Annonciation des Trois-Épis. Ci-Dessous vous pourrez lire le bel éloge en patois prononcé par Jean-François Million.



Le Père Perrin au Salon du Livre de Colmar en 1995 (Photo Gérard Dupont)



Le Père Perrin lors de la messe de l'inauguration de la tour du Faudé le 15 août 2002. (Photo Gérard Dupont)

Éloge funèbre prononcée par Jean-François MILLION

« Au nom de l'Académie Patoise de LABAROCHE, quelques mots dans notre patois welche qui a été, si l'on peut dire, la langue maternelle d'André.

C'est un parler qui l'a toujours intéressé et qu'il a contribué à défendre, entre autre en participant à l'élaboration du Lexique de Patois Welche dont il a aussi été l'auteur de la préface. »

Mè:k èn pè :r dé mo po vo dir sou k'no no-zèsovno d'André k'awou: auwrè èvo no po fè:r lo lèksik dé patwè.

È do-la , André i:r ko tousi , o kova . él i:r profèse:r o kolè:j.

Ènda toukou, é s'èñtèrèsau: trobé: è sou k'fe lo perméy longgètch k'él o:ye è vnang o mon:d è Diurau: got, è Lè Barauwtch.

Chk'è k'é nales dwa Mulhouse, lo gran do ta k'no falauw po èséyvi not bzañ, é vnau: tchèk va:rdi èvod tortot lè knachan:s k'él awou: dé longk k'an di « langues mortes » o djo d'èney.

Él awou: rkwèri d'vark dévno lé mo k'no servo è patwè : do grèk , do lèti , do sèlt ; é s'i knachau: au:si ko è-n-almang è no-z-o trobé: dé mo k'vno dé dzo-si oubé: d'l'au:t kotè dè ra:y iñak an di .

Él awou: au:si èprovè d'kla:si lé vèrb è él awou: fè: dé ta:blau: d'konjugè:zo.

O moma k'no sanndjen d'fè:r lè permé:r mas è patwè da lè katra:y, é n'fe mo fo:ch dé dman:dè dou kauw è André po lè dir . Po lu, s'fe è:k dé tou « naturel ». Sa n'li sne mi do to è-n èvyè: dé dir èn mas è patwè.

Sau: k'venen lo djo-la s'èsovno ko k'lo motéy i:r tou djet gro: èsè po k'tortu pens ratrè.

Él i: èn pè:r d'èna:y, no-z-awou:n ko vlu fè:r èn mas è patwè. André i:r ko d'akau:r è él awou: torto préparè èvo no mè lè mélèdi: l'èpeytche d'lè dir , lè mas-la .

Vala, di'oura: y ko nè profitè po vo rmèrsi:, André, po torto sou k'vo-z-au: fè: po rèwadè lo patwè . vo rtrovrau: su:rma Marcel èko Paul, au:-la. Vo pourau: ko nè dir do patwè ...

Quelques mots pour vous dire ce dont nous nous souvenons d'André qui avait travaillé avec nous pour faire le lexique de patois.

À ce moment-là, André était encore ici, au couvent. Il était professeur au collège.

Depuis toujours, il s'intéressait beaucoup à ce qui fut le premier langage qu'il entendit en venant au monde à Giragoutte, à Labaroche.

Jusqu'à ce qu'il aille vers Mulhouse, tout le temps qu'il nous fut nécessaire pour terminer notre tâche, il venait chaque vendredi avec toute la connaissance qu'il avait des langues que l'on dit mortes à l'heure actuelle.

Il avait cherché d'où viennent les mots que nous utilisons en patois : du grec, du latin, du celte ; il avait également des connaissances en allemand et nous avons beaucoup de mots qui viennent de ci-dessous ou de l'autre côté de la rigole comme on dit.

Il avait aussi essayé de classer les verbes et il avait fait des tableaux de conjugaison

Au moment où nous avions pensé à faire la première messe en patois dans le secteur, il ne fut pas nécessaire de demander deux fois à André pour la célébrer. Pour lui, ce fut quelque chose de tout naturel. Cela ne lui sembla pas étrange de célébrer une messe en patois.

Ceux qui y assistèrent se souviennent encore que l'église était tout juste assez grande pour que tous puissent y entrer.

Il y a quelques années, nous avions encore voulu faire une messe en patois. André était encore d'accord et il avait tout préparé avec nous mais la maladie l'empêcha de la célébrer, cette messe-là.

Voilà, je voudrais encore en profiter pour vous remercier, André, pour tout ce que vous avez fait pour sauvegarder le patois. Vous retrouverez sûrement Marcel et Paul¹, là-haut. Vous pourrez encore en parler du patois...

EN MÉMOIRE DE JEAN MATHIEU

Gilbert MICHEL et Armand SIMON



Jean Mathieu est décédé le mercredi 3 avril et ses obsèques ont eu lieu le lundi 8 avril 2013 en l'église Ste-Odile de Lapoutroie.1

Jean Mathieu est né le 7 août 1923 à Lapoutroie, fils de Paul Mathieu et Lina Antoine. Après avoir fréquenté l'école primaire du village, il a poursuivi ses études au collège de Matzenheim.

La guerre survient, l'occupation suit et, en 1942, Jean est obligé de se rendre à l'Arbeitsdienst. L'année suivante, il est incorporé de force, puis rentre dans la Kriegsmarine. À sa dernière permission, le 25 août 1944, il n'est pas reparti, mais s'est caché dans la maison paternelle jusqu'à la libération de Lapoutroie le 8 décembre 1944. Jean a relaté ses aventures dans nos Bulletins de 2004 et de 2011.

En 1945, le devoir l'oblige de faire son service militaire dans l'armée française. À son retour, il travaille à la ferme de ses parents, puis comme contrôleur laitier et passe un concours pour être agent technique agricole.

En 1949, il unit sa destinée à Germaine Lamaze. Ensemble, ils ont eu une fille, Marie-Françoise, qui est décédée le 19 janvier 1981. Surmontant leur immense douleur, ils reprennent une vie active et laborieuse. Jean mettra en valeur les tableaux réalisés par sa fille dans de beaux cadres de bois, sortis de ses mains qui adoraient le travail du bois.

Jean était un homme très apprécié à Lapoutroie. Il a fait partie du conseil municipal, de la chorale.

Amoureux de son patois welche, il avait sa « tauy de patwè » chez son amie Chantal au restaurant du Faudé. Il mit sur pied la messe patoise du Bonhomme en 2003, fut un des pionniers des tables de patois. Il donna plus de 20 articles à notre Bulletin. Des années durant il parcourut les Vosges pour assister aux tables de patois, accompagné de son épouse Germaine et de sa belle-sœur. Vous pourrez lire plus bas le bel hommage patois que lui fit son ami Gilbert Michel à son enterrement

Pendant de nombreuses années, Jean s'est investi avec les Amis de la Tour du Faudé pour la reconstruction de la tour. Il a été un homme précieux pour la taille des pierres d'angle et la préparation des 6 000 bardeaux pour l'abri. Ces travaux ont été pour lui une grande passion et une grande fierté et avoir pu participer aux rêves des Fadas et pouvoir raconter à tous ses amis cette aventure humaine. À son enterrement Raymond Maire lui rendit un vibrant hommage.

ÉLOGE FUNÈBRE PRONONCÉ PAR GILBERT MICHEL

È mémwèr d'Jean Mathieu

Lo Jean, s'ir in am ké vlau toukou sawou, ké falau trovè.

Mi pu ta k'dan-t-ormèñ, o martchi do Vau d'Motéy, in morkèr m'é rkontè mak Jean, él ir konsèli agrikol, pernau swèñ dé djé d'graus k'él awou fè tsu lé fay po djoyi d'trovè lè graus lè mouyou k'falau smè.

Él i èn pèr dé smèyn, an djaudjau ko èsèn po

En mémoire de Jean Mathieu

Jean, c'était un homme qui voulait toujours sakwèrau toukou dé rèpons; sna auw né rpauw, voir, qui cherchait toujours des réponses; sans cesse ni repos, il fallait trouver.

> Pas plus tard qu'avant hier, au marché de Munster, un marcaire m'a raconté comment Jean, il était conseiller agricole, prenait soin des parcelles d'herbe qu'il avait aménagées sur les Chaumes pour essayer de trouver l'herbe la plus adaptée à semer.

Il y a quelques semaines, on discutait encore

¹ Deux membres de l'Académie Patoise déjà décédés

¹ DNA Edition de Colmar, 7 avril 2013 : article de Raymond Maire et Nicole Wihlm.

katrevèñ è prék jamè otant ? Sla s'ir Jean.

Po no, po sau ké prako, bèblo, djo do patwè, Jean dmourré nak not mat, è mi dj'awou lè mauwd dé dir k'él a lo pap do patwè.

È portang, do patwè, é nè djau wèr, sé para è él awou rmarkè lè rétchas d'not longgèdj, èn rétchas ké rkont mak noté para vikan, pasan, èn vi d'sèdjas vark kont sou k'an fè, sou k'an-n-a, mi sou k'an-n-é.

Sa surma ausi sla k'é rtrovau d'l'aut kotè. pramou k'él èymau pu tchi nalè o martchi d'Fraize, putauw k'o martchi d'Kéyspè.

Èvo lu, dj'è ètu trovè lé patoizan de Djuraumè, dè valay d'Sèynt Mèri, dè valay d'Vilè, dè valay d'Schirmèk. È tou patou él ir knu, rknu, rèspèktè, s'ir l'am ké dfandau lo patwè èvo konviksyo ; kat é diau èk, s'ir dvizè, sa tnau dbou. È dé-z-idé, é n'awou toukou.

S'a diña k'él é propozè dé rbotè sla èvo lé tauy de patwè, sa fè kopu k'déyj ang mèytnang. È è rkontè.

Kat é n'ir mi toula, é y awou toukou kikin po rmarkè k'é n'ir mi parméy no.

É no rmouwau po anterpar, po èvansi, po botè lo patwè, so vilèdj, so Kanto è n'èvang.

É n'dotau mi d'par s'n'oto po nalè è lè mas è èmi organizo tchèk ènay, toula ausi é l'èyman bé.

S'a lu **au**si, él **i** d'sla èn b*on* déyjèyn d'èn**a**y k'é èn mas è patwè o Bonam. Sla ausi sa li é chékè, Vosges, dé valay, de Béfor.

Jean, té t'djau européen, t'é djoyi d'fèr k'lé dian sé rèchechlens, k'lé montèyn sé rèskatrens.

No n'té rèviro jamè, no-z-èprovro po té fèr oner, d'èvansi tsu lo tchèmi k'té trasi.

J'm'èpas k'lo Bon Du, è té vèyan, t'é fè béñan tsu l'ech do Pèrèdi, è no, no n'té djo mi èdéy èney, mè in vi mo k't'èymau trobé, Jean : èvo Dondéy.

sawou pokè k'an di sèptant, nonant, mè k'an di pour savoir pourquoi on dit septante, nonante, mais qu'on dit quatre-vingts et presque jamais octante. Cela, c'était Jean.

> Pour nous, pour ceux qui parlent, bavardent, disent en patois, Jean restera comme notre maître, et personnellement, j'avais l'habitude de dire qu'il est le pape du patois.

Et pourtant, du patois, il en disait peu, ses pako lé mat d'èkauwl li awoun dfandu d'lo prakè, mè rents et ses instituteurs lui avaient défendu de le parler, mais il avait remarqué la richesse de notre langue, une richesse qui raconte comment vivaient nos parents, comment ils pensaient, une vie de sagesse où ce qui compte, c'est ce qu'on fait, ce qu'on

> C'est sûrement aussi cela qu'il retrouvait de l'autre côté, parce qu'il préférait aller au marché de Fraize plutôt qu'au marché de Kaysersberg.

> Avec lui, j'ai rendu visite aux patoisants de Gérardmer, de la vallée de Ste Marie aux Mines, de la vallée de Villé, de la vallée de Schirmeck. Partout il était connu, reconnu, respecté, il était l'homme qui défendait le patois avec conviction ; quand il disait quelque chose, c'était réfléchi, c'était sensé. Et des idées, il en avait toujours.

C'est ainsi qu'il a proposé de remettre en selle les tables de patois, il y a plus de dix ans maintenant. Et tchèk fou é vnau èvo Germaine k'é toukou tnu chaque fois, il venait avec Germaine qui l'a toujours èvo lu, è ko Marie, sè bèl-su, è toukou él awou èk soutenu, et Marie, sa belle-sœur, et toujours il avait quelque chose à raconter.

> Quand il n'était pas présent, il y avait toujours quelqu'un pour remarquer son absence.

> Il nous faisait bouger, pour entreprendre, pour avancer, pour valoriser le patois, son village, son

Il ne craignait pas de prendre sa voiture pour se patwè è Gerbépal ou bé è Béfor è lè mas k'noté-z-rendre à la messe en patois à Gerbépal où bien à Belfort à la messe que nos amis organisent chaque année, là aussi on l'aimait bien.

C'est lui aussi qui a relancé, il y a bien une dirlansi, èpré èn permér mas è patwè è Noter Dèm, zaine d'années, après une première messe en patois aux Trois-Épis, une messe en patois au Bonhomme. in motéy pyè d'jang ké vnan de tou patou, dé Cela aussi lui a réussi, une église remplie de gens qui venaient de partout, des Vosges, des vallées, de

> Jean, tu te disais européen, tu as réussi à rassembler les hommes, à faire en sorte que les montagnes se rencontrent.

> Nous ne t'oublierons jamais, nous essaierons, pour te faire honneur, d'avancer sur le chemin que

> Je pense que le Bon Dieu, en te voyant, t'a souhaité la bienvenue, sur la porte du Paradis, et nous, nous ne te disons pas adieu, aujourd'hui, mais un vieux mot que tu affectionnais, Jean : avec le Don de Dieu.

PETITE ETUDE LEXICALE DE MOTS PATOIS (5)

Gilbert MICHEL

Les mots de cette étude ont été présentés lors des trois tables de patois de l'année 2012, dont les thèmes abordés étaient :

• Lo djèn ta : l'enfance Lo mèryèdj : le mariage

• Lè mau : la mort

1. LO DJÈN TA, l'enfance.

1.1. L'enfantement

Lé binay , les menstrues

En patois, « binay » a deux sens : un espace de temps et les menstrues de la femme.

Ce mot est probablement issu de l'alsacien « binnen », préposition qui correspond à un moment, un espace de temps. Mais « binnen » a aussi le sens de : en l'espace d'un mois, durée qui correspond à la moyenne du cycle menstruel de la femme, entre 23 et 35 jours.

Plus vulgairement, l'on dit aussi « èl fur, èl fyer », elle fleurit et encore « èl chtal », elle goutte, èl é sé-z-och », elle a ses ours1.

Lé banat, les serviettes périodiques

Bandes fabriquées à partir de vieux draps, à plusieurs épaisseurs, elles étaient lavées pour les usages suivants. Emprunté du germanique « binda » qui a donné « binden », lier, en allemand, bande en français.

1.2. L'accouchement

Èkouchi, accoucher

Mot utilisé dans ce sens depuis le XII^e siècle, du latin « collocare », placer. Accoucher s'est substitué à « agésir » en même temps que se coucher s'est substitué à « gésir ». Gésir se retrouve encore dans notre patois dans « djer », coucher et « fèr dju », s'asseoir.

Plus vulgairement on emploie aussi « f $\grave{\textbf{e}}$ r dj $\grave{\textbf{e}}$ n , faire jeune, employé d'ordinaire pour le monde animal.

1.3. La naissance

- Vnu o mond, venir au monde. Pas de mot patois pour naître.
- Lo bébé, le bébé.

Mot d'usage récent en français, 1842. Mot onomatopéique qui vient de babiller, qui exprime le babil, le bavardage et que l'on retrouve en allemand, « babbeln » et dans notre patois sous « bèblè », bavarder.

- Lo poupa,, le poupard : Plus employé que le précédent. Dérivé du latin populaire
- « puppa », autre forme de « pupa », petite fille, poupée, « poupé » en patois.
- Lè kyèr,, la ressemblance parentale.

Du bas-latin « cara », face, visage. Chez les anciens écrivains, on trouve avec cette signification le mot « chère », que l'on a conservé en français. On dit « faire bonne chère à quelqu'un »,

Mais peut-être s'agit-il ici d'une utilisation plus ancienne, car l'ours brun était présent dans les forêts vosgiennes jusqu'au XVIIIe siècle, époque où Daniel Daske et Antoine Waechter situent sa disparition. Animaux d'Alsace

¹ Selon Pierre MERLE, l'ours apparaît vers 1900 dans une expression ayant trait aux règles. "Avoir ses ours est une allusion à la mauvaise humeur, à l'énervement chronique et à la mélancolie tenace qui précèdent ou accompagnent souvent les périodes menstruelles, l'ours n'étant pas un animal réputé très convivial." L'argus des mots.

lui faire bonne mine, bon accueil ; et par extension abusive, on a dit « faire chère, faire bonne chère », pour manger avec appétit. Remarques sur le patois

Lo drèpéy, le lange

La traduction littérale serait drapeau, de drap, du latin du Ve siècle « drappus » peut-être d'origine celtique. Drapeau avait le sens de vêtement du XIIe au XVIe siècle et au moyen âge il signifiait chiffon, d'où lange. Le mot drap dans le sens drap de lit a supplanté le mot linceul à partir du XVIIe siècle, alors que le patois l'a gardé sous la forme « lèsu », du latin « linteolus », toile de lin.

Lè fèchat, les langes

Utilisé surtout dans le sens de langer, « botè è lè fèchat » en utilisant plusieurs langes. Diminutif de « fèchi », fagot. Ce mot se retrouve en italien, « fagotto » et en provençal « fagot », mais l'origine est obscure. Bloch penche pour une origine grecque « phakelos », faisceau, fagot.

Autre emploi de « fèchat », pour un bras porté en écharpe, l'on dit « awou lo brè è fèchat ».

De « fèchat » est dérivé « èfèchtlè », emmailloter.

· Lè koutchat, la couchette

Sorte de lit-tiroir pour bébé, placé devant le lit des parents dans l'alcôve. Mot apparu au XIVe siècle, dérivé de coucher, du latin « collocare », placer. « Collocare in lectum », placer dans un lit. Notre patois n'a pas de mot dérivé du latin pour coucher quelqu'un qui se dit « botè au léy » ou se coucher qui se dit aussi« sé latchi bè ».

Lè koutrat, petite couverture pour bébé

De l'allemand « Kutte », cotte, jupe, du bas-latin « cotia ». Avec l'adjonction du diminutif « at », petite.

Lo bîch, le berceau

Dérivé de l'ancien français « bers », d'où bercer. À rapprocher du latin populaire « bercium », ou « bertium », d'origine celtique.

1.4. Les maladies

Lé gécht, les convulsions

Emprunté à l'alsacien « Geechter », convulsions, crampes.

Lè sauvètch paprèl, la variole

En alsacien, la variole se dit « Parple », utilisé au pluriel. En inversant « r et p » puis « l et è », on obtient « paprèl ». En patois, « lè paprèl » désigne la petite vérole. Vérole et variole ont la même origine, du latin « variola », dérivé de « varius », tacheté, variable.

1.5. Le retour en grâces

Lé rlevay, les relevailles

Mot attesté dès 1322. De relever, du latin « relevare ».

La cérémonie des relevailles trouve son origine dans la Bible. C'est dire son ancienneté. Selon le Lévitique, une femme qui venait d'accoucher restait impure pendant quarante jours et ne pouvait réintégrer la société avant le terme de cette période. C'est pour cette raison que la mère n'assistait pas au baptême, la fréquentation de l'église ainsi que les déplacements hors de la maison lui étaient interdits pendants ces quarante jours.

Ce rite de purification était administré en référence à la Vierge Marie qui présenta son enfant au temple quarante jours après sa naissance.

Marie Gullung de Labaroche se rappelait très bien le cérémonial. Le prêtre venait accueillir la mère à l'entrée de l'église. Tenant deux cierges en croix devant le visage de la mère, le prêtre la bénissait après qu'il eût récité les prières de circonstance. Ensuite la maman se rendait devant la statue de la Ste Vierge pour prier.

Après la guerre de 14/18, cette pratique a perdu son caractère obligatoire. M. le curé Petitdemange de Labaroche avait encore présente à l'esprit la date de la dernière cérémonie des relevailles : 1955

Une tradition provençale

Cette durée était beaucoup plus variable en Provence, mais elle était tout de même scrupuleusement respectée. On choisissait le jour des relevailles avec soin. Il s'agissait de préférence un samedi, ou à défaut un mardi ou un jeudi, mais jamais un vendredi, un mercredi, un lundi ni un dimanche qui portaient malheur. On évitait aussi que le jour tombât un 13. La date préférée était le 2 février, jour des relevailles de la Vierge Marie.

Pour cette cérémonie, la mère se rendait à l'église accompagnée de la sage-femme, de la marraine et des femmes de la maisonnée, ainsi bien sûr que de l'enfant. Durant le trajet, la porteuse tient l'enfant de telle sorte que sa tête repose sur son bras droit. La mère est à sa droite et la marraine à sa gauche (aux pieds de l'enfant). Ce cortège féminin se dirige ensuite vers la chapelle de l'église où ont lieu les cérémonies de relevailles. Le prêtre prononce alors une messe appropriée, puis tous se mettent à genoux et brûlent un cierge. Voilà la mère officiellement réintégrée dans la société.

Les relevailles, précisons-le, étaient essentielles. Elles devaient être respectées même si la mère mourait en couches. On observait alors un simulacre de relevailles, mais nul doute que si la cérémonie n'était pas faite, la défunte ne pouvait accéder au repos de son âme. Précisons que, dans l'esprit des Provençaux, une femme morte en couches allait systématiquement au paradis.

Après les relevailles, on organisait un banquet qui marquait la fin de toutes les cérémonies liées à la naissance de l'enfant. La mère y occupait une place d'honneur. Une coutume consistait à cette occasion à planter un arbre, souvent un olivier, arbre généreux et immortel, donc porte-bonheur. (Wiki-

1.6. L'enfant

Lo boub, le garçon

De l'allemand « Bube ». Il n'y a pas l'équivalent de gars ou garçon en patois, mais on entend « gars » pour une fille de mauvaise vie.

• Lè b**è**s, la fille

« Bas » à Fréland, « bèyès » à Lapoutroie, « bacelle » en patois lorrain, « baissotte » à Fraize, « baisselette » en Provence.

De l'ancien français « baisselete », dérivé de « baissele », lui-même dérivé de « baiasse », servante ou fille qui provient du gallo-romain « bacassa ». Le mot dérivé en ancien français, « bagasse », avait un sens péjoratif : une femme de mauvaise vie.

In mènlé, un petit enfant

De l'alsacien « Manala » de même sens. « Lé » et « la » sont tous deux des diminutifs.

In kraplé, un petit enfant (péjoratif)

De l'alsacien « Krap », corbeau, emploi vulgaire pour désigner un enfant.

Lo tchyoni (O), lo tchèni (Lab), le dernier-né, le benjamin.

Aussi, poussin mal formé, chétif. Littéralement, contraction de « chie au nid ». Lo tchoni désigne un fruit chétif, mal formé. Dans les Vosges, on parle de « tchyo », pour un enfant malingre, de « tchi », chier

Lo keytch(n)o, garçon maladif, peu robuste, lè keytchat pour une fille.

Lo keytcho est d'ordinaire un fruit mal formé. Mais c'est aussi un enfant né en automne qui grandit moins vite que ceux nés au printemps, « in keytcho do rwèni ».

Peut-on le mettre en rapport avec l'expression « éyt mau key », être mal cuit, maladif, pas dans son assiette, comme un pain qui n'a pas levé, car la cuisson était trop chaude ? Donc une contraction de « key tro tchau »?

Lo raykyo, le roitelet

Désigne aussi un enfant chétif par comparaison avec la taille du roitelet. Du latin « regem », accusatif de « rex », le roi. « o » est un diminutif très employé.

Lè laudat, petit volet

Il s'agit d'une pièce de tissu fixée sur le fond de la culotte et qui est relevée en cas de besoin.

Diminutif de « laud », volet, emprunté à l'alsacien « Laden », volet. Dans le même ordre d'idée, le petit Alsacien disposait aussi d'un « Hoselade », volet de culotte.

Lè kalat, la casquette

Provient de calotte, dérivé de cale, sorte de bonnet. L'étymologie est incertaine.

■ Lo mochya, le pompon

Peut-être de même origine que « mochla », petit morceau, dérivé de mors, attesté en ancien français jusqu'au XV^e siècle au sens de morceau.

• Fèr lo rna, faire l'école buissonnière

Renard est dérivé de Renart, nom propre d'homme, d'origine germanique, francique « Reginhart », qui a été donné à l'animal, héros du « Roman de Renart ». Expression sans doute issue de « tirer au renard » qui signifie esquiver le service, paresser.

2. LO MÈRYÈDJ, le mariage.

2.1. Chwaumè, fréquenter.

Chwaumè

Quelle est donc l'origine de ce mot ? Aux Hautes Huttes on ne dit pas "chwaumè" mais "chaumè" : "é chaum lè féy Gugus", avec le sens de fréquenter. "Chaumè", est à rapprocher de l'alsacien "schwarma", essaimer au sens propre, mais qui signifie aussi tourner autour d'une fille, lui faire la cour. Ce terme est employé dans la vallée de Munster, à Wasserbourg par exemple, mais aussi à Sélestat et en Allemagne : "er schwarmt fer's Maïdla vom Nesti", il fréquente la fille d'Ernest.

Selon Gérard Leser, "la visite à la fiancée, qui s'est pratiquée jusque peu de temps avant la Première Guerre mondiale, portait le nom de "Schwammen". Elle apparaît dans les décrets du Conseil de la Ville et de la Vallée de Munster dès le XVI^e siècle (1573), mais n'est guère appréciée car considérée comme immorale, et a été interdite à maintes reprises, apparemment sans le moindre succès.

Elle a été décrite d'une manière précise par un visiteur des Hautes Chaumes, Seybold, en 1781 :

"Alors, que vers le soir, nous redescendions, un des marcaires nous a accompagnés, vraisemblablement pour "schwammen", c'est-à-dire tenir une conférence avec sa jeune fille. Mais les jeunes gens ne se rencontrent pas devant la maison, ou ne s'installent pas sous un arbre pour bavarder. La nuit venue, quand la jeune fille se trouve déjà dans sa chambre, ou même au lit, l'amoureux grimpe sur une échelle devant la fenêtre, et s'entretient avec elle des heures durant, à travers une vitre bri-sée. Cette pratique est habituelle, si bien que chaque jeune fille a une vitre cassée à la fenêtre de sa chambre, et celle qui n'aurait pas d'amoureux casse elle-même une vitre, afin de ne pas donner l'apparence de ne pas en avoir un. Si l'amoureux est galant, il lui apporte un "Bormatt" (ou "Botmatt"), c'est un petit fromage fumé de la taille d'une main, que les jeunes filles considèrent comme une grande délicatesse.

Robert Muller nous dit que le verbe "schwärmen", signifie s'exalter, s'enthousiasmer au sens figuré, et "a Schwarm", essaim au sens propre, est une passion au sens figuré.

Mais revenons à "ch**au**mè". Selon Lucien Adam, l'on utilise "chommè" au Thillot dans le sens de flairer. Voilà qui est amusant, car en Alsace, on emploie flairer pour un coureur de filles : "a MaÎdla schmeker", un flaireur de filles.

Du parfum des fleurs au papillon, il n'y a qu'un vol!

L'anpaley, l'accompagnateur

Dérivé du mot de vieux français "un emparlier", un avocat, celui qui défend. C'était bien le rôle de "l'anp**a**ley", le camarade qui accompagnait celui qui fréquentait, même si ses propos pouvaient être musclés à l'occasion.

Lè djang, la fiancée

"Èn djang", c'est une personne en général, du latin "gentem", accusatif de "gens", nation, peuple. Notre "djang" est issue du latin "génitus", né, qui a pris le sens de bien né, d'où noble, puis gracieux, joli.

Lo tchalang, le fiancé

De l'ancien français "chaland". Au moyen âge, ami, connaissance, protecteur, de l'ancien verbe "chaloir", être d'intérêt pour, du latin classique "calere", être chaud, avoir chaud.

• Pe, pet, vilain, vilaine

Vient du verbe "puir" en usage au moyen âge, qui a été remplacé par "puer" au XVII^e siècle. Du latin populaire "putire", latin classique "putere".

Kromè, faire les achats nuptiaux

De l'alsacien « Kram », boutique, puis marchandises y contenues, formé à partir de « Kramer », marchand, épicier. Se disait aussi « Krom », qui a donné « krome » : acheter. Ce mot a aujourd'hui disparu sauf à Mulhouse pour dire qu'on achète à la foire. Le mot a subsisté également dans le canton welche avec le sens de acheter son trousseau.

2.2. Déviances

• Èn mar**ou**

C'est d'abord le nom patois de la morille, de l'allemand « Morschel ». Mais il désigne aussi une liaison hors mariage entre un homme et une femme : « él é èn mar**ou** ». Ce mot est-il une contraction de « marlou », signifiant souteneur, emploi figuré de « marlou », matou (« makou » dans les Vosges) ? Peut aussi provenir de maraud, autre nom du matou dans certaines régions du Centre et de l'Ouest qui a pu prendre le sens de vagabond.

In tchè fraya, une marelle

Autre expression pour signifier qu'un homme a une maîtresse. Terme emprunté au jeu de marelle, un "tchè fraya" est un moulin, alignement de trois pions, qu'on ouvre puis qu'on referme pour pouvoir prendre un pion à l'adversaire. « Tchè » vient du latin « carrus » emprunté du gaulois pour désigner une voiture de charge à quatre roues. « Fraya » vient de « frayi », frotter, fréquenter, frayer, du latin « fricare », frotter. En français nous avons aussi « frayer avec quelqu'un ».

Lè keyat, femme frivole et bavarde

Le Ban de la Roche connaît « kéyo » qui désigne le sexe de la femme. Vient du latin « cunnus », femme et sexe de la femme par extension.

Tiré de « caillette », nom d'un bouffon de Louis XII et de François I^{er}, longtemps masculin, encore en 1611, devenu féminin sous l'influence de la terminaison, se dit des femmes de nos jours.

Dans la vallée de la Haute Meurthe, « èn k**e**y » désigne un testicule, « keyat » étant un diminutif. Le nom a-t-il été donné à une femme experte en la matière ?

C'est aussi le nom de la caillette, le quatrième estomac des ruminants, en rapport avec cailler du latin « coagulare ». C'est encore le nom de la fleur, le colchique. Colchique vient du latin médiéval « colchicum », du grec « kolkhikon », plante de Colchide ainsi nommée parce qu'elle est vénéneuse et que la Colchide est la patrie de l'empoisonneuse Médée.

Kèrslè, traîner

De la même famille que « kèrsat », une traînée (fille de moeurs légères). « Lè kèrsat », c'est aussi le faucon crécerelle, que l'on voit tourner dans le ciel, puis s'immobiliser en battant des ailes, avant de fondre sur sa proie. Probablement issu du latin populaire « crepicella », dérivé de « crepitare » : craquer, qui a donné « crécelle », sorte d'instrument pour attirer les oiseaux. Le nom donné au rapace peut provenir de la comparaison entre le cri de l'oiseau et le bruit de l'instrument.

2.3. Le mariage en blanc

Avant les années 1870-1880, marquées par le culte de l'Immaculée conception, aucune mariée n'était en blanc. (Le dogme a été défini par Pie IX dans la bulle « *Ineffabilis Deus »*, le 8 décembre 1854). La tradition de la robe blanche se répand après l'apparition de la Vierge en robe blanche à Bernadette Soubirous dans la grotte de Massabielle à Lourdes, le 11 février 1858, soit quatre ans après la promulgation du dogme dont elle n'avait pas connaissance. La Dame se serait présentée à Bernadette en lui disant « je suis l'Immaculée Conception ».

En des temps anciens, la robe de la mariée était rouge.

À Labaroche, les robes blanches ne firent leur apparition qu'après 1918. Mais seules les enfants de Marie, « les congréganistes » avaient le droit de se marier en blanc. Lors des processions, elles portaient la statue de la Vierge et arboraient médailles et ruban bleu. À l'église, elles occupaient les premiers bancs. Par contre, elles n'avaient pas le droit d'aller au bal. Les non-congréganistes se tenaient à l'église du côté des hommes.

Après 1925 la distinction entre « bonnes et mauvaises filles » s'est perdue et beaucoup se sont mariées en blanc.

De même, dès 1840 - 1850 est introduit le voile blanc en référence à celui porté par Marie le jour de son mariage avec Joseph.

Le blanc représente la pureté, la virginité et l'innocence de la future mariée.

Parmi les éléments conservés dans les reliquaires de famille, on retrouve surtout la couronne et le bouquet de la mariée ainsi que le « bouquet de virginité » du mari porté au revers de son costume. La couronne est la principale, sinon unique, parure de la mariée et ce, dès l'application tardive en France (au milieu du 18^e siècle), du Concile de Trente (1545-1563) qui a fait du mariage un sacrement.

2.4. Les traditions.

Les coups de fusil

Le matin, avant la messe de mariage, les camarades de classe tiraient des coups de fusil ou faisaient exploser des obus... C'était pour chasser le mauvais oeil qui jetait des sorts.

La jarretière

On a trouvé les premières jarretières sur des peintures de femmes dans des grottes préhistoriques. Elles avaient un pouvoir magique, comme les fées. En Angleterre, il y a un ordre de la jarretière qui récompense les chevaliers les plus fidèles. Sa devise : Honni soit qui mal y pense.

La jarretière représente la virginité, le jour du mariage représentant le dernier jour de virginité de la femme. Celui qui détache la jarretière de la mariée sera aussi le dernier homme à avoir le droit de toucher la jambe de la mariée, ensuite ce ne sera plus que le mari.

On la mettait aux enchères. Quand un homme misait, la mariée relevait un peu sa robe, en fonction de la somme, quand c'était une femme, elle la rebaissait. Donc, pour obtenir la jarretière, l'enchère des hommes devait être supérieure à celle des femmes. Celui dont l'enchère permettait de découvrir la jarretière avait le droit de la détacher.

Le produit de l'enchère permettait de payer une partie du repas de noces, car les cadeaux étaient rares, surtout utilitaires, et sans commune mesure avec ceux que nous connaissons de nos jours.

· L'alliance à la main gauche

Au moyen âge, on portait l'alliance à la main droite. C'est à partir des XVII^e et XVII^e siècles qu'elle a été portée à la main droite. En Espagne, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre et en Russie on la porte à la main droite. Dans les pays du Nord et en Allemagne, on la porte plutôt à droite. Aux Pays Bas, les catholiques la mettent à la main gauche et les protestants à la main droite.

Le port de l'alliance à l'annulaire

Chez les Hébreux, l'alliance se plaçait à l'index. En Inde, la bague nuptiale était portée au pouce.

La coutume occidentale selon laquelle l'alliance va à l'annulaire naquit avec les Grecs. Les médecins grecs du III^e siècle avant notre ère pensaient qu'une certaine veine, « la veine d'amour », reliait directement l'annulaire, appelé « troisième doigt », au cœur. Il était donc logique d'y arborer l'anneau symbolisant l'union. Se référant aux planches anatomiques des grecs, les Romains adoptèrent la pratique de l'anneau sans se poser de questions.

Les chrétiens continuèrent à porter l'alliance à l'annulaire, mais trouvèrent une autre explication à cette pratique. Lors de la cérémonie du mariage, le jeune marié commençait par placer l'anneau en haut de l'index de la jeune fille en disant « au nom du Père », puis il passait au majeur en déclarant « au nom du Fils » et concluait avec « et du Saint -Esprit » en introduisant la bague dans l'annulaire.

Et comment les Chinois justifient-ils le port de l'alliance à l'annulaire ? Pour ce faire ils proposent un petit jeu de doigts de mains, où le pouce représente les parents, l'index les frères et soeurs, le majeur soi-même, l'annulaire le ou la conjoint(e), l'auriculaire les enfants. Maintenant plaçons les mains ouvertes paume contre paume et replions les majeurs dos à dos. Essayons de séparer l'un après l'autre, les doigts dressés. Nous y arrivons, car nous nous séparerons de nos parents, frères et soeurs et enfants. Et les annulaires ? Impossible, car le couple reste uni pour la vie.

3. LÈ MAU, la mort.

Lo wèchéy, le cercueil

Vient du mot français « vaisseau » qui signifiait "vase, récipient", sens disparu, d'où "navire" qui a fini par éliminer nef. Du latin de basse époque "vascellum", diminutif de "vas", vase. Conservé au sens de "ruche" en picard et dans la Suisse romande, au sens de "cercueil" en wallon et en lorrain.

Lo mochéy, l'oppression

Dérivé de « mors », attesté en ancien français jusqu'au XV^e siècle au sens de morceau. Mors vient du latin « morsus », morsure, du verbe « mordere », mordre. Mot utilisé pour désigner des objets qui mordent, maintiennent, serrent, comme l'étau.

• Lo lèsu, le linceul, le drap

Du latin « linteolus », petit morceau de toile de lin, dérivé de « linum », lin. Linceul a signifié drap de lit jusqu'au XVII^e siècle, puis a été supplanté par drap. Les Welches ont gardé « lès**u** » avec les deux sens.

Pochnè, sonner le glas

Vient sans doute d'une contraction de « éyt botè po snè », qui concernait la personne chargée de sonner les cloches.

• Èdulè, endeuillé, éploré

Mot qui a gardé ici le sens du mot du vieux français, "adoulé", dolent, triste, formé à partir de "duel", douleur, chagrin, qui a donné deuil. L'origine est latine, "dolus", douleur. Par la suite le sens a évolué vers "affliction causée par la perte d'une personne aimée". C'est avec ce sens que le patois actuel emploie ordinairement "èdulè", endeuillé, éploré.

SOURCES

- ADAM Lucien: Les patois lorrains, Nancy, Grosjean-Maupin, 1881.
- ATILF (Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française): Dictionnaire du moyenfrançais, (1330-1500): http://www.atilf.fr/dmf/ L'ATILF est un programme de l'Université de Lorraine (Nancy) et du CNRS.
- BEAUCARNOT Jean-Louis: Ainsi vivaient nos ancêtres, Marabout, 1989.
- BLOCH Oscar : Dictionnaire étymologique de la langue française, P.U.F., 1932.
- BOREL Pierre (1620-1671) FAVRE Léopold : *Dictionnaire des termes du vieux françois*, publié par L. Favre, Niort, 1882.
- DUNETON Claude : Le bouquet des expressions imagées, Seuil, 1990.
- ESCALLIER E.-A.: Remarques sur le patois, Wartelle, 1856.
- HORNING Adolf: Glossare der romanischen Mundarten von Zell und Schönenberg, Halle, 1916.
- MICHEL Gilbert: Labaroche, mémoire retrouvée; Éditions Reber, 1997.
- MICHEL Gilbert : Le Sel de la langue ; Éditions Reber, 2003.
- MICHEL Gilbert : Les Épices de la langue, Éditions Reber, 2009.
- MULLER Robert: Le parler de Colmar et des localités limitrophes, chez l'auteur, 1983.
- SCHNEIDER Malou, LACOUMETTE Gérard, LESER Gérard, Marcaires d'hier Fermiers d'aujourd'hui, Éditions du Rhin, 1991.
- Recherches diverses sur http://wikipedia.org

LES TABLES DE PATOIS 2013

Armand SIMON

Jean-François Million a animé les débats et préparé des exercices Gilbert Michel et Joseph Didierjean ont réalisé les chansons: Claude Jacques a participé à la préparation et l'animation.

1. Sé dépyèsi - Se déplacer

Samedi 12 janvier 2013

Lapoutroie, Hôtel-Restaurant du Faudé

La chanson: **Évo mo bochtey**, Avec mon panier. Paroles de Gilbert Michel, Arrangement musical de Joseph Didierjean

2. Lé pèlnètch - Les pèlerinages

Samedi 9 février 2013

Labaroche, Hôtel-Restaurant du Tilleul.

La chanson : **Noter Dèm**, Notre Dame. Paroles de Gilbert Michel, Arrangement musical de Joseph Didierjean

3. Lè bzagn è lè fabrik - Le travail en usine

Samedi 9 mars 2013 Fréland, Salle des Associations.

La chanson: **Kat j'nalay è lè fabrik**, Quand j'allais à la Fabrique. Chanson traditionnelle de Fréland, popularisée par Hélène Herqué

ENQUÊTE SUR LA PRATIQUE DU PATOIS

Sur une suggestion de Gilbert Michel, la Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey a lancé une vaste enquête sur la pratique du patois.

Les premières questions portaient sur la pratique et le niveau de compréhension du patois. La dernière demandait les propositions ayant la préférence de la personne, pour maintenir la pratique de la langue.

De nombreux questionnaires ont été renseignés lors des tables de patois 2013. Les communes ont accepté gracieusement de diffuser le questionnaire dans les bulletins municipaux. Enfin l'analyse de l'annuaire du téléphone a permis de compléter le tout.

La quantité des réponses rendues permet de dresser un bilan fiable. Dans le prochain bulletin, nous présenterons le dépouillement détaillé de cette enquête.

Grand merci à toutes les personnes qui ont pris du temps pour répondre et en particulier à celles qui se sont donnés la peine de renvoyer la feuille par la poste.

Propositions d'actions présentées dans le questionnaire

- Une sensibilisation à l'école par comptines, chansons...
- · La poursuite des tables de patois
- Une rubrique hebdomadaire dans les journaux locaux
- Une information hebdomadaire radio ou télé locales
- · L'édition de BD en patois
- · L'édition de petits jeux d'association images et mots de vocabulaire
- · L'édition de CD
- · La création d'un site sur internet
- Des cours de patois
- · Autre(s):

LO MARTCHI D'ORBÈY

LE MARCHÉ D'ORBEY

Maurice HERMANN

Lo martchi d'Orbèy se té le merkredi dsu lè pyès varou k'se drasau l'arb de lè libertè, lo kya.

Mè èney s'n'a pu lo martchi d'èn sekwan.

An pal po lè permèr fou do martchi d'Orbèy wa lé-z-ènay 1688-1689 ; èpré pu ré, an sè mi poké.

Él **i** bonjèvé é y avou touk**ou** i pauw de dèchtras èvo Lè Poutr**a**y é Keyspè. M**au**gré sla an devy**è** de novéy i martch**i** an 1774.

Toula an trov dé pochèy, dé jlinn, dé-zèbèch de tortot lé faso. Lé keryou skouto lé g**au**gat dé vanndou.

Dje me sov**é** ko do martch**i** de mè djènas. Lé djan dé-z-èr**on**d so **è**j de vni, surtou o f**u**ta é o wényé.

O f**u**ta, s'a po èchtè dé smas, dé pouyat, dé pisé. Lé-z-am vno èchtè lé pochyo, é y avou mèym i martchan de pochèy de Pyèfin.

O wènyè, lé fam èchto dè mèt po f**è**r dé chm**u**j, é dè léyn po trikotè sou gr**an** de l'evy**è**.

É onz our, è rechan dè fabrik, br**au**ma d'auwréy vno vikma èchtè l**o**ré légum tch**i** « Seppi » de Winntzèné ou tch**i** lè fami « Holl » de Kèyspè.

Lo martchi s'a **au**si èn bonn ok**a**zyo po se rtrovè é fèr lo kwèray.

Lo djo-la, lé douz auwt de lè pyès, tchi « Kapio » é tchi lè « Vav Martin Schmitt » fèyo dé z'èfèr !

Le marché d'Orbey a lieu le mercredi, sur la place où se dressait l'arbre de la liberté, le tilleul.

Mais aujourd'hui, ce n'est plus le marché d'autrefois.

On parle pour la première fois du marché d'Orbey vers les années 1688-1689 ; après, plus rien, on ne sait pas pourquoi ?

Il y a longtemps, il y avait toujours un peu de rivalité avec Lapoutroie et Kaysersberg. Malgré cela, on rétablit un marché en 1774.

Là, on trouve des cochons, des poules, des ustensiles de toutes sortes. Les curieux écoutent les blagues des vendeurs.

Je me souviens encore du marché de ma jeunesse. Les gens des alentours sont contents de venir, surtout au printemps et en automne.

Au printemps, c'est pour acheter des semences, des poulettes, des poussins. Les hommes viennent acheter les porcelets, il y a même un marchand de cochons de Plainfaing.

En automne, les femmes achètent du tissu pour faire des chemises et de la laine pour tricoter le long de l'hiver.

A onze heures, en sortant de la fabrique, beaucoup d'ouvriers viennent rapidement acheter leurs légumes chez « Seppi » de Wintzenheim ou chez la famille Holl de Kaysersberg.

Le marché, c'est aussi une bonne occasion pour se retrouver et faire la causette.

Ce jour-là, les deux bistrots de la place, au café Maire dit « Kapio » et chez la Veuve Martin Schmitt, font des affaires.

PRAKO I PAUW PATWÈ PARLONS UN PEU PATOIS

Dictons de table en patois

Maurice HERMANN

S'n'a mi èvo de l'auway k'an-nègrèch lé pochéy.

S'a lo vannt ké té lo dauw.

mè tauy a è lè bonn autou.

S'a da lé vi po k'an fè dè bonn sop.

mèto.

É vau me nalè è lè metch k'o barbéy.

Èn tchyè ké pyè, a è mwèyti minndii.

Bénédicité, dje so èsè, Prayo Déy k'é n'é vnes pu.

I b**on** kejnéy v**au** déych barbéy.

É se té me è tauy ke dsu i tchwau.

Séy ké sè se débroyi é toukou de ké → minndji.

Èl a maulèji de kejnè po tchèki nak él èym .

S'a me de minndji i wach tchauw da → lè pè, k'èn rechti da lé dèchpit.

É fau i kauw de chlaper po rmoué i tchwau, é fau i vour de vé po rmouè in am.

Pu k'él i de kejnéy po fèr lè sop, pu k'èl a mar.

Séy k'n'é n'é ré da s'n èsit, spi lo pyè.

Lo go s'a da lo pin è da lo sau, mè s'a è l'èrond dè tauy lo mouyou de l'èmiti

- → Ce n'est pas avec de l'eau de vaisselle qu'on engraisse les cochons.
- → C'est le ventre qui tient le dos.
- Lè tyèr a bèsat, lo su a tro au, mèk → La terre est basse, le ciel est trop haut, seule la table est à la bonne hauteur.
 - → C'est dans les vieux pots qu'on fait de la bonne soupe.
- Él a nak trobé, èl a è tauy déchké lo → Il est comme beaucoup, il est à table jusqu'au menton (ce dit d'un gros gourmand).
 - → Il vaut mieux aller à la miche qu'au médecin.
- Lo pin a lè permér de tortot lé chlèk. \rightarrow Le pain est la première de toutes les gâteries.
 - → Une viande qui plait, est à moitié mangée.
 - → Bénédicité, nous sommes assez, Prions qu'ils n'en viennent plus (parodie).
 - → Un bon cuisinier vaut dix médecins.
 - → Il se tient mieux à table que sur un cheval.
 - Celui qui sait se débrouiller a toujours de quoi
 - Il est difficile de cuisiner pour chacun comme
 - C'est mieux de manger un chou vert dans la paix, qu'un rôti dans la dispute.
 - → Il faut un coup de fouet pour remuer un cheval, il faut un verre de vin pour remuer un homme.
 - → Plus il y a de cuisiniers pour faire la soupe, plus elle est mauvaise.
 - → Qui n'a rien dans son assiette, regarde le plat.
 - → Le goût c'est dans le pain et dans le sel, mais c'est autour de la table le meilleur de l'amitié.

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE CANTON **DE LAPOUTROIE EN 1913**

Philippe JÉHIN

A la veille de la Grande Guerre, le canton de Lapoutroie poursuit sa modernisation. La vallée est progressivement désenclavée par la construction de nouvelles routes qui permettent l'exportation du bois et des produits agricoles. Orbey, à l'écart de la ligne de chemin de fer Colmar-Lapoutroie, continue de réclamer, en vain, la prolongation de la voie vers une commune où l'industrie textile prospère. Le potentiel hydroélectrique des deux lacs d'Orbey est mis en évidence et les premières démarches sont entreprises. L'année 1913 est bien entendu marquée par de nombreux faits divers dramatiques mais aussi par des réjouissances populaires comme des cérémonies en l'honneur des anciens combattants de la guerre de 1870.

Orbey: anciens combattants

La commune d'Orbey organise le 9 janvier une cérémonie en l'honneur des anciens combattants de la guerre de 1870. Une médaille commémorative est remise à quinze vétérans sexagénaires. Les récipiendaires sont : Jean-Baptiste Didierjean, Émile Munier, Jean-Pierre Voinson et Léon Hoffmeyer nés en 1849, Victor Henry, Cyprien Husson, Victor Henry, Victor Masson et Jean-Baptiste Masson nés en 1847, Camille Sutter et Jules Mangin nés en 1845, Justin Didierjean né en 1843, tous faits prisonniers lors des combats, ainsi qu'à Joseph Lehmann né en 1848 à Schleithal, Léon Eugène Bailly né en 1843 et Séverin Maire né en 1847. La cérémonie se termine par un petit banquet.

Orbey : la commune veut être desservie par le chemin de fer

Le 27 novembre 1912, le conseil municipal d'Orbey avait voté une motion réclamant la construction d'un chemin de fer à voie normale administré par l'État, entre Colmar, Orbey et Lapoutroie. Le 15 janvier 1913, le maire d'Orbey transmet officiellement la demande de la municipalité aux autorités compétentes. Il s'agit d'une revendication récurrente, soutenue par les élus et les industriels de la commune.

Lapoutroie: nouvelles orques

La nouvelle église Sainte-Odile est désormais dotée d'un nouvel orgue pneumatique provenant des ateliers Rinckenbach facteur d'orgues à Ammerschwihr. Pour la première fois, la messe du dimanche 19 janvier est agrémentée de jeux d'orgues¹.

Fréland : Carnaval bien organisé

Le facteur-chef M. Pierrel et un jeune marchand tailleur originaire de Nancy, M. Jean Thiébaut, organisent une cavalcade le 2 février à l'occasion du Carnaval. La fête connaît un grand succès. Plus de 800 curieux sont massés au bord de la Grand-rue pour assister au défilé de cavaliers, de groupes costumés et des chars décorés par des jeunes gens de Kaysersberg. Les festivités se sont ensuite prolongées à l'hôtel Mathieu.

Orbey : 25e anniversaire de la Caisse d'épargne

Le 15 avril, les adhérents de la Caisse d'éparqne d'Orbey commémorent les 25 ans de la caisse locale fondée en 1888. Le programme débute par une cérémonie religieuse à la mémoire des membres défunts du conseil d'administration. Les adhérents se rendent ensuite à la mairie pour une réunion solennelle. La journée se termine par un banquet à l'hôtel Cornélius pour les membres du conseil d'administration, les conseillers municipaux et guelques notables.

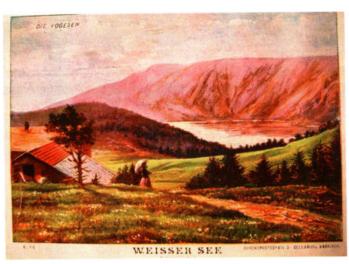
¹ Germain MULLER. L'église Sainte-Odile de Lapoutroie, un siècle de vie paroissiale, Orbey, Société d'histoire du canton de Lapoutroie, 2012, 205 p.

Orbey: nouveau curé aux Basses-Huttes

Après quinze ans de présence aux Basses-Huttes, le curé Humbert prend sa retraite. Le dimanche 13 avril, l'abbé Kuehn est officiellement installé. Les alentours de l'église Sainte-Catherine sont décorés pour l'occasion de fleurs artificielles et de guirlandes auxquels se rajoutent les flocons de neige qui tombent sur le hameau au cours de la journée.

Lapoutroie: accident automobile

Le 17 avril, un grave accident de la route se produit entre Lapoutroie et Le Bonhomme. Un commerçant de Colmar revenait du Bonhomme avec son camion. Une vingtaine de soldats lui avait demandé de les prendre en charge. À mi-chemin entre Lapoutroie et Le Bonhomme, le conducteur perd le contrôle de son véhicule sur une route rendue glissante par les récentes pluies. Le camion se renverse. Les passagers sont projetés plus ou moins violemment hors du camion. Quatre soldats et l'aide du chauffeur grièvement blessés sont transportés à l'hôpital de Lapoutroie. L'état de l'un d'eux serait assez grave. Huit autres soldats légèrement blessés, ont pris le train en direction de Colmar.



Orbey: centrale électrique du Lac Noir (1)

Au courant du mois d'avril, le projet d'une centrale électrique au Lac Noir se précise. Les deux lacs séparés par un promontoire rocheux ont une différence d'altitude de 100 m environ. Il s'agit de les réunir par une galerie et d'en faire ainsi deux vases communicants. Au moyen d'une pompe, on retirera chaque nuit 1000 m³ d'eau du Lac Noir pour les amener dans le Lac Blanc. Dans la journée, ces 1000 m³ s'écoulent vers le Lac Noir en actionnant une dynamo génératrice d'électricité. La force initiale doit être fournie par un barrage hydroélectrique à construire près de Kembs sur le Rhin. Une partie du courant produit servira à l'élévation des eaux du Lac Noir pendant la nuit. Des démarches en vue de l'obtention de la concession sont en cours auprès des autorités du Reichsland. L'usine hydroélectrique, construite par l'entreprise *Oberrheinische Kraftwerke*, approvisionnera la vallée de Kaysersberg.

Le Bonhomme : un orage dévastateur

Le 31 mai, un violent orage s'est abattu sur la commune du Bonhomme. Des grêlons de 4 cm de diamètre pesant jusqu'à 125 grammes sont tombés sur les forêts et les champs. En dix minutes, une couche de grêle de 15 cm d'épaisseur recouvrait le sol. Les feuilles des arbres et les plantes des potagers sont hachées par la grêle. Les cerisiers ont notamment beaucoup souffert. Au village, des tuiles ont été cassées. Des personnes surprises par la rafale ont été blessées par des grêlons gros comme le pouce. De nombreux animaux ont été tués. Les pertes sont considérables. L'orage a diminué d'intensité vers Kaysersberg et le vignoble ne montre aucune trace de son passage. Le lendemain, au Bonhomme, on trouve encore des glaçons dans les ravins de la montagne.

Orbey: la foudre frappe

Le 18 juin, c'est au tour d'Orbey d'être touché par un violent orage accompagné de grêle. Vers 14 heures, la foudre tombe sur les maisons contiguës des familles Batôt et Miclo au Busset. Le fils Batôt âgé de 29 ans qui se trouvait près de la maison est tué sur le coup. Rapidement, les deux fermes

s'enflamment. La pluie torrentielle empêche tout sauvetage. L'agriculteur Miclo a la présence d'esprit d'évacuer son bétail. Choqué en voyant son fils foudroyé, le fermier Batôt ne peut réagir et assiste impuissant à la perte de sa maison et de son bétail.

Fréland : ancien combattant

Début juillet, la médaille commémorative est décernée à Ernest Mathieu, conseiller municipal de Fréland. Incorporé au 97^e régiment de ligne à Quimper, il est promu caporal dès le commencement de la guerre. Il participe aux différentes batailles livrées par l'armée de la Loire où il se distingue par son courage.

Orbey : centrale électrique du Lac Noir (2)

Début août, la commune d'Orbey signe un contrat avec la société *Oberrheinische Kraftwerke* pour la construction et l'exploitation de la station électrique entre le Lac Blanc et le Lac Noir. La compagnie s'engage à verser à la commune une redevance de 4 000 mark par an pendant trente ans et lui fournira gratuitement l'éclairage des bâtiments publics.

Orbey: la route des Lacs

Les travaux de construction de la route destinée à relier Orbey aux lacs avancent rapidement et devraient s'achever en octobre. Une soixantaine d'ouvriers y sont employés à raison de 11 heures de travail par jour pour un salaire quotidien d'environ 5 Mark. Cette route permettra d'exploiter plus facilement les forêts et de favoriser le tourisme. Déjà, les fermes de Blancrupt qui seront desservies par la nouvelle route, voient leur valeur moyenne atteindre 5000 Mark.

Orbey : sonné par la cloche

Le jour de l'Assomption, le fils du ferblantier Z. s'emploie à mettre la corde de la cloche en mouvement sous le porche de l'église. Tout à coup, le jeune garçon, fortement cramponné à la corde, est projeté contre le plafond puis retombe sans connaissance sur le sol. Les fidèles s'empressent aussitôt auprès de lui pour lui donner les premiers soins. Heureusement, le garçon reprend ses esprits et se relève avec une blessure sans gravité.

Labaroche: noces d'or

Au cours du mois d'août, deux couples de la commune fêtent leurs noces d'or. Antoine Pierrat et Marie-Barbe Schultzendorf célèbrent leur $50^{\rm e}$ anniversaire de mariage. Sur les quatorze enfants issus de ce mariage, neuf sont encore vivants. De même, Jacques Riette et Marie Claire Jéhin « *brave famille également estimée de tout le monde* » fêtent cet heureux anniversaire entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Orbey: l'hospice de Pairis

Les travaux de reconstruction de l'abbaye incendiée en août 1910 commencent en juin 1913². 28 ouvriers y sont occupés à plein temps. Au mois d'août, les murs et la façade principale sont remis en état. Les cloisons en brique du rez-de-chaussée sont très avancées. Le rez-de-chaussée lui-même est terminé. Les travaux en béton armé sont surveillés par un spécialiste, M. Lees de Colmar. Si le temps le permet, l'entrepreneur compte entreprendre sous peu le gros œuvre. La partie arrière du bâtiment comprendra au premier les escaliers, les toilettes et des salles de bain. Au second, on installera les chambres à coucher des religieuses. Le chauffage central sera installé au sous-sol. Les travaux interrompus en hiver seront poursuivis au printemps prochain. La fin des travaux est programmée pour le 1er novembre 1914.

Orbey : prospérité de l'industrie

Les anciens établissements Herzog, passés aux mains d'une société par actions, vont être agrandis en raison de la bonne marche des affaires. La prospérité de l'usine permet d'employer les ouvriers le samedi, alors que d'autres entreprises textiles sont contraintes au chômage technique le samedi. La direction développe une politique sociale en faveur de son personnel. Moyennant la modique somme

² Philippe JEHIN. « L'incendie de l'hospice de Pairis en août 1910 », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 2010, n° 29, p. 52-53.

de 10 pfennig, les ouvriers disposent de bains chauds ou froids. Chaque vendredi, l'usine organise la vente de poissons et des pommes de terre à prix coûtant.

Labaroche: nouvelle route vers Ammerschwihr

La construction de la route entre Labaroche et Ammerschwihr se poursuit tout au long de l'année, après l'achèvement de la section comprise entre le réservoir d'eau et la ruine *Bruderhaus* en 1912. Les travaux sont confiés à l'entreprise Pacchi et Bianchi de Sainte-Marie-aux-Mines. Cette route permettra l'évacuation du bois coupé dans les forêts communales d'Ammerschwihr. La fin des travaux est initialement prévue pour l'année 1914, mais grâce à une forte subvention d'Ammerschwihr, la route est terminée en septembre 1913. Seul le pont enjambant le ruisseau du Walbach, reste à construire.

Le Bonhomme : incendie

Début octobre, la plus ancienne maison du village est réduite en cendres par un incendie. Elle était la propriété du tailleur de pierre Bertolini. La maison adjacente a pu être sauvée des flammes grâce à l'intervention des pompiers.

Orbey: faible audience pour les socialistes

Dimanche 12 octobre, Laurent Meyer et Michel Heysch, députés socialistes au Parlement d'Alsace-Lorraine de Strasbourg, convient leurs sympathisants à une réunion privée à l'hôtel Vogesia. L'auditoire est des plus clairsemé : une douzaine de personnes « flanquées de quelques jeunes imberbes » c'est-à-dire accompagnées de quelques jeunes gens. Le journal Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine, opposé au courant socialiste, s'en réjouit et ironise : « le maigre public était attiré plutôt par le plaisir de goûter « le nouveau » que par l'envie de se rassasier du compte rendu du mandat de M. Meyer. Nos braves ouvriers d'Orbey ont montré par leur absence qu'ils apprennent toujours mieux à juger les apôtres du socialisme d'après leurs actes et non d'après leurs paroles ».

Orbey: route des Lacs

Fin octobre, la route d'Orbey qui mène aux lacs est entièrement terminée. Les cylindres à vapeur qui depuis des mois étaient employés à la confection de la chaussée ont quitté la région. Ils sont remplacés par des automobiles désireuses de profiter des derniers beaux jours de l'automne pour se rendre aux lacs. La nouvelle route se termine au Lac Noir devant la maison du garde.

Labaroche: anciens combattants

Le dimanche 26 octobre, c'est à Labaroche que les anciens combattants sont honorés. A l'issue de la grand-messe, le maire remet des décorations à sept vétérans de la guerre de 1870 : Cornélius Victor, Jean-Baptiste Balthazard, Joseph Wandler, Joseph Pierré, Eugène Jacques, Joseph Auer et Louis Minoux.

Fréland : fête des pompiers

Les pompiers de la commune fêtent la Sainte-Barbe le dimanche 14 décembre. Dès l'après-midi, ils se réunissent en grande tenue devant la mairie. La société de musique se joint à eux. La journée s'achève par un bal et un dîner à l'hôtel Mathieu.

Fréland : disparition d'un notable

Le 19 décembre, Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine publie la rubrique nécrologique de M. Camille Sutter. Le défunt est né à Orbey en 1845 où son père Ignace Sutter était propriétaire d'une fabrique au Faing³. Il lui succéda comme chef d'entreprise et fut conseiller municipal d'Orbey pendant de nombreuses années. L'usine familiale fut ensuite vendue à l'entreprise Kiener. En 1870, Camille Sutter intègre la garde nationale et, fait prisonnier, est interné à Leipzig. Camille Sutter s'était retiré à Fréland, village natal de son épouse.

Source: Le Nouvelliste d'Alsace-Lorraine de 1913

³ Philippe JÉHIN. « Les débuts de l'industrie dans le canton de Lapoutroie dans la première moitié du XIX^e siècle », *Bulletin de la Société d'histoire du canton de Lapoutroie*, 2010, n° 29, p. 41-48.

NOS MEMBRES ONT PUBLIÉ

DE 1915 À NOS JOURS Destruction - Remise en état - Revalorisation d'un Champ de Bataille alsacien de la Première Guerre mondiale Bertone In Mensioner Editour

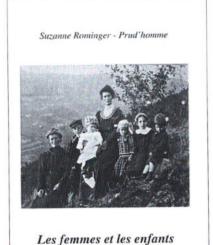
 Florian HENSEL, Le Lingekopf de 1915 à nos jours, Éditions Jérôme Do Bentzinger, Colmar, 2013, 267 pages, 23 €

Alors que les commémorations des combats de la Grande Guerre se profilent, Florian Hensel présente les phases successives de la préservation et de la mise en valeur du champ de bataille du Linge, devenu un véritable lieu de mémoire des combats acharnés sur la ligne des crêtes. L'auteur décrit l'aspect du Linge après 1915 avant de retracer les différentes étapes de la patrimonialisation du site, avec son classement au titre des monuments historiques et ses aménagements successifs dont il nous donna un aperçu dans le Bulletin nº 30 en 2011. Loin d'un nouveau récit des combats, Florian Hensel renouvelle l'approche de la Première Guerre mondiale qui marqua profondément le canton de Lapoutroie. Le réaménagement actuel du Mémorial s'inscrit bien dans la perspective décrite par l'auteur. Ph. Jéhin

Philippe JÉHIN, Colmar d'antan à travers la carte postale, Hervé Chopin Éditions, Paris, 2012, 109 pages. 28,90 €

Dans cet ouvrage illustré de 300 cartes postales anciennes, Philippe Jéhin, nous fait découvrir la ville de Colmar en pleine métamorphose durant l'Annexion allemande (1871-1918). La cité médiévale sort du carcan de ses remparts pour entrer dans la modernité. Colmar se dote de nouvelles infrastructures, s'agrandit, se modernise, tout en conservant son centre typique autour de la cathédrale et de la « Petite Venise » avec ses maisons à colombage, ses ruelles et ses canaux. Loin du cliché traditionnel, Colmar n'apparaît pas à la Belle Epoque comme une simple petite ville administrative. L'agriculture, l'industrie et le commerce emploient alors l'essentiel de la population active. A la périphérie, dans les guartiers Saint-Joseph ou du Grillenbreit, surgissent des usines textiles et des cités ouvrières tandis qu'autour de la nouvelle gare, des bâtiments officiels de style wilhelmien tendent à faire de l'Alsace une vitrine de l'Empire allemand. Entre l'influence allemande et la fidélité à la France incarnée par Hansi, Colmar est au début du XXe siècle, une ville ouvrière aux allures rurales.





d'alors

• Suzanne ROMINGER-PRUD'HOMME : Les femmes et les enfants d'alors,

Jérôme Do Bentzinger Éditeur, Colmar, septembre 2012, 87 pages, 14,50 €

Suzanne Rominger-Prud'homme a collecté dans ce recueil de nouvelles des récits authentiques dont les femmes et les enfants sont les héros.

Elle puise dans ses souvenirs de petite fille, de son enfance heureuse à Labaroche. Elle provoque chez le lecteur rire, émotion, quelquefois tristesse.

Suzanne aime aussi narrer les histoires de ses animaux domestiques, chiens et chats, d'une plume alerte, légère mais aussi tendre.

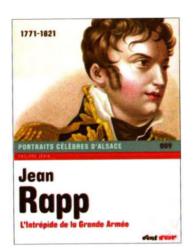
COLLECTIONS PORTRAITS CÉLÈBRES D'ALSACE.

Vent d'Est édite cette nouvelle collection qui a pour objectif de présenter au grand public des Alsaciens célèbres. Format maniable, pagination mesurée, illustrations nombreuses s'allient avec un texte rigoureux. Philippe Jéhin et Benoît Wirrmann collabore activement à l'entreprise.

Philippe JÉHIN: Jean-Baptiste Kléber, Collection Portraits célèbres d'Alexee 001

Collection Portraits célèbres d'Alsace 001, Éditions Vent d'Est, 2013, 64 pages, 10 €.

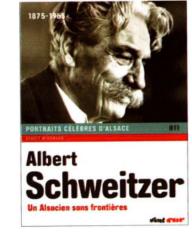
Jean-Baptiste Kléber, 1753 – 1801, Le lion indomptable



Albert Schweitzer, 1875 – 1965, Un Alsacien sans frontières

Philippe JÉHIN: Jean Rapp,
 Collection Portraits célèbres d'Alsace
 009, Éditions Vent d'Est, 2013, 64
 pages, 10 €

Jean Rapp, 1771 – 1821, L'intrépide de la Grande Armée



• Benoît WIRRMANN :
Albert Schweitzer,
Collection Portraits célèbres
d'Alsace 011,
Éditions Vent d'Est, 2013,
64 pages, 10 €

Jean-Baptiste

LES CAHIERS DU GÉNÉALOGISTE

La publication suit son cours, grâce au travail inlassable de l'équipe de Jean Claudepierre, Bertrand Munier et Jean-Marie Munier.

Par correspondance,

À la bibliothèque municipale d'Orbey

Au CDHF (à Guebwiller ou sur le site : www.cdhf.net)

| N° | Période | Auteur | Parution | Prix €uros |
|--------------------|--------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------|
| 1 | 1793-1802 | Bertrand Munier | 1 ^{er} trimestre 209 | 15,00 |
| 2 | 1803-1812 | Bertrand Munier | 2° trimestre 2009 | 15,00 |
| 3 | 1813-1822 | Bertrand Munier | 3° trimestre 2009 | 15,00 |
| 4 | 1823-1832 | Bertrand Munier | 1 ^{er} trimestre 2010 | 15,00 |
| 5 | 1833-1842 | Bertrand Munier | 2° trimestre 2010 | 15,00 |
| 6 | 1843-1852 | Bertrand Munier | 3° trimestre 2010 | 15,00 |
| 7 | 1853-1862 | Jean-Marie Munier | 4° trimestre 2010 | 15,00 |
| 8 | 1863-1872 | Bertrand et Jean- Marie Munier | 1 ^{er} trimestre 2011 | 15,00 |
| 9 | 1873-1882 | Jean-Marie Munier | 2° trimestre 2011 | 15,00 |
| 10 | 1883-1892 | Jean-Marie Munier | 3° trimestre 2011 | 15,00 |
| 11 | 1893-1902 | Bertrand et Jean- Marie Munier | 4° trimestre 2011 | 15,00 |
| 12 | 1903-1912 | Bertrand Munier | 4° trimestre 2012 | 11,00 |
| 13 | 1913-1922 | Jean-Marie Munier | 1er trimestre 2013 | 07,00 |
| 14 | 1923-1937 | Bertrand et Jean- Marie Munier | À paraître | / |
| Hors-Série N° 1 | Bureau des Huttes 1866-1902 | Jean-Marie Munier | 4° trimestre 2009 | 15,00 |
| Hors-Série N° 2 | Commune du Bonhomme 1902 → | Michel Masson | 4° trimestre 2011 (25 €uros) | 25,00 |
| Hors-Série N° 3 | Bureau des Huttes 1903-1937 | Jean-Marie Munier | 2° trimestre 2012 (7 €uros) | 07,00 |









En 2014, les auteurs prévoient la sortie du N° 14 qui couvrira la période 1923-1937. Cet ouvrage clôturera cette monumentale entreprise d'exploitation de l'état-civil orbelais.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS AMIES

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace



Commande à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace, 9 Rue de Londres, BP 40029, 67043 STRASBOURG Cedex Sur le site : www.alsacehistoire.org, Ou aux Salons du Livre. <u>Revue d'Alsace</u>, tome 139, année 2013
 588 pages, 28,00€ (+ 6 € de port)

Un numéro exceptionnel consacré à l'Alsace et la Grande Guerre.

À noter particulièrement l'article de Florian Hensel sur « La guerre de positions en Alsace et dans les Hautes Vosges »

<u>Dictionnaire Historique des Institutions de</u>
 <u>I'Alsace</u>; Fascicule 6 : Lettre E

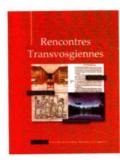
15,00€ par fascicule. Ce dictionnaire est précieux pour mieux comprendre la jungle des institutions alsaciennes.

Alsace-Histoire. 22,00€ par fascicule

Fascicule 6 : Benoît Jordan, <u>Le mobilier et les objets</u> dans les édifices religieux chrétiens d'Alsace (128 p.)

Fascicule 7 : Norbert Lombard, <u>L'art de la guerre.</u> Comment aborder l'histoire militaire de l'Alsace, du Moyen Âge à la guerre de 1870. (132 p.)

Rencontres Transvosgiennes : Revue N°3 – 2013.



La jeune Association, qui a pris le relais de Dialogues Transvosgiens en 2011, publie son troisième numéro, avec les Actes de la XXIIe journée d'études transvosgiennes qui ont eu lieu à Saint-Dié le 22 octobre 2013.

On y trouve un article de Philippe Jéhin sur « Livres et Bibliothèque dans le Val d'Orbey du XVII° siècle à nos jours. »

Commande : Rencontres Transvosgiennes, 12 Rue Saint Grégoire 68140 MUNSTER.

Site: http://renctransvosg.free.fr/ . Présence au salon du Livre de Colmar.

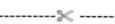
→ Ces ouvrages sont consultables au siège de notre Société d'Histoire, 27 Rue Charles de Gaulle 68370 Orbey.

BON DE COMMANDE OU D'ADHÉSION (prix modifiés)

| Titr | e de la publication | Prix de vente unitaire | Nombre | Total |
|---|---|---------------------------|--------|-------|
| Cahier du Généalogiste | (+ hors-série n° 1 Huttes) le numéro : | 15,00 €uros | | |
| Cahier du Généalogiste | N° 12 (1903-1912) | 11,00 €uros | | |
| Cahier du Généalogiste | N° 12 (1903-1912) | 07,00 €uros | | |
| Cahier du Généalogiste | hors-série N° 2 : Le Bonhomme | 25,00 €uros | | |
| Cahier du Généalogiste | hors-série n° 3 : Huttes | 07,00 €uros | | |
| Répertoire des articles | du bulletin (1982-2008) | 05,00 €uros | | |
| Les croix de chemin (p | oids > 1 kg, enveloppe comprise) | 30,00 €uros | | |
| Légendes et récits du p | | 15,00 €uros | | |
| Les lieux dits du bailliag | ge du Val d'Orbey au XVIII° siècle | 20,00 €uros | | |
| Histoire du Pays welche | | 20,00 €uros | | |
| Bulletin 32-2013 | | 16,00 €uros | | |
| Bulletin 31-2012 | | 13,00 €uros | | |
| Bulletins de 30-2011 à | 12-1993 : prix unitaire (20-2001 épuisé) | 7,00 €uros | | |
| Ventes par lots : | | nous consulter | | |
| Pairis : histoire de l'abba No prako lo patwè Glossaire du parler welch | | Épuisés | | |
| FRAIS D'ENVOI: | 5,00 €uros, poids inférieur à 1 kg 6,00 €uros, à partir d'1 kg | | | |
| Montant de votre co | mmande À régler par chèque | €uros | | |

ADRESSEZ:

- Votre commande
- Votre adhésion et abonnement (formulaire ci-dessous ou joint dans ce bulletin)
 - + Accompagné(s) du chèque de paiement,
 - Chèque à l'ordre de «Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie Val d'Orbey »
- À la trésorière : Mlle Rose Blanche DUPONT, 86 Rue Charles de Gaulle, 68370 ORBEY



| | Soc | CIÉTÉ D'HISTO | IRE I | OU CANTON DE LA | APOUTROIE - VAL | D'ORBEY |
|--------------------------|-------------|-------------------------------|-------|---------------------------|------------------|------------------|
| | | AI |)HÉ | SION POUR L'AN | NÉE 2014 | |
| NOM Prénom | Mme, M | lle, M | | | | |
| Adresse: | • | | | | | |
| N° de télépl | hone (si vo | ous le souhaitez |): | | | |
| Adresse Inte | ernet (si p | ossible): | | | | |
| Membre | | Cotisation | + | Abonnement au Bulletin | Total pour un an | Cochez vos choix |
| Membre act | 100 | 8,00 €uros | + | 16,00 €uros¹ | 24,00 €uros | |
| Membre bie cotisation de | | 23,00 €uros ou plus (*) | + | 16,00 €uros | €uros | |
| Frais d'envo | i | Si vous désire le Bulletin | z vo | us faire expédier | 5,00 €uros | |
| Votre total | | | | | • | €uros |

(*): Reçu fiscal.

¹ Légère augmentation du prix du Bulletin à partir de 2014